

SÉRIES

DE L'ÉTÉ



CHERS PARENTS Christian Lacroix

Les prêtresses du matriarcat de Trinquetaille p. 9

RESTAURANTS DE PLAGE

Entre Biarritz et Bidart

Le fantôme du baron de l'Espée hante le Blue Cargo p. 15

LA SAGA DES AOC

La noix du Périgord

La consécration du « fruit divin » p. 8



PROCHE-ORIENT

Le terroriste mercenaire Abou Nidal mort par balles à Bagdad p. 3

IMMIGRATION

A Saint-Denis, le clergé aide les sans-papiers p. 7

FOOTBALL

De nouveaux Bleus face à la Tunisie p. 14

PORTRAIT

Paul Gudgin, vagabond du « Fringe », le festival off d'Edimbourg p. 19

International.....	2	Aujourd'hui.....	14
France-Société.....	5	Météorologie-Jeux... 16	
Régions.....	8	Culture.....	17
Horizons.....	9	Carnet.....	20
Entreprises.....	11	Abonnements.....	20
Marchés.....	12	Radio-Télévision.....	21

CINÉMA

Tout l'amour du monde



FICTION et réalité mêlées, une femme incarne la générosité sans limite dans *Lillian et Thirteen*, deux films de David Williams. Lire pages 17 et 18

Afghanistan : révélations sur des crimes de guerre

DES ALLIÉS afghans de la coalition antiterroriste durant la guerre contre Al-Qaïda, fin 2001, sont soupçonnés de crimes de guerre dans le nord de l'Afghanistan. La découverte de fosses communes et des témoignages locaux suggèrent que des centaines de combattants pro-talibans ont trouvé la mort, par asphyxie, lors de leur transport, enfermés dans des conteneurs depuis Kunduz. Les cadavres auraient été enfouis et le sol aplani à l'aide de bulldozers. Ces faits sont énumérés dans un mémorandum secret des Nations unies révélé par *Newsweek*. Selon ses auteurs, ils « suffisent à justifier une enquête criminelle officielle ». *Le Monde* s'est procuré la lettre d'un des enquêteurs à Kofi Annan, reprochant à l'ONU sa lenteur à faire le jour sur ces graves accusations. Selon le Pentagone, « aucun militaire américain n'a entendu parler d'atrocités » de cet ordre.



► Des forces afghanes alliées de la coalition contre les talibans et Al-Qaïda accusées de crimes à grande échelle fin 2001

► Mille prisonniers morts asphyxiés

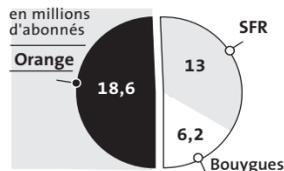
► Un mémorandum de l'ONU étouffé

► Les Etats-Unis soupçonnés de complicité passive

Lire pages 2 et 3 et le point de vue page 10

37,8 MILLIONS D'ABONNÉS

Part de marché de la téléphonie mobile en France



données juin 2002

UMTS : la téléphonie européenne en panne

L'UMTS, le réseau de téléphonie mobile qui devait ajouter l'image et Internet aux téléphones portables, est en panne. Croulant sous les dettes, les opérateurs européens sont réticents à financer une technologie encore balbutiante, peut-être même morte-née. Ils se replient sur des technologies intermédiaires, comme l'envoi de photos depuis un portable, et modifient leurs tarifs, avec la facturation à la seconde, à l'instar d'Orange.

Lire page 11

Une socialiste fait le procès de Jospin

DANS *Ma part d'inventaire* (Ramsay), livre d'entretiens à paraître le 29 août, Marie-Noëlle Lienemann, ancienne secrétaire d'Etat au logement du gouvernement de Lionel Jospin, porte contre ce dernier de sévères critiques personnelles et politiques. « Manifestement, il était un peu court pour être président », écrit-elle, déplorant l'« ego hypertrophié » du candidat, son éloignement de la base du PS et l'influence de « courtisans » qu'elle accuse d'avoir « privatisé la campagne » présidentielle. Figure de la Gauche socialiste, M^{me} Li-

emann est la première dirigeante du PS à aller au-delà de l'autocritique collective des socialistes après le 21 avril pour en attribuer la responsabilité essentielle au candidat lui-même, dont elle estime qu'il considère « que c'est le peuple qui doit venir à lui » et qu'elle juge marqué par « un esprit de système trotskiste ». Dans un entretien au *Monde*, Jean-Christophe Cambadélis, député (PS) de Paris et fidèle de M. Jospin, accuse M^{me} Lienemann de « provoquer une polémique pour des raisons publicitaires ».

► M^{me} Lienemann publie un réquisitoire contre l'ex-premier ministre et candidat

► Elle juge qu'il était « un peu court pour être président »

Lire page 5 et notre éditorial page 10

Pas de visa américain pour un témoin du génocide khmer

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Sept individus seulement, sur environ quatorze mille internés, sont sortis vivants de la prison de Tuol Sleng à Phnom Penh. Les autres, y compris les femmes et les enfants, ont péri sous la torture, d'un coup de manchon sur la nuque ou d'une balle dans la tête, dans ce mouiroir aménagé dans les locaux d'un lycée par les Khmers rouges du régime de Pol Pot, de 1976 à 1979. Et sur les sept, un seul est encore en vie, Vann Nath, un peintre dont les tableaux retraçant l'horreur sont suspendus aux murs de cette géologie transformée en Musée du génocide.

Agé de 56 ans, Vann Nath, dont la vie a sans doute été épargnée parce que les principaux dirigeants khmers rouges voulaient qu'il peigne leurs propres portraits, continue de subir le cauchemar enduré voilà près d'un quart de siècle, témoin du bout de son pinceau et souhaite se rendre aux Etats-Unis, à l'invitation du prestigieux Collège de la Providence de Rhode Island, pour une série de conférences et d'expositions. Il dispose de quatorze lettres de recommandation. « Il en parle depuis vingt ans et c'est important que les gens l'entendent », rapporte Youk Chhang, directeur du Centre cambodgien de documentation sur le génocide.

Mais, en dépit de sa notoriété et des appuis dont il bénéficie aux Etats-Unis, l'administration américaine a refusé de lui délivrer un visa, a rapporté le *Cambodia Daily*, quotidien anglophone de Phnom Penh. Son métier de peintre représente le « risque » qu'il ne quitte pas le territoire américain avant l'expiration de son visa. En octobre, sept membres d'un ballet cambodgien en tournée aux Etats-Unis avaient refusé de regagner leur pays. Vers la même date, des officiels cambodgiens avaient exploité leurs relations pour faire entrer parents et amis aux Etats-Unis.

Vann Nath est effondré. « Le rêve que j'ai envisagé de réaliser pendant des années s'est dissous en l'espace de trois ou quatre minutes », a-t-il déclaré. Il souhaitait notamment profiter de sa tournée en Amérique pour collecter des fonds destinés à la création d'un centre d'accueil de personnes âgées. Il devait également recevoir à New York, en novembre, un prix décerné par Human Rights Watch. Un agent consulaire américain a déclaré que le peintre avait encore la ressource de faire appel de la décision.

Mais Vann Nath ne sait plus que faire : « Je suis déçu et honteux. Je ne suis pas sûr d'avoir envie de faire une nouvelle demande de visa. »

Jean-Claude Pomonti

ANALYSE

Les leçons de la crise asiatique

LORSQUE, entre l'été et l'automne 1997, la tornade financière asiatique partie de Thaïlande s'étendit à l'Indonésie et à la Malaisie puis à la Corée du Sud, l'Asie « battante », celle dont on avait fait un peu hâtivement un « miracle », est soudain apparue comme une cause perdue. Les économistes et analystes financiers qui l'avaient élevée au rang de modèle en découvraient brusquement les déficiences : endettement faramineux, manque de transparence, surévaluation des actifs, capitalisme de copinage... Les économies émergentes, championnes de la croissance, semblaient au tapis pour longtemps.

Cinq ans après, elles sont à nouveau en expansion, indique la Banque asiatique de développement

(BAD) : l'Asie orientale (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande plus la Corée du Sud et la Chine) devrait enregistrer cette année une croissance moyenne de 5,8 %. Certes, elle ne connaîtra plus une expansion exponentielle – et les effets du ralentissement américain obscurcissent l'horizon –, mais la vigueur de la demande intérieure contribue à une croissance plus équilibrée et, par conséquent, moins vulnérable aux fluctuations des exportations. Sans choc extérieur, la croissance régionale devrait atteindre 6,2 % en 2003, estime la BAD.

En dépit des incertitudes dues à la part importante des exportations dans leur croissance, le redressement des économies asiatiques, sur la toile de fond des malversations

qui ébranlent le modèle de capitalisme représenté par les Etats-Unis (affaires Enron, WorldCom, Merrill Lynch, Xerox...), incite à s'interroger sur les « certitudes » véhiculées par le discours ultralibéral qui domine l'analyse économique et qui n'a pas épargné ses leçons à cette partie du monde. Aujourd'hui, le « ver dans le fruit » se trouve non pas dans les limbes opaques d'un capitalisme dit « asiatique » mais en son centre : à Wall Street. Incident de parcours ou crise révélatrice des errements auxquels entraîne la suprématie des marchés financiers qui ont fait de la hausse des cours une création de valeur ?

Philippe Pons

Lire la suite page 10

MER ET MONTAGNE

Polémique sur la fin programmée de la gratuité des secours



APRÈS les skieurs l'hiver, les randonneurs, VTTistes, véliplanchistes et autres ramasseurs de champignons devront-ils s'assurer chaque été ? La loi sur la démocratie de proximité, votée en février, prévoit de faire payer par les personnes secourues le coût des interventions. Les montagnards débattent, les marins s'opposent.

Lire page 6

COMMERCE - MARKETING
COMMUNICATION - PUBLICITÉ

COURSUS EN 5 ANS
Admission après Bac
Admissions parallèles

PARIS • BORDEAUX • LILLE • LYON • NANTES • STRASBOURG • TOULOUSE

ISEG
EXECUTIVE

L'école nouvelle génération BAC+5

N° vert 0 800 16 20 17
www.iseg.fr

L'adhésion à l'ISEG est obligatoire pour tous les étudiants

INTERNATIONAL

LA GUERRE CONTRE AL-QAÏDA

Des forces de l'**ALLIANCE DU NORD** afghane se seraient rendues coupables de « crimes de guerre » à grande échelle, en **NOVEMBRE 2001**, dans les combats autour de Kunduz, une enclave tenue par les talibans et des combattants d'Al-Qaïda. Ces faits, déjà évoqués, font l'objet d'un **MÉMORANDUM CONFIDENTIEL** des Nations unies dont l'hebdomadaire américain *Newsweek* publie la teneur dans son dernier

numéro. L'enquête de l'ONG américaine **MÉDECINS POUR LES DROITS DE L'HOMME (PHR)** et des témoignages locaux suggèrent que plus de 1000 combattants faits prisonniers par les troupes du général

DOSTOM auraient trouvé la mort, par asphyxie, lors de leur transport, enfermés dans des **CONTENEURS**. Les cadavres auraient été ensevelis dans des fosses communes à l'aide de bulldozers.

Graves soupçons de crimes de guerre dans le nord de l'Afghanistan

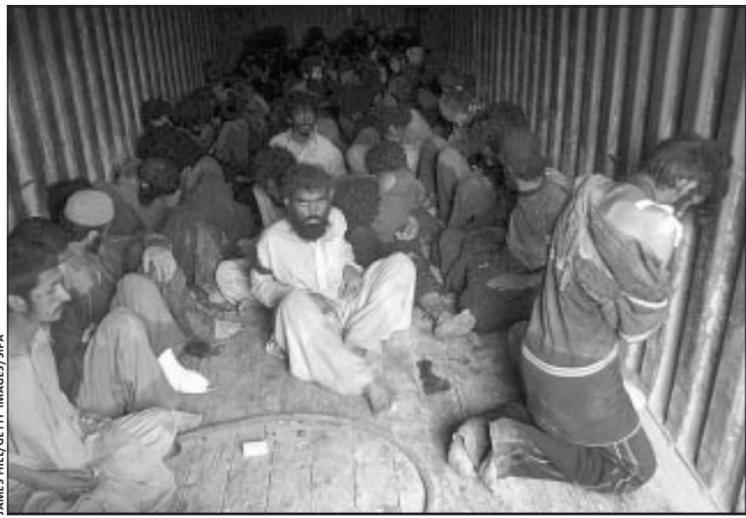
La découverte de fosses communes renfermant les corps de combattants talibans et membres du réseau Al-Qaïda, près de Mazar-e-Charif, relance les interrogations sur les actes des troupes afghanes alliées à la coalition antiterroriste durant l'offensive contre le régime du mollah Omar

WASHINGTON

de notre correspondant

Le département d'Etat a réagi, lundi 19 août, aux informations de l'hebdomadaire *Newsweek* accusant les adversaires des talibans d'avoir commis des crimes de guerre, dans le nord de l'Afghanistan, en novembre 2001. « Nous examinons les circonstances qui entourent les événements rapportés par la presse », a déclaré Philip Reeker, porte-parole adjoint du ministère des affaires étrangères, ajoutant : « Nous avons souligné et nous continuons à souligner, auprès des autorités afghanes, qu'il est important d'enquêter sur les allégations de violations des droits de l'homme ou de crimes de guerre. » M. Reeker n'a pas précisé en quoi pourraient consister ces enquêtes. Il n'a pas évoqué, non plus, la question des responsabilités encourues par les militaires des forces spéciales américaines qui se trouvaient alors auprès du chef des forces de l'Alliance du Nord dans cette région, le général Dostom.

L'article de *Newsweek* (daté 26 août) fait état d'un mémorandum confidentiel de l'ONU, selon lequel les faits découverts « suffisent à justifier une enquête criminelle officielle ». Il rapporte des témoignages d'où il ressort que plusieurs centaines de combattants talibans, prisonniers des forces du général



JAMES HILL/GETTY IMAGES/SIPA

Dostom, ont péri étouffés dans des conteneurs transportés sur des semi-remorques et ont été enterrés dans des fosses communes. « Plus de mille personnes sont mortes dans les conteneurs », affirme aussi Aziz ur-Rahman Razekh, directeur de l'Organisation afghane des droits de l'homme.

C'est une ONG américaine, Médecins pour les droits de l'homme (Physicians for Human Rights,

PHR), intervenant depuis plusieurs années en Afghanistan, qui a découvert les fosses communes de Dasht-e-Leili, dans la région de Mazar-e-Charif. John Heffernan est l'un des deux membres de PHR envoyés à Mazar-e-Charif, début janvier, pour enquêter sur la chute de Kunduz, ville dont les défenseurs talibans s'étaient rendus, fin novembre, à l'Alliance du Nord. « Des gens parlaient de prisonniers

qui n'étaient jamais arrivés à la prison de Sheberghan, dit l'enquêteur. Ils parlaient, aussi, de terrains sur lesquels étaient passés des bulldozers. » La mission de M. Heffernan était consacrée à la prison de Sheberghan, où ont été entassés, selon lui, jusqu'à 3 500 captifs, dans des bâtiments prévus pour 800 détenus. Fin janvier, un rapport rendu public par PHR ne portait que sur les conditions sanitaires et morales inhumaines

Combattants pro-talibans ligotés et enfermés dans un conteneur, attendant d'être emmenés depuis la prison de Mazar-e-Charif, le 1^{er} décembre 2001.



de cette détention. Cependant, l'organisation a décidé d'alerter le ministère américain de la défense sur les témoignages évoquant des fosses communes, à un quart d'heure de route de la prison. En même temps, elle a dépêché sur place deux de ses spécialistes de médecine légale, Bill Haglund et Stefan Schmitt. Ceux-ci ont procédé à un sondage, qui leur a confirmé qu'il s'agissait bien de charniers récents.

« TERRIBLE RENIEMENT »

Le 1^{er} mars, PHR a envoyé au président afghan, Hamid Karzaï, une lettre lui demandant d'assurer la protection du site en vue d'une enquête plus ample ; copie de cette lettre a été adressée à plusieurs responsables de l'ONU, aux membres permanents du Conseil de sécurité (dont la France), puis au département d'Etat et au département de la défense américains. Cette démarche a entraîné la mise en œuvre d'une mission de l'ONU, à laquelle ont participé MM. Haglund et Schmitt. En mai, PHR a publié son propre rapport sur les fosses communes. En juin, un cinéaste irlandais, Jamie Doran, a diffusé un documentaire portant sur les mêmes événements (lire page 3).

Mais l'administration américaine est restée inerte. Le directeur exécutif de PHR, Leonard Rubenstein, a

dénoncé, dimanche 18 août, « le refus des Etats-Unis d'admettre et d'explorer la possibilité que son partenaire militaire ait assassiné des centaines ou des milliers de prisonniers ». Tout en refusant la Cour pénale internationale - qui ne serait d'ailleurs pas compétente pour ces crimes antérieurs au 1^{er} juillet -, les Etats-Unis ont affirmé qu'ils feraient toujours en sorte que les criminels de guerre répondent de leurs actes.

Pour M. Rubenstein, l'attitude de Washington sur Sheberghan « est un terrible reniement de cet engagement ». Le directeur de la communication de la Maison Blanche, Daniel Bartlett, ayant déclaré sur ABC qu'il convenait d'abord « d'examiner les faits », M. Rubenstein a fait remarquer qu'il n'avait connaissance d'aucun projet d'enquête. Lundi, après la déclaration du département d'Etat, le directeur de PHR a salué « un pas en avant », mais il est resté méfiant : si les collaborateurs du secrétaire d'Etat, Colin Powell, s'étaient montrés « préoccupés », a-t-il noté, lors de leur rencontre avec PHR, ceux du ministre de la défense, Donald Rumsfeld, avaient indiqué sèchement que celui-ci n'ordonnerait aucune enquête.

Patrick Jarreau

TROIS QUESTIONS À... DAVID LAPAN

1 Lieutenant-colonel, vous êtes porte-parole du commandement central chargé des opérations en Afghanistan. Les militaires américains présents sur les lieux ont-ils eu connaissance des faits rapportés par Physicians for Human Rights et par *Newsweek* ?

Les premières allégations sont apparues en janvier. Nous n'avions pas, alors, de forces dans la région. Nous avons demandé aux membres des Forces spéciales qui se trouvaient ailleurs en Afghanistan ou qui étaient rentrés aux Etats-Unis s'ils avaient eu connaissance d'atrocités. Ils ont répondu que non. Fin novembre, lors de la mutinerie de Qala-e-Jangi, il y avait, sur place, une poignée d'hommes. Ils ont assisté à la reddition de l'aérodrome de Mazar-e-Charif, à celle de Kunduz et au transfèrement à Sheberghan des survivants de Qala-e-Jangi. Ils affirment qu'ils n'ont vu transporter des prisonniers que dans des camions découverts et que les détenus recevaient de l'eau et de la nourriture.

2 Les détenus de Sheberghan ne parlaient-ils pas de ce qui était arrivé aux autres combattants talibans qui s'étaient rendus ?

Début décembre, les Forces spéciales sont allées à Sheberghan. C'est là qu'elles ont identifié John

Walker Lindh [le « taliban américain »]. Autour de Noël, il y avait sur place 150 hommes des unités ordinaires, qui faisaient le tri parmi les détenus. Le Comité international de la Croix-Rouge était là aussi. Aucun militaire américain n'a entendu parler d'atrocités, ni de morts par asphyxie dans des conteneurs. Avant de partir pour l'Afghanistan, ils ont tous reçu une formation leur apprenant que, s'ils étaient témoins d'atrocités ou de violations des droits de l'homme, ils devraient agir pour y mettre fin.

3 Le département de la défense a-t-il décidé d'enquêter lui-même à la suite des témoignages rapportés par plusieurs sources ? Les militaires sont-ils autorisés à répondre aux journalistes ?

Je n'ai pas connaissance qu'une enquête ait été ordonnée. Les membres des Forces spéciales savent ce qu'est la sécurité. Ils n'ont pas besoin d'ordres pour savoir à qui et sur quels sujets ils doivent parler ou pas.

Propos recueillis par P. J.

Les Nations unies sont accusées de lenteurs et de tergiversations

NEW YORK (Nations unies)

correspondance

Après avoir dirigé une enquête préliminaire sur les événements de Sheberghan, dans le Nord de l'Afghanistan, l'ONU est accusée de traîner les pieds. Dans une lettre adressée à Kofi Annan, Leonard Rubenstein, directeur exécutif de Physicians for Human Rights (PHR), « exhorte la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (Manua) à soutenir les enquêtes sur les sites de fosses communes ainsi que leur préservation ». Selon cette lettre, que s'est procurée *Le Monde*, « sur la base des preuves obtenues par l'équipe de médecine légale de l'ONU, il est tout à fait possible que l'un de ces lieux de sépulture ait été le théâtre d'un crime de guerre de grande ampleur ». L'ONG sait de quoi elle parle : entre le 28 avril et le 7 mai, deux de ses experts en médecine légale ont participé pour le compte de la Manua à l'enquête en question, aux côtés d'un médecin légiste du Haut-Commissariat de l'ONU pour les droits de l'homme.

A Dasht-e-Leili, près de Sheberghan, ils ont étudié une large fosse commune marquée de traces d'engins lourds. L'équipe a sondé le sol et creusé un « trou-test », dans lequel 15 corps ont été retrouvés, à 1,5 m de profondeur. Trois de ces corps ont été exhumés et autopsiés ; ils ne portaient ni chemises, ni chaussures, mais leurs attributs vestimentaires indiquaient qu'il s'agis-

sait vraisemblablement de Pachtounes, l'ethnie dominante des talibans. L'état des corps faisait remonter la mort à plusieurs mois, mais après l'offensive de l'automne. « L'examen des corps et l'absence de traumatisme violent, de blessures par arme à feu ou par un objet tranchant ou pointu, a conduit l'équipe à conclure que la cause de la mort était à mettre en rapport avec une mort par asphyxie », expliquait, en mai, au cours d'une conférence de presse, Manoel de Almeida e Silva, porte-parole de la Manua.

SUJET EXPLOSIF

Les enquêteurs n'ont pu qu'étudier les sites, exhumer et autopsier un petit nombre de corps, collecter quelques preuves matérielles et interroger quelques témoins et représentants des communautés locales. « Nous savons que, dans le but de produire des preuves utiles pour faire un compte rendu des atrocités rapportées, il est nécessaire de se livrer à une enquête de médecine légale plus approfondie », écrit M. Rubenstein. M. Annan n'a pas encore répondu à la missive.

Enquêter sur les violations des droits de l'homme fait partie du mandat de la Manua, mais le sujet est explosif. L'ONU ne veut pas donner l'impression d'enquêter sur des crimes commis contre les talibans, alors même que les crimes commis par les talibans sont toujours impunis. L'insécurité sur place rend en outre, selon les

diplomates, tout travail d'enquête risqué.

« Il faudrait un bon programme de protection des témoins », explique un officiel de l'ONU. A court terme, notre priorité sera sans doute de protéger ces sites en vue d'une future enquête. » Les Nations unies font mine de croire que les Afghans eux-mêmes pourraient rendre la justice. La commission afghane des droits de l'homme doit mettre en place, à cette fin, une « Commission Vérité ».

En attendant, il est difficile de savoir ce qu'est devenu le rapport de l'ONU, qui n'était pas disponible, lundi 19 août, au siège de l'organisation à New York. Ce n'est pas la première fois qu'une enquête de l'ONU est sujet à controverse. « Les Etats-Unis tiennent la Manua en laisse courte », commente un diplomate.

Fin juin, les forces américaines avaient bombardé par erreur une cérémonie de mariage dans le centre de l'Afghanistan, faisant 48 morts et 118 blessés. Des fonctionnaires de l'ONU s'étaient rendus sur place et avaient produit un rapport préliminaire, que les Nations unies devaient rendre public. Selon le *Times* de Londres, il accusait les soldats américains d'avoir fait disparaître des preuves de leur tragique erreur. Après quelques tergiversations, ce rapport avait été enterré.

Yves Laurent

Les Américains ont fait mine d'ignorer les risques pesant sur les détenus

De nombreux témoignages font douter que les membres des Forces spéciales présents aient pu ne pas être informés des faits

LE PENTAGONE est-il responsable de crimes de guerre du fait que ses alliés afghans ont tué des talibans qui s'étaient volontairement rendus en novembre 2001 ? interroge *Newsweek* dans son dernier numéro. « Où étaient les forces américaines, demande le magazine, lorsque des centaines de ces prisonniers sont morts, étouffés dans des conteneurs scellés, lors de leur transfèrement de Kunduz vers la prison de Sheberghan ? » La première réponse est bien connue : les Forces spéciales étaient en permanence, par petits groupes, au cœur du dispositif qui a mené à ces drames, en particulier aux côtés du général Rachid Dostom dont les hommes font, dans cette affaire, figure d'accusés.

« Rien ne suggère », écrit toutefois l'hebdomadaire, que les Américains aient été « prévenus, qu'ils aient vu les prisonniers chargés dans les conteneurs ou qu'ils aient eu la possibilité de s'y opposer ». Au terme de son enquête, *Newsweek* accuse cependant le Pentagone, non seulement d'avoir ignoré ses demandes répétées d'explications, mais aussi d'avoir menti. En outre, les témoignages qu'il cite et qui recourent

ceux déjà recueillis dès décembre par d'autres médias - dont *Le Monde* - montrent que, si les Américains n'étaient au courant de rien, ils devaient bien être bien les seuls dans ce cas dans la région.

D'abord, les négociations ayant mené à la reddition de milliers de talibans et de leurs alliés à Kunduz - le chiffre de 6 000 a été avancé - se sont déroulées en présence de trois officiers de renseignement américains et d'une douzaine de membres des Forces spéciales. Lesquels devaient bien savoir que la seule grande prison de la région, celle de Sheberghan, n'était prévue que pour 800 détenus. Il fut certes convenu que le gros des prisonniers afghans retourneraient dans leurs villages, de même que la plupart des combattants « arabes » et étrangers serait décidé par l'ONU.

Mais les Américains devaient aussi savoir qu'une telle promesse comptait peu face à la « tradition » qui s'était établie dans la région, quand Mazar-e-Charif avait changé trois fois de maîtres en deux ans : celle de tuer les prisonniers en les laissant étouffer dans des conte-

neurs au soleil, avant de jeter les corps dans le désert de Dasht-e-Leili, à l'ouest de Sheberghan. Selon des rapports de l'ONU, ce fut le sort infligé à 1 250 talibans en 1997, puis à des « centaines » de leurs ennemis, surtout Hazaras, en 1998.

VINGT-SEPT CAMIONS

Trois ans plus tard, c'est donc une nouvelle occasion de vengeance qui s'est présentée. D'autant plus que les Américains, qui planifiaient la nouvelle guerre, n'ont guère donné le bon exemple, avec l'épisode de la forteresse de Qala-e-Jangi - quand, aidés des Britanniques, ils ont dirigé l'opération visant à mater la révolte des talibans non afghans qui y avaient été parqués, en refusant ensuite qu'elle fasse l'objet de la moindre enquête. Cette opération s'était révélée pour le moins disproportionnée, avec ses 86 survivants sur 400 détenus - des survivants d'ailleurs « imprévus », tous les prisonniers ayant été, un moment, donnés pour morts (*Le Monde* daté des 17 et 18 février).

C'est parce que le massacre de Qala-e-Jangi monopolisait l'attention que les Forces spéciales, disent

leurs défenseurs, n'auraient pas remarqué le sort des autres prisonniers - les milliers d'Afghans et de Pakistanais parqués, à quelques kilomètres de là, dans un enclos traversé par une route à l'ouest de Mazar-e-Charif, fermée pour l'occasion. Ils y ont été ligotés et mis dans des conteneurs (jusqu'à 200 hommes par compartiment), puis escortés par des soldats du général Dostom jusqu'à la prison de Sheberghan - « où les Américains étaient présents depuis le début », selon un témoin cité par *Newsweek*. Vingt-sept camions seraient ainsi arrivés à la prison entre le 29 novembre et le 1^{er} décembre, dont l'un au moins ne contenait plus que des morts, selon l'un des chauffeurs.

Interrogé par *Le Monde* en décembre, Hadji Mohammed, l'un des médecins de la prison, a estimé à « cinq cents peut-être » le nombre des morts par asphyxie dans ces camions. Les prisonniers parlaient, eux, de « près d'un millier », alors que le directeur de la prison, le général Jurabek, avouait seulement « une quarantaine de morts, dans un camion qui s'était renversé ». Plus tard, un autre proche du général

Dostom devait donner à *Newsweek* le chiffre de « 100 à 120 morts - surtout des blessés qui n'ont pas supporté le voyage », en soulignant que nul n'avait jamais cherché à tuer des détenus, contrairement à ce qu'assurent les survivants.

La vérité git sans doute sous les sables de Dasht-e-Leili, là où Bill Haglund, le spécialiste de médecine légale qui a épaulé les enquêteurs de l'ONU, a trouvé, en janvier, 15 corps dans une tranchée de 3 m de long, dont tout porte à croire qu'ils sont morts en novembre par suffocation. Là, aussi, où des villageois ont dit avoir vu l'arrivée, début décembre, de « quatre ou cinq conteneurs » puis de bulldozers et de soldats de Rachid Dostom qui ont interdit tout accès au site. Le mémorandum confidentiel de l'ONU, que vient de révéler *Newsweek*, « recommande fortement », de son côté, « de geler toute activité liée à [cette enquête] d'une extrême sensibilité politique, tant qu'une décision n'aura pas été prise sur sa finalité : procès criminel, « commission Vérité » ou autre ».

Sophie Shihab

Prépa HEC

EXIGENCE - QUALITÉ - RÉUSSITE

- ✓ 1^{ère} et 2^{ème} années, classe de cubes
- ✓ Admissions sur dossier
- ✓ Journées spéciales d'inscription

DEUG Sc. Eco/Droit

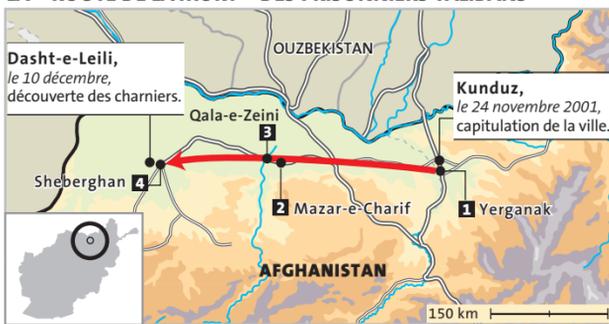
PROFESSEURS DAUPHINE/ASSAS

- ✓ 1^{ère} et 2^{ème} années
- ✓ Cours d'été et de pré-rentrée
- ✓ Soutien annuel

ISTH

2, rue de Rémusat - 75016 Paris
Tél. : 01 42 24 10 72
Enseignements Supérieurs Privés

LA « ROUTE DE LA MORT » DES PRISONNIERS TALIBANS



- 1 Lieu de regroupement des prisonniers talibans et des combattants d'Al-Qaïda.
- 2 Le 25 novembre, une révolte éclate à la prison de Qala-e-Zein.
- 3 Le 28 novembre, les prisonniers sont transférés à bord de camions porte-conteneurs vers la prison de Sheberghan.
- 4 Le 30 novembre, plusieurs milliers de talibans sont retrouvés morts, asphyxiés à l'intérieur des conteneurs.

Source : Newsweek Reporting

Au Parlement européen, un débat et une mission d'enquête avortés

BRUXELLES

de notre bureau européen

Au mois de juin, en marge de la session du Parlement européen, les députés de la Gauche unitaire européenne (GUE, communiste) avaient créé la surprise en diffusant le film de Jamie Doran sur les crimes de guerre perpétrés dans la région de Mazar-e-Sharif, dans le nord de l'Afghanistan. Plus de 150 personnes s'étaient entassées dans la salle du groupe, à Strasbourg, afin d'assister à la présentation du documentaire, auquel la presse internationale avait, les jours suivants, donné un large écho.

Fort de cette couverture médiatique, le président de la GUE, Francis Wurtz, espérait obtenir du Parlement européen qu'il fasse diligen-

« Le PPE veut ménager les Américains, et les socialistes ont eux aussi des réticences à couvrir ce chapitre »

FRANCIS WURTZ (GUE)

ter une enquête. « Nous voulions le vote d'une résolution qui aurait réclamé une enquête de l'ONU ainsi que, dans l'immédiat, la surveillance des sites soupçonnés de contenir des fosses communes », précise-t-il.

Appuyé par le président des Verts, Daniel Cohn-Bendit, M. Wurtz a demandé à la conférence des présidents, qui définit l'ordre du jour, que la question de l'Afghanistan fasse partie des débats d'urgence de la session de juillet. Dans un premier temps, il a obtenu gain de cause. Mais, à l'ouverture de la session, les deux principaux groupes que sont le PPE (droite) et le PSE (socialistes) ont obtenu le remplacement de ce débat par un point sur la crise en Argentine. C'est en vain que M. Wurtz a tenté de faire valoir l'urgence qu'il y avait à traiter ce sujet, avant que des preuves ne disparaissent. « Je pense que les raisons de l'opposition des deux groupes sont politiques », estime le prési-

dent de la GUE : « Le PPE veut ménager les Américains, et les socialistes ont eux aussi des réticences à couvrir ce chapitre. »

La porte-parole de Hans-Gert Pöttering, président du groupe du PPE, nous indique que le sujet méritait « un débat plus substantiel, devant nécessairement être organisé après les vacances ». M. Wurtz remarque que « l'argument est servi chaque fois que des groupes minoritaires font des propositions ». Enrique Baron Crespo, président du groupe du PSE, explique que l'affaire méritait un « suivi sérieux » qui « imposait son passage par la commission des affaires étrangères ». Un argument que balaié encore M. Wurtz : « Les socialistes invoquent la commission des affaires étrangères quand ça les arrange, mais ils n'hésitent pas à modifier ses choix lorsqu'ils ne lui conviennent pas. »

Après cet échec, M. Wurtz a tenté de monter par ses propres moyens une expédition en Afghanistan avec une délégation pluraliste de députés. Il a obtenu l'accord de principe du conservateur britannique Roy Perry (PPE), qui l'avait déjà accompagné dans le camp palestinien de Jénine, en avril ; Louwies van der Laan, libérale, membre, comme M. Perry, de la délégation pour les relations avec le Conseil législatif palestinien, a dit oui ; de même que Jannis Sakellariou, coordinateur du groupe socialiste à la commission des affaires étrangères. « Nous voulions refaire l'itinéraire décrit dans le film, et éventuellement rencontrer les témoins », explique M. Wurtz, qui indique avoir « trouvé un accueil étonnamment coopératif auprès de l'ambassadeur d'Afghanistan à Bruxelles. » Mais le voyage n'a pu avoir lieu, en raison du petit nombre d'avions disponibles pour Kaboul et de l'imminence des vacances parlementaires.

M. Wurtz compte reprendre ses deux initiatives lors de la session de rentrée. En attendant, il a écrit au Comité international de la Croix-Rouge, qui s'est déclaré incompétent pour diligenter une enquête, ainsi qu'au Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, dont il espère une réponse.

Rafaële Rivais

Abou Nidal, mercenaire terroriste, a été découvert tué par balles à Bagdad

Ennemi de Yasser Arafat, il avait multiplié, de 1978 à 1991, les attentats antijuifs et anti-OLP

LE CHEF du Fatah-Conseil révolutionnaire (Fatah-CR), Abou Nidal, a été retrouvé mort par balles dans son appartement de Bagdad, ont annoncé, lundi 19 août, des sources palestiniennes à Ramallah. Sabri Al-Banna - c'était son vrai nom - était un mercenaire - « un fusil à louer », selon l'expression du journaliste britannique Patrick Seale (*Abu Nidal, a Gun for Hire*, Ed. Random House), prêt à changer de maître comme de chemise et à recourir aux moyens les plus extrêmes pour mettre en échec la politique du chef de l'OLP, Yasser Arafat. Il est incontestablement le Palestinien qui a causé le tort le plus grand à la lutte de libération nationale palestinienne.

Mégalomane, méfiant et cruel, il était aussi d'une cupidité qui lui avait permis de devenir millionnaire en dollars, fortune qu'il ne devait pas uniquement à son sens des affaires, mais aussi - et peut-être surtout - au chantage qu'il exerçait sur différents gouvernements (Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Belgique, Suisse, etc.), auxquels il avait souvent réussi à extorquer de l'argent sous la menace d'attentats terroristes.

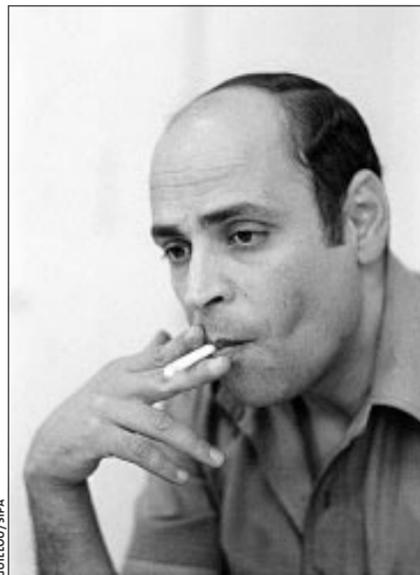
PUR TUEUR

Pour se faire une idée de sa fortune, il suffit de rappeler que, vers le milieu des années 1990, la Suisse avait bloqué un compte de près de 20 millions de dollars dans une banque de Zurich, dont la détentrice n'était autre que... son épouse. Et qu'à la mi-janvier 2000, c'était au tour de l'Autriche d'en faire autant, après avoir arrêté une femme, membre du Fatah-CR, qui se préparait à retirer près de 7,5 millions de dollars d'une banque. Le « gauchiste » qu'était Abou Nidal à ses débuts, révolté par les méthodes autoritari-

De la rue Copernic à la rue des Rosiers

En France, Abou Nidal a été mis en cause dans l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic, à Paris, le 3 octobre 1980 (4 morts et 30 blessés), et dans celui de la rue des Rosiers (6 morts et 22 blessés), en 1982. D'autre part, en juillet 2001, le parquet de Paris avait requis le renvoi devant les assises de trois terroristes présumés, soupçonnés d'appartenir au groupe d'Abou Nidal, pour l'attentat commis en juillet 1988 contre le navire grec *City-of-Poros*. Cet attentat avait fait 9 morts, dont 3 Français, et des dizaines de blessés, dont 21 Français.

« Pour les victimes de l'attentat de la rue des Rosiers, l'espoir s'évanouit de voir Abou Nidal répondre devant la justice des actes qu'il a commis ou de ceux qu'il a commandités », a déclaré, lundi 19 août, Françoise Rudetzki, présidente de l'association française SOS-Attentats. « Si l'information sur sa mort (...) se confirme, il faudra aussi savoir par qui et pour quoi il a été tué », a ajouté M^{me} Rudetzki. - (AFP.)



Abou Nidal à Bagdad, en 1975. Après sa rupture avec Yasser Arafat, en 1974, le fondateur du Fatah-Conseil révolutionnaire (Fatah-CR) avait mis son groupe terroriste au service successif de plusieurs Etats arabes de la région (Irak, Syrie, Libye), n'hésitant pas à changer de protecteur et de commanditaire en fonction des circonstances politiques et de ses propres intérêts.

res du chef du Fatah, était en effet devenu, une fois la rupture consommée avec le mouvement de Yasser Arafat, en 1974, un pur tueur, qui n'épargnait pas les militants palestiniens qui œuvraient à une solution politique du conflit avec Israël.

Le Fatah-CR est en effet responsable du meurtre, en janvier 1978, à Londres, de Saïd Hammami, représentant de l'OLP en Grande-Bretagne et l'un des premiers diplomates à prôner le dialogue avec la gauche israélienne. Suivirent les assassinats d'Ezzedine Kalak, à Paris, en août de la même année, de Naïm Khodr à Bruxelles, en juin 1981, d'Issam Sartaoui à Lisbonne, en avril 1983... et surtout, en janvier 1991, d'Abou Iyad, l'un des dirigeants historiques du Fatah. Le Fatah-CR a également commis des

attentats contre une synagogue à Istanbul (septembre 1986), contre les comptoirs de la compagnie israélienne El Al aux aéroports de Vienne et de Rome (décembre 1985), contre l'ambassadeur d'Israël à Londres, Shlomo Argov - attentat qui fut à l'origine de l'invasion israélienne du Liban en 1982 -, pour n'en citer que quelques-uns.

Nombreux sont les Palestiniens qui sont convaincus qu'Abou Nidal était un agent d'Israël, ou que le Fatah-CR était pour le moins infiltré par les services de renseignement de l'Etat juif. Le terrorisme qu'il pratiquait contribuait en tout cas à accréditer l'image de « terroristes » qu'Israël voulait donner des combattants palestiniens.

Né à Jaffa en mai 1937, Sabri Al-Banna était le douzième fils d'un

agriculteur aisé, né du second mariage de son père, avec sa jeune employée de maison. Méprisé par ses demi-frères, il en nourrit une vive amertume et une soif de reconnaissance que l'exil forcé, après la création de l'Etat d'Israël, contribua à porter à son paroxysme.

POIGNE DE FER

Après un flirt avec le parti Baas, il adhère au Fatah, où Abou Iyad le prend sous son aile. D'abord représentant du Fatah au Soudan, il est ensuite envoyé, à sa propre demande, à Bagdad (1970), d'où il ne tarde pas à se déchaîner contre la direction de son organisation, après que Yasser Arafat eut accepté le cessez-le-feu et la réconciliation avec le roi Hussein de Jordanie. Il doit alors à Abou Iyad de ne pas être banni du Fatah. C'est finalement en 1974 qu'il en est exclu, puis condamné à mort pour tentative d'assassinat de Mahmoud Abbas (alias Abou Mazen), l'un des dirigeants de l'OLP. Abou Nidal s'est alors mis au service du président irakien Ahmed Hassan Al-Bakr.

Mais Sabri Al-Banna n'est pas homme à s'encombrer d'états d'âme. A l'Irak, son tuteur dans les années 1970, succède la Syrie, au début des années 1980, puis la Libye à partir de 1985. Pour peu que ses intérêts se confondent, totalement ou en partie avec ceux d'un pays, il s'y réfugie et offre ses services. Dirigeant ses hommes d'une poigne de fer, il n'a jamais hésité à liquider ses propres camarades. Mais son organisation a connu aussi de graves scissions, au milieu des années 1980, souvent pilotées par Abou Iyad. Le meurtre de ce dernier aura été pratiquement l'ultime dernier « fait d'armes » du tueur.

Mouna Naïm

L'armée israélienne s'est retirée de Bethléem

Des heurts entre Tshal et les Palestiniens ont eu lieu ailleurs en Cisjordanie

L'ARMÉE israélienne s'est repliée, lundi soir 19 août, de la ville de Bethléem, en Cisjordanie, au profit de la police palestinienne, en vertu de l'accord conclu la veille avec l'Autorité palestinienne sur un transfert progressif des tâches de sécurité. Des heurts ont néanmoins eu lieu entre les deux parties dans d'autres secteurs de Cisjordanie. Mardi à l'aube, l'armée israélienne a pénétré dans le camp de réfugiés de Tulkarem, dans une vaste opération de perquisition au cours de laquelle quatre Palestiniens ont été blessés et une quinzaine d'autres, recherchés, ont été arrêtés.

L'armée a annoncé dans un communiqué que son retrait de Bethléem et son « redéploiement autour de la ville visent à permettre aux Palestiniens d'agir contre le terrorisme et à la population de reprendre une vie normale ». L'armée « continuera d'alléger les sanctions imposées à la population là où le calme sera respecté (...) et d'agir contre le

terrorisme dans tout secteur où la sécurité sera menacée », ajoute le communiqué. Parallèlement, une centaine de policiers palestiniens en provenance de Jéricho, à bord d'une dizaine de véhicules tout-terrain, sont arrivés à Bethléem pour y assurer la sécurité, ont indiqué des responsables palestiniens.

ACCORD TESTÉ

L'accord entre l'Autorité palestinienne et Israël prévoit également un redéploiement progressif de l'armée dans la bande de Gaza, mais sur le terrain aucun mouvement de troupes n'avait encore été observé, mardi matin. Dans la partie sud de la bande, un Israélien a été mortellement blessé mardi matin, lorsque des Palestiniens ont ouvert le feu sur le véhicule à bord duquel il circulait, près de la colonie juive de Névéd Dekalim, selon une source hospitalière israélienne.

L'accord entre l'Autorité palestinienne et Israël a été salué par l'Union européenne et les Etats-

Unis, mais il est contesté par plusieurs formations palestiniennes.

Dans le nord de la Cisjordanie, un Palestinien âgé de 13 ans a été tué, lundi, par un tir de char israélien près de Jénine. L'armée israélienne a par ailleurs mené des incursions dans les camps de réfugiés de Jénine et de Balata, ainsi qu'à Naplouse, où elle affirme avoir détruit un laboratoire de fabrication d'explosifs. Deux soldats israéliens et un Palestinien ont été blessés.

Par ailleurs, la Cour suprême d'Israël a différé, lundi, ses débats sur l'expulsion de Cisjordanie vers la bande de Gaza de trois parents proches d'activistes palestiniens. Les juges ont accepté une requête présentée par les avocats des trois Palestiniens qui ont demandé que l'audience se tienne en présence d'un nombre plus important de juges. Le 13 août, la Cour avait ordonné la suspension des expulsions pour en examiner les tenants et aboutissants. - (AFP.)

NOUVELLE CITROËN C3
LA VIE EST BELLE

**C3 à partir de 11 050 €*
avec 7/14/5/21/F**

C3 EXCLUSIVE 1.4: 14 740 €
avec 7/14/5/21/F (modèle présenté)**

DE SÉRIE SUR TOUTE LA GAMME :

- 5 portes
- 4 airbags Citroën™
- Aide au freinage d'urgence
- ABS avec répartiteur électronique de freinage
- Direction à assistance électrique
- Volant réglable en hauteur et en profondeur
- Commandation automatique du coffre
- Banquette arrière rabattable 2/3-1/3...

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin. *Pour une C3 1.4. **Modèle présenté: C3 Exclusive 1.4 avec options sur les atouts de confort et sécurité. Tarif consommateur du 4 juillet 2002 (réservé aux particuliers). **Coursiers professionnels. CITROËN - 11000

L'Union européenne veut créer un fonds d'aide en cas de catastrophe naturelle

Pour réparer les dégâts des inondations, l'Allemagne reporte d'un an les baisses d'impôts prévues

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les graves inondations qui viennent de ravager l'Europe centrale ont montré que l'Union européenne n'était démunie face à des catastrophes naturelles. Aucun « argent frais » n'étant disponible, faute de ligne budgétaire spécifique, la Commission va devoir faire avec ce qu'elle a : l'argent programmé au titre des fonds structurels dans les Etats membres de l'Union, et des crédits d'adhésion dans les pays candidats.

La Commission a promis qu'elle autoriserait le redéploiement de ces crédits, initialement destinés à financer des infrastructures, mais pas encore dépensés. De son côté, la Banque européenne d'investissement a proposé d'octroyer des prêts à taux préférentiels, à hauteur de 1 milliard d'euros, pour financer des opérations de reconstruction.

Ce bricolage déplaît manifestement à la Commission : les porte-parole de l'exécutif bruxellois ont souligné à plusieurs reprises que celui-ci ne pouvait faire autrement, dans la mesure où le Parlement européen, qui constitue une branche de l'autorité budgétaire,

a supprimé une ligne destinée aux aides d'urgence, qui existait autrefois. Le cabinet de Pat Cox, le président libéral du Parlement, indique que les députés ont supprimé cette ligne en 1997, à la demande du rapporteur libéral Laurens Jan Brinkhorst, lui-même ancien directeur général de l'environnement de la Commission. La ligne était dotée de montants si symboliques que les parlementaires ont jugé qu'elle mobilisait inutilement de l'argent. Ils ont préféré la supprimer, plutôt que de la renflouer...

Avec l'irruption de catastrophes climatiques, le besoin de son rétablissement s'est fait sentir : déjà, en 2001, avec les inondations dans la Somme, un groupe d'eurodéputés français, toutes tendances confondues, l'avait, en vain, réclamé. Lors du mini-sommet de Berlin, dimanche 18 août, les quatre chefs de gouvernement, allemand, autrichien, tchèque et slovaque, réunis autour du président de la Commission, Romano Prodi, ont demandé la création d'un fonds spécifique de 500 millions d'euros pour lutter, à l'avenir, contre les catastrophes naturelles.

Le président du Parlement, Pat Cox, a fait savoir lundi 19 août,

dans un communiqué, qu'il venait d'inviter Romano Prodi à préparer « dès que possible des propositions adéquates pour le Parlement et le Conseil », en vue de débloquent l'argent promis aux victimes des inondations, sans préciser toutefois s'il était favorable au retour d'un fonds contre les catastrophes. Le président du groupe socialiste du

Un porte-parole de la Commission a souligné que les candidats à l'adhésion et les pays membres de l'UE seront aidés de la même façon

Parlement européen, Enrique Baron Crespo, avait tenu à faire savoir, dès le 14 août, que « les socialistes avaient obtenu, en 2002, la réintroduction d'une ligne budgétaire pour la protection civile » dotée... de 1,5 million d'euros, une goutte d'eau au regard de l'océan des besoins actuels à couvrir.

Ces besoins seront toutefois difficiles à évaluer, et la Commission devra attendre que les Etats membres les lui communiquent pour calculer le montant des sommes dont elle va autoriser le redéploiement. Un porte-parole a toutefois souligné, lundi 19 août, que les candidats à l'adhésion et les pays membres de l'Union seront aidés de la même façon : « C'est un principe politique : nous aidons les gens, qu'ils soient à l'intérieur de l'Union ou encore à l'extérieur », a-t-il déclaré.

En Allemagne, la facture devrait

atteindre une dizaine de milliards d'euros. Le chancelier Gerhard Schröder a annoncé, lundi, que 5,1 milliards d'euros provenant de fonds structurels étaient disponibles – ce que la Commission pourrait bientôt confirmer. Il a pris, en outre, la décision de reporter d'un an, à 2004, son programme de baisse d'impôts, afin de dégager 6,9 milliards d'euros d'économies pour un fonds de solidarité avec les victimes des inondations. Une session exceptionnelle du Bundestag devrait entériner cette mesure, trois semaines avant le scrutin du 22 septembre, auquel le chancelier est candidat pour sa réélection.

« Cette mesure de solidarité est nécessaire en raison de l'ampleur de la catastrophe, nous pensons que cela sera très bien compris par la population », a souligné M. Schröder lors d'une conférence de presse. Le gouvernement a aussi décrété le gel de toutes les dépenses budgétaires qui ne sont pas jugées indispensables.

Ces décisions devraient limiter le dérapage des déficits publics, qui risquent d'atteindre en 2002 la limite de 3 % du produit intérieur brut (PIB), fixée comme plafond dans le pacte de stabilité européen. Le ministre des finances allemand, Hans Eichel, a promis, lundi, que l'Allemagne respecterait les critères de Maastricht. Une annonce qui devrait satisfaire la Commission, puisque, la semaine dernière, Romano Prodi avait déclaré que les intempéries ne pouvaient servir d'« excuse pour contourner le Pacte de stabilité ».

De son côté, la République tchèque devrait renoncer au projet de s'équiper de 24 avions de combat, afin de dégager une économie de 2 milliards d'euros pour la réparation des dégâts occasionnés par les récentes inondations.

Rafaële Rivais

Une femme a été condamnée à la lapidation au Nigeria

Amina Lawal Kurami a été jugée pour « adultère » au nom de la charia



Amina Lawal Kurami, 30 ans, avec son enfant de huit mois, Wasila, né hors mariage. Ses avocats ont annoncé qu'ils introduiraient un nouveau recours, devant une juridiction fédérale.

UNE COUR D'APPEL islamique dans le nord du Nigeria a confirmé, lundi 19 août, la condamnation à mort par lapidation d'une jeune femme pour avoir donné naissance à un enfant hors mariage, un fait assimilé à l'adultère par la charia. Le tribunal de Funtuna, à 300 km de la capitale fédérale Abuja, a infligé cette sentence à Amina Lawal Kurami, 30 ans, mère de trois enfants, dont une fille, Wasila, née dix-huit mois après son second divorce. La peine deviendra exécutoire au sevrage du bébé, en janvier 2004.

Les avocats de M^{me} Kurami, qui a fondu en larmes à l'annonce du verdict, accueilli par un murmure approbateur « Allah est grand » dans le prétoire, ont annoncé qu'ils introduiraient un nouveau recours, devant une juridiction fédérale. Représentant le gouvernement central, qui, sans avoir les moyens d'imposer son point de vue, juge anticonstitutionnelle l'application de la loi islamique dans les douze Etats fédéraux du Nord qui l'ont introduite depuis trois ans, la ministre de la condition

féminine, Clara Obazele, s'est déclarée « déçue » par la décision du tribunal de Funtuna.

POUVOIR FÉDÉRAL AFFAIBLI

Amina Lawal Kurami avait été condamnée en première instance, le 25 mars, le jour même qu'était acquittée par une cour d'appel Safiya Husaini, la première femme nigérienne à s'être vu infliger la peine capitale par lapidation pour « adultère ». Le cas de M^{me} Husaini avait suscité une forte mobilisation de soutien dans de nombreux pays occidentaux, l'Union européenne ayant « exigé des autorités nigériennes qu'elles évitent définitivement cette incroyable cruauté ».

Cependant, depuis, les rapports de force entre le pouvoir fédéral du président Obasanjo, un chrétien du Sud, et les gouverneurs des douze « Etats charia » du Nord ont évolué en faveur de ces derniers, le chef de l'Etat étant sous le coup d'un vote de censure par la Chambre basse du Parlement pour « inaptitude et corruption » (Le Monde du 15 août).

Stephen Smith

La crue de l'Elbe dévale vers le nord

Le bilan humain des inondations en Allemagne s'est alourdi, lundi 19 août, de quatre victimes, atteignant un total de 19 morts depuis dix jours. La crue de l'Elbe accélère sa course en aval, en direction du port de Hambourg et de la mer du Nord. Magdebourg, la capitale de la Saxe-Anhalt (Est), a passé la nuit de lundi à mardi en état de siège. Finalement, les digues y ont tenu bon, sauf à l'est de la ville, où plusieurs centaines de soldats, pompiers et secouristes ont empilé des sacs de sable pour colmater une fissure.

La situation était la plus critique, mardi, dans le sud de la Saxe-Anhalt, à Dessau et dans la région de Wittenberg, ville située à 140 km au sud de Berlin, où 40 000 personnes ont dû être évacuées. Dans cette partie de l'Allemagne, les digues ont lâché à sept endroits, et des hélicoptères ont largué des sacs de sable pour tenter de fermer les brèches. Les liaisons ferroviaires étaient partiellement interrompues. En aval, les Etats régionaux du Brandebourg (Est), de Basse-Saxe (Nord-Ouest) et de Mecklembourg-Poméranie (Nord-Est) commençaient à être menacés, les eaux y montant plus vite que prévu. – (AFP, Reuters.)

Holly et Jessica : la Grande-Bretagne suspendue au verdict des enquêteurs

LONDRES

de notre correspondant

La Grande-Bretagne semble en état d'apnée après la découverte au cours du week-end des cadavres de Holly Wells et de Jessica Chapman et l'arrestation de deux suspects. Dans la soirée du 19 août, la garde à vue de Ian Huntley et de sa fiancée, Maxine Carr, a été prolongée jusqu'à mercredi matin. Après cette date butoir, la police est légalement contrainte d'inculper ou de libérer le couple.

Le temps semble suspendu dans la bourgade de Soham (Cambridgeshire), où habitaient les deux fillettes de 10 ans dont les corps ont été découverts le 17 août. Par respect pour les parents et les habitants, les chaînes de télévision ont retiré leurs équipes de la petite cité martyre.

L'autopsie pratiquée sur les corps retrouvés dans un bois situé à Lakenhead, à une douzaine de kilomètres de Soham, n'a pas été

concluante. D'après les experts, plusieurs semaines pourraient être nécessaires pour déterminer avec précision les circonstances du meurtre de Holly et de Jessica.

Les policiers continuent de fouiller le domicile des deux suspects, Ian Huntley, concierge à Soham, et Maxine Carr, institutrice auxiliaire à l'école primaire St Andrew's, ainsi que le bungalow du père du premier.

CAMPAGNE DE JOURNAUX

Il est toujours aussi difficile de savoir pourquoi la Cambridgeshire Constabulary a arrêté le couple. Il apparaît que le jeune couple avait été placé vingt-quatre heures sous surveillance à la suite de « tuyaux » de journalistes alertés par leurs questions insistantes sur l'évolution de l'enquête.

Si le duo devait être inculqué, une chape de plomb va s'abattre sur l'affaire. A toute question, la police sera contrainte d'opposer un « pas de commentaire ». Tout pré-

venu a droit à un procès équitable et le secret absolu de l'instruction doit être garanti. Pour ne pas influencer les jurés, la couverture médiatique d'un éventuel procès sera limitée à un compte rendu des débats du style de ceux des greffiers.

En revanche, en cas de relaxation, Ian et Maxine devraient devenir riches. La presse populaire ne manquera pas de sortir le chèque pour obtenir l'exclusivité des révélations sur leur séjour en préventive. De l'avis général, pareille bavure pourrait entraîner la remise à plat de l'organisation, fortement régionalisée, de la police britannique (Le Monde du 20 août).

« Y a-t-il un enfant en sécurité ? », s'interroge le tabloïd Daily Express à la suite des nombreux appels de parents et d'enfants en état de choc reçus par la cellule d'aide psychologique mise en place à Soham. En exprimant sa « compassion » pour les parents des deux amies, le premier minis-

tre, Tony Blair, a clairement indiqué qu'il entendait prendre des mesures à la rentrée pour renforcer la protection de l'enfance.

Les pédophiles qui tentent d'aborder les enfants sur Internet seront particulièrement visés. La disparition a eu lieu une heure après que les deux fillettes eurent surfé sur le Web depuis l'ordinateur de l'une d'entre elles. Le ministre de l'intérieur envisage également un resserrement des contrôles sur les antécédents judiciaires des professionnels travaillant avec des enfants, l'amélioration du registre des pédophiles et l'aggravation des peines pour délits sexuels graves.

En revanche, le gouvernement ne devrait pas reprendre à son compte la campagne menée par plusieurs journaux d'informer les parents de la présence dans leur quartier d'un pédophile ayant purgé sa peine.

Marc Roche

Le pape veut remplir sa mission pontificale « jusqu'à la fin »

CRACOVIE

de notre envoyé spécial

C'est la fin d'une rumeur qui courait depuis des années et que l'annonce d'un nouveau voyage du pape dans son pays natal avait subitement amplifiée. A 82 ans, devant la dégradation de son état de santé, Jean Paul II renoncerait à sa charge et finirait ses jours en Pologne. Les démentis, prudemment distillés par l'entourage, n'avaient pas levé tout doute. Même des cardinaux bien en cour n'écartaient pas l'hypothèse d'une « renonciation » si le pape ne se sentait plus en état d'exercer sa fonction.

La mise au point est venue du pape lui-même, lundi 19 août, à quelques heures de son retour pour Rome. Il l'a faite symboliquement en terre polonaise, dans un lieu qui lui est cher : au sanctuaire quatre fois centenaire de Kalwaria Zebrzydowska, dans la montagne, au sud de Cracovie, là où, enfant, il accompagnait son père veuf et où, jeune étudiant et prêtre, il allait « mûrir ses décisions ». Et il a fait cette annonce sous la forme d'une invocation à la Vierge de Kalwaria : « Donne-moi les forces physiques et spirituelles pour

pouvoir remplir, jusqu'à la fin, la mission que le Christ m'a confiée. »

Les témoins de cette prière sans précédent dans sa bouche furent une quarantaine de cardinaux, évêques, prêtres, moines de ce sanctuaire et des dizaines de milliers de fidèles encore massés au bord des routes. L'équivoque n'est ainsi plus permise : seule la mort ou la perte irréversible de ses « forces physiques » pourrait empêcher Jean Paul II de continuer de gouverner son Eglise. Il ne sera pas le premier pape des temps modernes à démissionner de son plein gré. Le précédent remonte à Célestin V en 1294 !

SURVOL DE LA VILLE NATALE

Il n'en avait pas moins mis en scène son huitième voyage en Pologne comme s'il était le dernier. Juste avant son départ, Karol Wojtyła a longuement survolé en hélicoptère sa ville natale de Wadowice (à 50 km de Cracovie). Deux autres visites ont été ajoutées en extrême à son programme, dans deux monastères, à Bielany et Tyniec, où il avait aussi l'habitude de méditer.

La veille, dimanche 18, il s'était rendu dans

son quartier cracovien de Debniki où, un jour de l'hiver 1941, il retrouva son père mort. Puis il s'était incliné au cimetière Radowicki sur la tombe de ses parents, était retourné dans sa faculté de philosophie de l'université Jagellon, avait lu les vêpres en silence dans la chapelle du château de Wavel où, le 2 novembre 1946, il avait célébré sa première messe. Samedi 17 encore, traversant le faubourg de Lagiewniki, il avait raconté l'époque de la guerre où, « en sabots », le jeune Wojtyła allait travailler à l'usine Solvay, transformée depuis en magasin Carrefour !

Pèlerinage de la mémoire ou adieu à la Pologne ? Le pape est rentré à Rome avec son secret.

Mais dans un pays désorienté par une situation catastrophique (plus de 18 % de chômeurs), où les dirigeants politiques sont discrédités, où pour la première fois, dans un sondage Cebos du mois de juin, le pouvoir communiste est regretté par une majorité de Polonais, il a été une fois de plus plébiscité comme le « père » de la nation.

Henri Tincq

Des armes américaines déployées dans le Golfe

WASHINGTON. Le Pentagone a loué une dizaine de cargos dont les deux premiers ont commencé des rotations en direction de pays du Golfe pour y prépositionner des armements en vue de renforcer la présence militaire autour de l'Irak, selon le quotidien The New York Times repris, mardi 20 août, par l'International Herald Tribune. Les responsables américains ne font aucun commentaire sur ces rotations maritimes, mais le quotidien y voit un premier indice « tangible » de la volonté de Washington de préparer, d'ici à l'automne, la logistique nécessaire à d'éventuelles opérations contre le régime de Saddam Hussein. Le contrat avec les loueurs de ces cargos porte sur l'acheminement d'équipements et de munitions susceptibles d'armer, depuis des stocks aux Etats-Unis et en Europe, quatre brigades blindées américaines dans la région. Dans le passé, de tels prépositionnements avaient commencé deux mois avant l'attaque de 1991 contre Bagdad.

Tchéchénie : plus de 105 morts dans la chute d'un hélicoptère russe

MOSCOU. Plus de 105 soldats sont morts dans la chute de l'hélicoptère russe Mi-26 lundi près de Grozny, la capitale tchéchène, a déclaré, mardi 20 août, une source à l'état-major des forces fédérales dans le Caucase du Nord, citée par l'agence Itar-Tass. Selon la même source, 33 personnes, blessées ou brûlées, sont hospitalisées à la base militaire de Khankala, où devait se poser l'hélicoptère. Dix-sept d'entre elles sont dans un état grave. Les officiels russes ont avancé deux versions pour expliquer la chute de l'hélicoptère de transport militaire : une panne technique ou le tir d'un missile à partir du sol. A la télévision russe, le président Vladimir Poutine a réclamé une enquête « minutieuse » sur les causes de l'accident. Des sites Internet liés aux organisations tchéchènes ont revendiqué une attaque « planifiée ». L'appareil, un gros porteur, effectuait la liaison entre Moudok, un centre pour les opérations dans le Caucase du Nord, et Khankala, la plus grande base militaire en Tchéchénie. – (Corresp. AFP.)

DÉPÊCHES

■ **IRAK : Le Parlement a approuvé à l'unanimité**, lundi 19 août, la candidature de Saddam Hussein à un nouveau mandat présidentiel de sept ans. Les 250 députés ont voté à main levée. Saddam Hussein préside l'Irak depuis 1979. La Constitution dispose qu'après l'accord du Parlement la candidature doit être soumise à un référendum populaire. – (AFP.)

■ **CORÉES : 21 demandeurs d'asile nord-coréens sont arrivés**, lundi 19 août, dans le port sud-coréen d'Inchon après avoir navigué deux jours sur un bateau de pêche. Cet incident intervient une semaine après la reprise des pourparlers de haut niveau entre les deux Corées. – (AFP.)

SALONS HAUT DE GAMME

OUVERT EN AOÛT

Canapés et fauteuils CLUB

meubles Decor Actuel



80, rue Claude-Bernard 75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

FRANCE - SOCIÉTÉ

POLITIQUE

Dans un **LIVRE D'ENTRETIENS** qu'elle publie le 29 août, à la veille de l'université d'été du PS à La Rochelle, Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'Etat au logement dans le gouvernement de Lionel Jospin,

est le premier dirigeant socialiste à porter publiquement des **CRITIQUES PERSONNELLES** contre l'ancien premier ministre pour expliquer son échec. « *Manifestement, écrit-elle, il était un peu court pour être prési-*

dent », l'estimant éloigné de la base, « *étranger* » au contact avec les électeurs, enfermé « *dans une tour d'ivoire* » à Matignon. Elle décrit le candidat comme « *un pessimiste ENTOURÉ D'AUTISTES* », doté d'un

« *ego hypertrophié* ». Dans un entretien accordé au *Monde*, Jean-Christophe **CAMBADÉLIS**, député (PS) de Paris, accuse M^{me} Lienemann de « *provoquer une polémique pour des raisons publicitaires* ».

Une dirigeante socialiste ouvre le procès de Lionel Jospin

Dans un livre à paraître le 29 août, Marie-Noëlle Lienemann, ex-secrétaire d'Etat au logement et figure de la Gauche socialiste, affirme que le candidat du PS était entouré de « courtisans », doté d'un « ego hypertrophié » et juge qu'il était « un peu court pour être président »

LA DEDICACE à Lionel Jospin n'était pas encore rédigée, lundi soir 19 août. Sur son lieu de vacances, Marie-Noëlle Lienemann venait de recevoir les premiers exemplaires de son livre, *Ma part d'inventaire* (Ramsay, 156 p., 15 €), qui paraît le 29 août, à la veille de l'université d'été du PS, à La Rochelle, et dans lequel elle porte de féroces critiques contre le candidat défait. « *Ce sera peut-être, dit-elle, quelque chose comme : "A Lionel, pour l'accabler davantage, mais aussi, peut-être, pour te donner l'envie de venir nous prouver que tu peux faire mieux"...* »

D'avance, l'ex-secrétaire d'Etat au logement de M. Jospin, figure de la Gauche socialiste certes connue pour ses emportements, espère convaincre qu'au-delà des reproches personnels son propos est politique, et qu'il s'inscrit dans le débat sur la reconstruction du PS. L'argumentaire diffusé par l'éditeur insiste, lui, sur les attaques portées contre l'ancien premier ministre, accusé pêle-mêle d'avoir renié les valeurs de la gauche, d'avoir cru aveuglément en une victoire présentée comme « évidente » et d'avoir « abandonné son camp en rase campagne ».

Rédigé sous la forme d'entretiens avec le journaliste de Radio J Frédéric Haziza, le livre brise, de fait, une manière de tabou. Jusqu'ici, aucun responsable socialiste



Marie-Noëlle Lienemann et Lionel Jospin au mois d'avril 2001 (avec, en arrière-plan, François Patriat, alors secrétaire d'Etat aux PME). Dans un livre à paraître le 29 août, l'ancienne secrétaire d'Etat au logement dresse un réquisitoire virulent contre celui qui fut son chef de gouvernement.

n'avait publiquement dénoncé les faiblesses, voire les erreurs, du candidat Jospin. A la faveur de la campagne législative qui a immédiatement suivi la défaite du 21 avril, le PS s'en était tenu à une autocritique générale, laissant seul M. Jospin s'attribuer, au soir du premier tour, la responsabilité personnelle de l'échec. M^{me} Lienemann va, elle, bien plus loin. Elle décrit une campagne personnalisée à l'excès, « *privatisée* » par la garde rapprochée du candidat et faussée par les « *communicants* », au cours de

laquelle M. Jospin, décidant seul de tout, « *pessimiste entouré d'autistes* », se serait isolé parmi les courtisans – au premier rang desquels elle éreinte Olivier Schrameck, son directeur de cabinet à Matignon.

Il y a plus dur encore. « *Serrer des mains, écouter les problèmes, faire don de soi aux électeurs, tout cela lui est étranger*, écrit-elle. *Jospin ne va pas vers les autres. Cela relève d'une certaine pudeur qui l'amène à penser que c'est le peuple qui doit venir à lui. En tout cas, je ne lui ai jamais trouvé la fibre de l' élu local.* » Cir-

constance atténuante, elle estime que Matignon prédestine son locataire à s'enfermer dans « *une tour d'ivoire* », mais pour en déduire qu'il fit l'erreur de ne pas en partir pour entrer en campagne. « *Il avait la tête dans le guidon* », dit-elle.

Les jugements sur l'homme sont rudes, parfois empreints de cruauté : « *Sa façon de faire est très marquée par la logique des partis, des forces organisées. De ce point de vue, son passage par l'OCI (Organisation communiste internationaliste) a laissé en lui la marque d'un esprit de système trotskiste.* » D'où elle déduit que, « *pour le poste de premier secrétaire du parti, il avait des compétences incontestables ; pour celui de pre-*

mier ministre, il avait des capacités indéniables. Mais, pour être candidat à la fonction suprême, d'autres qualités sont nécessaires : un rapport direct au peuple, un sens de la synthèse politique et le charisme d'un homme d'Etat. Cela lui faisait sans doute défaut. Manifestement, il était un peu court pour être président. »

Dans ce réquisitoire, M^{me} Lienemann trouve quelques mots pour défendre le bilan du gouvernemen-

tant en passe d'éclater, retournant, mardi dans *Libération*, les critiques contre leur auteur, qualifiant la publication du livre de « *connerie* » et jugeant que le candidat battu « *ne mérite pas d'être insulté comme cela* ».

Ni l'intéressé, bien sûr, ni aucun de ses lieutenants n'a, pour l'heure, répondu autrement que sous couvert d'anonymat. « *Pendant la campagne*, dit un autre ancien ministre,

« Le Temps de répondre » réédité, sans préface

Le livre d'entretiens que Lionel Jospin avait publié avec le journaliste Alain Duhamel au début de cette année, durant la campagne présidentielle, *Le Temps de répondre* (Stock), va être réédité, le 3 septembre, par le Livre de poche. Un accord avait été conclu en ce sens dès avant les vacances, en dépit du succès mitigé de l'ouvrage – qui se serait vendu à environ 40 000 exemplaires, sur un tirage de 200 000 livres. L'ancien premier ministre et candidat malheureux a avalisé cette réédition, mais il a refusé de la faire précéder d'une préface en expliquant qu'il aurait nécessairement dû y revenir sur sa défaite du 21 avril et que le moment ne lui en paraissait « *pas encore venu* », a-t-on indiqué au *Monde* auprès de son éditeur. Ce refus – et sa justification – paraissent contredire l'hypothèse selon laquelle M. Jospin écrirait actuellement un livre à paraître dans les mois à venir, née aussitôt après la confiance récente de l'ex-chef du gouvernement au quotidien *Corse-Matin* : « *Je ne serai pas toujours muet* » (Le Monde du 14 août).

auquel elle appartient durant un an, déplore sans surprise une dérive « *social-libérale* » du PS, épargne François Hollande, « *qui sentait bien*, dit-elle, un décalage [avec] la base du PS » et regrette « *de n'avoir pas parlé plus fort* » durant une campagne à laquelle, assure-t-elle, la Gauche socialiste ne fut que « *partiellement associée* ». Lui aussi issu du gouvernement Jospin, Jean-Luc Mélenchon, autre figure d'un cou-

il y avait un conseil politique toutes les semaines. Je ne l'ai jamais entendue l'ouvrir. » Lundi soir, M^{me} Lienemann anticipait ces reproches. « *Ils vont tous dire que j'exagère, mais ils savent bien qu'au fond ce que j'écris est vrai. Et que la plupart des critiques que je fais on les a entendues 2 000 fois en parlant avec les militants.* »

Hervé Gattegno

PROFIL UNE PERPÉTUELLE INDIGNÉE

C'était à Porto Alegre, au Brésil, fin janvier, haut-lieu de la lutte contre la mondialisation libérale. Marie-Noëlle Lienemann y venait comme secrétaire d'Etat au logement de Lionel Jospin, et non en simple égérie de la Gauche socialiste. « *Ici ce n'est pas un grand happening soixante-huitard, pendant que l'on continue à déréguler à fond la caisse. On crée un rapport de forces* », assurait-elle, ajoutant : « *Je suis fondamentalement réformiste.* »

L'ennemi de l'intérieur alors, c'est Laurent Fabius, avec lequel elle avait fait alliance au congrès de Rennes, douze ans plus tôt. « *Lui, il veut vraiment qu'on perde ! Qu'il vienne ici, expliquer sa course à l'échalotte sur l'impôt... il est vraiment toutouch.* » Elle ne doutait

pas que le candidat Jospin serait élu en mai. En apôtre de longue date de l'alliance rouge-rose-vert, elle redoutait juste qu'il ne renonce, une fois président, à prononcer un « *grand discours fondateur* » au sommet mondial du développement durable de Johannesburg – qui s'ouvre dans quelques jours. Mais l'histoire qui s'écrit est bien différente : « *Lionel* » a perdu, et « *Marie-No* », fidèle à sa réputation de « *grande gueule* », a encore frappé. En perpétuel état d'indignation, elle vote, en 1991, contre la Guerre du Golfe. L'année précédente, au congrès de Rennes, elle a dénoncé la gauche qui n'est plus la gauche – un leitmotiv – depuis qu'elle « *pactise en Afrique avec des potentats* ». En 1992, les fabiusiens réclament son départ du gou-

vernement Bérégovoy, parce qu'elle a déclaré que le PS refuse « *de défendre les petites gens* » et qu'il faut « *créer un nouveau parti* ».

Déçue de Rocard, déçue de Fabius, déçue de Jospin, cette ancienne prof de physique-chimie, issue d'une famille marquée par le personnalisme chrétien, de tradition socialiste, enseignante et profondément européenne, est devenue mitterrandolâtre sur le tard. Par amour de l'art du compromis ? Elle-même y excelle. Implacable dénonciatrice des « *affaires* », elle s'est présentée aux législatives à Béthune (Pas-de-Calais), la main dans la main avec Jacques Mellick, champion des ennuis judiciaires.

Béatrice Gurrey

Jean-Christophe Cambadélis, député PS de Paris

« Pas constructif et volontairement destructeur »

Que pensez-vous du réquisitoire de Marie-Noëlle Lienemann, qui dresse sa « *part d'inventaire* » quatre mois après la défaite de Lionel Jospin à la présidentielle ?

Tout socialiste se doit de réfléchir aux succès et aux échecs de la gauche plurielle, mais il est choquant, dans le fond et dans la forme, de voir une ancienne ministre de Lionel Jospin attaquer avec une telle virulence le gouvernement auquel elle a participé. Il faut peut-être d'abord laisser parler les militants et les sans-grade de cette période avant de commencer à critiquer la politique à laquelle on a contribué. Je pense qu'il y a un devoir de réserve de la part des anciens ministres du gouvernement. Prétendre maintenant que Lionel Jospin est « *entouré d'autistes* » est également choquant : il fallait le dire avant et publiquement.

Quant au fond, si Marie-Noëlle Lienemann pensait que ce gouvernement capitulait devant le social-libéralisme depuis le traité d'Amsterdam, elle n'avait aucune raison, appartenant à la Gauche socialiste, d'y entrer. Il y a là un exercice qui ne relève pas d'une totale rigueur intellectuelle.

Un livre si virulent, publié si vite, cela vous étonne ?

On connaît tous Marie-Noëlle et ses coups de gueule, on l'aime pour ses qualités et pour ses défauts. Mais, là, elle a confondu

vitesse et précipitation. Elle n'était pas obligée de publier ce livre avant l'université d'été du PS. C'est une faute politique. Alors qu'il faut se tourner vers l'avenir, elle provoque délibérément une polémique, à la veille de La Rochelle, pour des raisons étroitement publicitaires.

Son analyse est-elle fautive pour autant ?

Si des choses doivent être dites, elles doivent l'être collectivement et l'on peut attendre une certaine pudeur de la part des anciens ministres. Tout ce qui pourrait être vrai dans ce livre, par exemple la responsabilité commune des acteurs de la gauche plurielle, est recouvert par le voile de l'indignation et par l'outrance du propos. Ce qui va être retenu est la charge contre Lionel Jospin, et non l'analyse. C'est inutile. Cela nous confine à un débat pour ou contre Jospin, alors que la question qui est ouverte est : « *Quelle gauche maintenant ?* » Non seulement ce n'est pas constructif, mais c'est volontairement destructeur.

Lionel Jospin devrait-il répondre ?

Je ne lui ai pas parlé récemment, mais je suppose qu'un jour ou l'autre il aura envie de donner son analyse. Et surtout de remettre les pendules à l'heure par rapport au gouvernement Raffarin, qui tire un peu trop sur la ficelle « *c'est la faute à Jospin* » pour expliquer ses diffi-

cultés. Sans avoir d'informations particulières, je pense qu'il s'exprimera d'abord sur la situation présente, puis éventuellement sur le PS et, enfin, qu'il fera un retour sur le passé. Mais, sur ce dernier point, sans doute pas avant un an.

Le livre de M^{me} Lienemann va-t-il, selon vous, amplifier les remous actuels au sein du PS ?

Il provoquera des remous médiatiques, mais très rapidement, les militants reprendront la maîtrise du débat et refuseront de se le voir confisquer pour des raisons publicitaires. Ce n'est pas parce que la Gauche socialiste traverse une crise qu'il faut essayer de la surmonter sur le dos de Lionel Jospin et sous le parapluie accueillant de François Mitterrand.

M^{me} Lienemann oppose justement les personnalités de Lionel Jospin et de François Mitterrand, avec un net penchant pour ce dernier. Qu'en pensez-vous ?

L'élément central chez Jospin, c'est la gauche ; chez Mitterrand, c'était la France. C'est peut-être cela qui a fait la différence. Jospin a sauvé le PS à la présidentielle de 1995, il a conduit la gauche plurielle à la majorité en 1997 et assuré la stabilité du pays pendant cinq ans. Il faut, pour ce faire, avoir quand même quelques qualités.

Propos recueillis par B. G.

1^{er} assureur de personnes en France	14 millions de personnes assurées	25 000 points de vente	136 Mds € d'actifs
--	---	----------------------------------	------------------------------



VIVEZ BIEN ASSURÉ

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2002

Nette surperformance par rapport au marché français

Chiffre d'affaires consolidé 9 797 M€ + 13,2 %

Encours gérés au 31.06.2002 + 7 %

Activité

Le chiffre d'affaires de CNP Assurances du 2^{ème} trimestre 2002 s'établit à 4 305,3 M€, soit une progression de 9,1 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2001 et à 4 137,4 M€ à périmètre constant (hors Brésil) en croissance de 4,9 %.

Sur le 1^{er} semestre 2002 le chiffre d'affaires est de 9 797 M€, soit une progression de 13,2 % par rapport au 1^{er} semestre 2001 et de 9,2 % à périmètre constant, en nette surperformance par rapport au marché français vie-capitalisation (+3 %).

Les encours en France progressent sur un rythme annuel de l'ordre de 6,5 % (contre 6 % pour le marché français) et d'environ 7 % y compris Caixa Seguros.

International

L'intégration de Caixa Seguros acquise au Brésil au début du 3^{ème} trimestre 2001 concourt pour 167,9 M€ au chiffre d'affaires au 2^{ème} trimestre 2002 et de 348,6 M€ à celui du 1^{er} semestre 2002.

L'activité des filiales portugaises (Global, Global Vida), des filiales argentines et brésiliennes représentée au 1^{er} semestre 2002 un chiffre d'affaires de 424,4 M€ (soit plus de 6 fois le montant du 1^{er} semestre 2001) et de 75,8 M€ à périmètre constant (soit une croissance de 9 %).

Perspectives

CNP Assurances confirme son objectif de croissance de 5 % du chiffre d'affaires en 2002 (hors Brésil) et de 10 % du résultat net consolidé récurrent part du groupe sauf nouvelle dégradation sensible des marchés.

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre par segment d'activité :

Chiffre d'affaires	30/06/2002 en M€	30/06/2001 en M€	Evolution en %
Epargne	7 899,7	7 062,7	+ 11,9
Retraite	473,1	394,3	+ 20,0
Prévoyance	441,9	371,0	+ 19,1
Couverture de prêts	775,5	689,3	+ 12,5
Dommages aux biens*	115,6	45,9	+ 151,9
Frais de soins de santé	91,2	90,5	+ 0,8
Total	9 797,0	8 653,7	+ 13,2

* Caixa Seguros (Brésil) a été consolidé au 3^{ème} trimestre 2001.

Relations analystes et investisseurs institutionnels : Brigitte Molhou : 01 42 18 77 27 - E-mail : infocnp@cnp.fr
Relations avec les actionnaires : **CNP Vert** 0800 544 544 - E-mail : actionnaires@cnp.fr **www.cnp.fr**

La fin programmée de la gratuité des secours divise élus et sauveteurs

La loi de février qui permet aux communes de facturer aux personnes secourues le coût de leur sauvetage fait craindre l'apparition d'inégalités entre ceux qui pourront s'assurer et les autres

DEUX noyades dans une rivière de Corse-du-Sud à cause d'une crue qui a nécessité l'hélicoptère de 19 personnes, une journée de recherches inutiles dans le massif de l'Oisans pour retrouver un randonneur qui est rentré tout seul chez lui, sain et sauf... Le week-end du 15 août pourrait fournir des arguments aux partisans comme aux adversaires du paiement des opérations de sauvetage par ceux qui en bénéficient.

Spécificité française remontant au XVIII^e siècle, le principe de la gratuité des secours pourrait, en effet, être définitivement mis à mal par l'article 54 de la loi sur la démocratie de proximité, votée en février. Ce texte étend à « toute activité sportive et de loisir » la possibilité pour les communes d'exiger « des intéressés ou de leurs ayants droit » le remboursement de « tout ou partie » des frais de secours « engagés à l'occasion d'accidents consécutifs à la pratique » de ces activités. C'est la loi montagne de 1985 qui avait pour la première fois donné cette option aux maires, responsables de l'organisation des secours sur leur territoire, mais son champ d'application se limitait jusque-là au ski alpin et au ski de fond.

Cette fois, sitôt que le décret d'application de la loi de février sera publié, randonneurs, véliplanchistes, VTTistes ou simples ramasseurs de champignons victimes d'accidents pourront se voir présenter la note. De 3 000 à 7 000 euros pour une intervention banale nécessitant le recours à l'hélicoptère, la note peut monter à 70 000 euros, voire davantage, pour un sauvetage nécessitant la présence de dizaines de secouristes pendant plusieurs jours. A l'origine de l'article 54, le sénateur (UDF) Jean Faure, également maire de la station d'Autrans (Isère), tire argument de l'opération menée en juillet 1996 au gouffre Berger, dans le Vercors, pour secourir six spéléologues, dont deux sont décédés. La facture du sauvetage, qui avait duré près d'une semaine et mobilisé près de 300 personnes, s'était élevée à 1 million de francs, dont 300 000 francs à la charge de la commune, « soit le tiers de son budget », précise M. Faure. Une subvention du conseil général avait finalement permis de couvrir les frais.

« Compte tenu du développement des activités d'été comme la randonnée, l'escalade ou le parapente, les interventions de secours n'ont cessé de s'accroître, et le budget communal a les plus grandes difficultés à supporter leur prise en charge », affirme Raymond Bimet, maire de la petite station de Sainte-Foy-Tarentaise (Savoie). Le 16 mai, son conseil municipal a voté une délibération l'autorisant à répercuter la totalité des frais de sauvetage quel que soit l'activité pratiquée.

Celui de Chamonix (Haute-Savoie) n'a pas l'intention pour l'instant de lui emboîter le pas. « Ce dossier est extrêmement compliqué et le remède peut être pire que le mal », estime le maire (DVD) Michel Charlet, faisant allusion à la

disparité des situations entre les communes disposant de moyens de secours publics pris en charge par l'Etat (gendarmes, CRS) et celles qui n'en ont pas. M. Charlet souhaite que l'ensemble des élus de stations se concertent afin d'adopter une attitude commune. Dans le massif du Mont-Blanc, une cinquantaine de gendarmes du peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) sont chargés des secours. Compte tenu du nombre d'accidents, il arrive néanmoins aux maires d'être contraints de faire appel à un hélicoptère privé à la charge de la commune, puisque, jusqu'à présent, ils ne pouvaient facturer cette prestation. Sur les 1 200 interventions enregistrées chaque année en Haute-Savoie, 75 % concernent la vallée de Chamonix.

« COMPORTEMENTS IMBÉCILES »

Jean Faure se défend toutefois de vouloir remettre en cause le principe de la gratuité des secours, assurés pour l'essentiel par la gendarmerie, les CRS et les sapeurs-pompiers. « Il ne s'agit que d'une participation aux frais, dont le montant est laissé à l'appréciation des communes », garantit le sénateur, qui, de cette façon, espère « responsabiliser les pratiquants, limiter les actes d'imprudence et les comportements imbéciles ».

Lourd bilan pour les randonnées en montagne

● **En montagne, 87 morts lors de l'été 2001**, contre 102 à l'été 2000. Le nombre des interventions et des personnes secourues ont respectivement baissé de 4 % et de 10 %. Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2001, le Système national d'observation de la sécurité en montagne (SNOSM) a recensé 2 295 interventions. L'hélicoptère a été le moyen le plus utilisé (1 923 interventions, 500 fois par mois en moyenne). Pour l'année 2002, la tendance semble être alignée sur 2001.

● **La randonnée plus meurtrière que l'alpinisme.** Plus de la moitié des interventions des secours de montagne en 2001 ont concerné

Pour le lieutenant Paul Pelcener, chef de section de la CRS des Alpes, les abus restent néanmoins l'exception. Il craint en revanche que les secours payants aient un effet inverse à celui escompté et qu'une attitude consumériste se développe. « Les gens exigent un service avec une obligation de résultat », prédit-il. Les fédérations sportives s'inquiètent également de ce nouveau coup porté au principe de solidarité, et le Club alpin français (CAF) vient d'écrire au ministre des sports, Jean-François Lamour. « Nous sommes attachés au principe de la gratuité, au maintien des secours dans le domaine du service public et à l'égalité d'accès et de traitement pour tous les citoyens. Le plus grave serait que l'Etat profite de ce nouveau contexte pour se désengager de tout ou partie de son rôle », s'inquiète Jean Mudry, président national du CAF.

« Le service public de secours existe et fonctionne bien. La prestation privée n'a sa place qu'en complémentarité avec lui », réplique Bernard Airenti, directeur de la sécurité civile en Savoie. Dans ce département, une société privée, SAF Hélicoptères, figure depuis 1989 dans le plan de secours. Jusqu'à présent, elle ne pouvait intervenir qu'en hiver, en particulier dans la Tarentaise, ber-

ces personnes qui pratiquaient la randonnée pédestre, 19 % l'alpinisme et 22 % d'autres types de loisir.

L'alpinisme est l'activité où les accidents graves sont les plus nombreux, mais la randonnée pédestre se révèle la plus meurtrière, avec 45 morts (contre 30 en alpinisme).

● **En Méditerranée, série noire pour les plongeurs.** Depuis le début de l'été, huit personnes sont mortes et une est portée disparue lors de plongées en Méditerranée.

En 2001, sur le littoral méditerranéen, 26 personnes sont mortes en mer, et 4 portées disparues, dont 8 plongeurs.

ceau des plus grandes stations de ski françaises. A l'avenir, elle pourrait étendre son activité toute l'année. « Nous sommes disponibles. Mais le pouvoir appartient aux maires et au préfet. Il est hors de question de déclencher une guerre des secours. Ce n'est pas mon éthique », affirme son PDG, Eric Fraissinet.

Mais les défenseurs de la gratuité craignent que l'Etat, engagé dans une politique de rapprochement entre gendarmerie et police, ne soit tenté de redéployer les moyens mobilisés pour le secours sur des missions de police, plus directement liées à leur cœur de métier. L'idée d'un transfert de charges vers les pompiers des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), dont la mission est l'aide d'urgence aux personnes victimes d'accidents, a ses partisans. Ces derniers voient là l'occasion de dédramatiser les communes d'une partie de leur contribution aux SDIS. C'est la position défendue par Joseph Fournier, président du conseil d'administration du SDIS de Haute-Savoie et vice-président (UMP) du conseil général. Evoquant une nécessaire « opération vérité sur le coût des secours », il affirme être prêt à passer des conventions avec les communes en vue d'établir « une tarification des interventions ».

Pour l'heure, la perspective d'une participation financière pose aux particuliers la question du recours aux compagnies d'assistance ou d'assurances, les contrats ne couvrant pas toutes les activités d'été. Questionner son assureur à propos des risques couverts n'est donc pas superflu. « Nous réfléchissons à la création d'un produit spécifique montagne », indique Yves Galland, président d'Europe Assistance. Le risque est en effet d'aboutir, l'été, à la situation que l'on connaissait déjà l'hiver avec le ski, où, selon le type de sauveteurs impliqués, le secours sera gratuit – quand les CRS ou les gendarmes interviennent – ou payant.

Nicole Cabret (à Grenoble) et Philippe Révil (à Chambéry)

Le Conseil d'Etat autorise la tenue de l'université d'été du Front national à Annecy

Il juge « illégal » le refus du maire (UDF)

LE FRONT NATIONAL a obtenu gain de cause, lundi 19 août, devant le Conseil d'Etat : il pourra organiser sa 18^e université d'été, à Annecy (Haute-Savoie), du 26 au 30 août, les deux premiers jours devant être consacrés à la formation des élus du FN. Le maire (UDF) de la ville, Bernard Bosson, s'était opposé, le 29 juillet, à ce que la société SA Imperial Palace, qui gère un centre de congrès dépendant de la communauté de l'agglomération, honore le contrat de réservation signé avec le parti d'extrême droite pour la période du 26 au 30 août. Le mouvement de Jean-Marie Le Pen avait réglé par avance, au mois juillet, un tiers des frais, soit 17 340 euros.

M. Bosson estimait que le contrat liant l'Imperial Palace à la ville n'autorisait pas les réunions politiques « faisant appel à un public extérieur » et soulignait qu'aucune université d'été « politique » ne s'y était jamais été tenue. Le tribunal administratif de Grenoble avait approuvé, le 9 août, les motivations de la municipalité en relevant que la direction de l'Impérial s'était pliée en toute liberté aux exigences de M. Bosson.

Saisi en dernier recours par le FN, le Conseil d'Etat a contredit cette décision, considérant que « l'atteinte grave que ce refus a porté à la liberté fondamentale pour un parti politique d'organiser une réunion parait, en l'état du dossier, manifestement illégale ». La juridiction suprême de l'ordre administratif a donc « enjoint » au maire « de ne pas faire obstacle (...) à l'exécution du contrat de réservation ». La décision relève que l'université d'été est « ouverte aux seules personnes inscrites en vue de cette manifestation (...) sans qu'aucun appel soit adressé à

un public extérieur ». Enfin, le Conseil d'Etat souligne que « les exigences du maintien de l'ordre public à Annecy ne justifient pas le refus d'accueillir » la réunion.

« Je regrette cette décision, mais je ne la commente pas », a déclaré, lundi, M. Bosson à l'Agence France-Presse. A l'audience, lundi, Bruno Gollnisch, délégué général du FN, avait dénoncé une « dérive totalitaire ». L'issue acquise, il a salué « une décision très bienvenue dans un contexte où certains maires se proposaient de restreindre nos droits de réunion et d'association ».

PAS DE FÊTE À REUILLY

A l'origine, l'université d'été du FN devait avoir lieu à Pau (Pyrénées-Atlantiques) mais le maire (PS) de la ville, André Labarrère, avait repoussé la demande en invoquant des travaux en cours dans le local choisi. Le FN s'était alors replié sur Annecy en réservant une centaine de chambres à l'hôtel Imperial, où 300 à 400 congressistes sont attendus. Si le Conseil d'Etat avait confirmé l'ordonnance du tribunal administratif de Grenoble, M. Le Pen projetait de tenir une conférence de presse à Annecy, le 27 août, au terme des deux jours de formation des élus – qui n'étaient pas concernés par le refus de M. Bosson.

Concernant la fête des Bleu-Blanc-Rouge, qui ne pourra avoir lieu comme d'habitude en septembre sur la pelouse de Reuilly, à Paris, en raison des manifestations programmées par la Ville dans le cadre de l'année du cirque, M. Gollnisch a indiqué que le FN n'avait « toujours pas trouvé un autre terrain ».

Elie Barth

Les habitants de Douai dénoncent le « rideau de fer » érigé par le maire de Cuincy

LILLE
correspondance

Entre les villes de Douai et Cuincy (Nord), le climat était déjà maussade. Il est devenu orageux. Depuis le 31 juillet, un portail métallique haut de 2 mètres sépare deux mondes. D'un côté, ceux qui vivent dans les HLM de la rue des Cytises, à Douai ; de l'autre, les habitants de la rue Jacques-Prévêrt, à Cuincy. Voitures, vélos, piétons : plus rien ne passe.

« Lorsque nous avons vu arriver le matériel, raconte une habitante de Douai, nous avons d'abord cru que la commune voisine allait installer d'immenses bacs de fleurs. » Mais foin de poésie : les résidents de la rue Jacques-Prévêrt tiennent à leur tranquillité. Or, accusent-ils, cette quiétude était perturbée depuis plus de vingt ans par ceux d'en face.

Commune de moins de 6 000 habitants sur laquelle est implantée une partie des bâtiments de l'usine Renault, l'assembleur de la Mégane Scénic, Cuincy se définit elle-même comme « une petite ville calme et reposante où il fait bon se retrouver en famille après une dure journée de labeur ». Rue Jacques-Prévêrt, une dizaine de maisons ont été construites il y a une bonne vingtaine d'années. Les propriétaires ne sont pas particulièrement riches. « Nous sommes des ouvriers. Nous avons travaillé dur et nous avons bâti notre maison nous-mêmes », explique Yves Watrelt.

« PÉTARADES INSUPPORTABLES »

Quand il parle des voisins de « l'autre quartier », il commence prudemment : « Le quartier HLM ne me dérange pas, dit-il. C'est leur façon de vivre qui est difficilement supportable. » Peu à peu, les accusations et les vieux souvenirs se multiplient. « Les enfants du quartier HLM, que l'on a vus grandir, sont devenus de plus en plus turbulents. Lorsque les véhicules à moteur pouvaient circuler d'une rue à l'autre, les voitures roulaient trop vite et les pétarades des deux-roues étaient devenues insupportables. »

Les nuisances sonores et les incivilités ont fait monter le ton et les disputes verbales avec les enfants et

les adolescents. On évoque un trafic de drogue qui s'est déplacé dans ce quartier. On reproche même la mort d'un voisin qui a succombé à une crise cardiaque après une discussion trop vive.

DÉTOUR DE 1 KILOMÈTRE

Cette suite de différends et de rancœurs a fini par des réunions entre habitants de Cuincy et par une pétition au maire socialiste, Bernard Wagon. La décision d'ériger une barrière, désormais qualifiée de « rideau de fer » ou « rideau de la honte » par les Douaisiens, a été prise par le bureau municipal. Rue des Cytises, les locataires des HLM voient rouge. Les piétons sont maintenant obligés de faire un détour de plus de 1 kilomètre pour se rendre au supermarché voisin, à l'arrêt de bus ou chez le médecin.

Peu disert, le maire, Bernard Wagon, s'étonne, dans un communiqué, de « l'ampleur médiatique donnée à ce dossier. Nous avons peut-être commis une erreur de communication. Si tel est le cas, nous la corrigeons ». A Douai, le maire RPR, Jacques Vernier, affirme : « Ni la ville ni nos services techniques n'ont été mis au courant. La situation est d'autant plus absurde que les relations entre nos deux communes sont bonnes. Depuis le 1^{er} janvier, nous avons créé la communauté d'agglomération du Douaisis, dont je suis président. » Il ne manque pas de souligner la symbolique déplaisante de cette grille. « La rue des Cytises longe déjà la prison de Douai », rappelle-t-il. Le député socialiste du Nord, Marc Dolez, a demandé à son ami politique de revoir sa position et de faire démonter ce portail. « Les problèmes d'incivilité sont réels et la présence de drogue est intolérable. Mais en aucun cas une grille de fer ne peut être une solution. »

Chez les propriétaires de la petite commune socialiste, on se dit ravi. Le calme est retrouvé, même si les gamins escaladent la barrière en signe de provocation. Et l'on n'hésite pas à évoquer ces villes américaines où l'on ne craint pas de se protéger dans des ghettos pour riches.

Philippe Allienne

La Bretagne fidèle au sauvetage de service public

Les maires restent attachés à la tradition de solidarité et de bénévolat

BREST

de notre correspondant

Roger Le Goff se souvient avoir fait payer, il y a deux ans, le dépannage d'une voiture enlisée dans le sable à son propriétaire imprudent, « pour le principe ». Mais le maire de Fouesnant (Finistère) n'est pas intéressé par la possibilité de facturer les opérations de secours effectuées sur sa commune, qui passe de 10 000 à 35 000 habitants en été : « Je ne fais pas payer et je n'ai pas l'intention de le faire. »

« Le paiement des secours n'est pas encore en débat même si, pour les imbéciles, je serais partisan de facturer », explique Louis Caradec, président de l'association des mai-

res du Finistère. Maire de Plougonvelin, station nord-finistérienne dont le nombre de résidents, 3 000 en hiver, quadruple au moins en été, il est plus sensible aux 30 500 euros environ supportés par la commune durant l'été pour l'hébergement de gendarmes et le recours à deux CRS et un maître-chien. « Je ne trouve pas ça tout à fait normal, la fonction de police revient à l'Etat. »

En fait, le secours gratuit aux personnes s'inscrit dans une tradition de solidarité sur le littoral et en haute mer. Dans la bande des 300 mètres, l'autorité terrestre – préfet et maires – décide. « Il n'y a pas de réflexion en cours sur la tarification », assure le lieutenant-colonel Bernard, directeur adjoint du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours). Au-delà des 300 mètres, le Cross Corsen (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage) coordonne le sauvetage depuis le Mont-Saint-Michel jusqu'au nord de Penmarch (le Cross Etel prend le relais jusqu'à la frontière espagnole).

« UNE ESPÈCE DE FIERTÉ »

Suivant les besoins et les disponibilités, le Cross fait appel à divers services de l'Etat (affaires maritimes, douanes, gendarmerie maritime, marine nationale), mais également à une association de type loi de 1901, la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM). Celle-ci rend des services appréciables – ce qui explique aussi la relative quiétude des élus –, car elle assure la majorité des opérations dans la bande des 20 milles (près de 40 km), zone où les alertes sont les plus nombreuses. Née en 1967 de la fusion de deux associations centennaires, la SNSM, qui compte 230 stations en France et outre-mer, s'appuie sur 4 700 bénévoles ; 45 % de son budget est alimenté par des

ressources publiques, 55 % par des dons, lieux, contributions d'entreprises et adhésions. « Il existe une espèce de fierté à faire partie de la SNSM, je n'ai pas de problème de recrutement », remarque le délégué du Finistère, Christophe Stéphan, contre-amiral en retraite. Marins de la Royale, de la marine marchande, de la pêche, fournissent le gros des troupes dans les 26 stations du Finistère. La gratuité s'applique au sauvetage des personnes, mais pas à celui des biens (90 euros pour le remorquage d'une planche à voile, 300 euros en moyenne pour un bateau).

Face à certains cas flagrants d'inconscience, M. Stéphan est de ceux qui se disent parfois : « Celui-là, on le ferait bien payer. » Il y a deux mois, pour retrouver un plaisancier qui s'était arrêté, sans prévenir, sur une île du Morbihan, d'importants moyens aériens avaient été mobilisés. Coût de l'opération estimé par la marine : plus de 46 000 euros. Sur les 734 opérations menées en 2001, le Cross Corsen a comptabilisé 149 fausses alertes : 44 relevaient de fausses inquiétudes, 40 correspondaient à des lancers intempêtifs de fusées de détresse.

Bien qu'il soit supporté par l'Etat, le coût des sauvetages en mer est difficile à chiffrer, car plusieurs ministères sont impliqués. Au demeurant, le coût d'affrètement par la marine au secteur privé du remorqueur de haute mer Abeille-Flandre, qui veille à la pointe du Finistère, coûte 8 385 euros (HT) par jour. Enfin, même s'il y a assez rarement perte d'hommes chez les sauveteurs, le port de l'Aber Wrac'h (nord-Finistère) reste marqué par la disparition de cinq canotiers de la SNSM, en 1986, au retour d'une opération.

Vincent Durupt

“ La nouvelle S-Type est encore plus extraordinaire que l'ancienne. Sincèrement... Venez l'essayer. ”

Jean-Yves Royer, Chef des ventes

Nouvelle Jaguar S-Type

ADAM CLAYTON
77 AVENUE PIERRE GRÉNIER
92517 BOULOGNE CEDEX
01 46 10 99 77

La loi de la publicité JAGUAR

RÉGIONS

LA SAGA DES AOC - 2

La noix du Périgord, 17 000 ans après les débuts, la consécration

Plus d'un demi-siècle après celui de Grenoble, le « fruit divin » des vallées périgourdines, production ancestrale de la région, a obtenu son appellation d'origine contrôlée. Il y aura fallu six années de ténacité des producteurs, qui espèrent relancer la filière

LA CREYSSE (Lot)

de notre envoyé spécial

La noix ! Charles Trenet l'a chantée dans un petit poème surréaliste et raffiné. Il y devinait beaucoup de choses, même si elle était fermée : « Mille soleils, des abbés en bicyclette, le 14 juillet en fête, toute une armée... » Le conteur Daniel Lhomond, qui « porte » son Périgord natal aux quatre coins de la planète, lui a consacré, ainsi qu'au paysan périgourdin qui la cultive depuis les temps immémoriaux, des histoires et des stances affectueuses : « Marbot, corne ou franquette ou grandjean rondelette : il prenait soin de chaque, il faisait leur toilette, avec ses mains calleuses, avec ses doigts noirs... »

La longue saga de la noix, en Périgord, aurait débuté il y a quelque dix-sept mille ans, puisque l'on en retrouve des fragments fossilisés dans les habitations de l'homme de Cro-Magnon et un peu plus tard, à l'époque azilienne, dans un gisement de Peyrat, en Dordogne !

Selon certains botanistes, le noyer proviendrait de contrées européennes où il aurait été un reliquat des productions végétales de l'ère tertiaire. Il aurait ensuite disparu avant d'être réintroduit, (selon les historiens, cette fois-ci) d'Asie en Europe (vers - 400) au gré des conquêtes, des migrations et du commerce. Puis il aurait abordé l'Amérique vers 1500, sur les traces de Christophe Colomb.

L'homme a su tout utiliser dans la noix et le noyer. Les Périgourdins - qui s'y connaissent - ne disent-ils pas que « rien n'est perdu dans la noix, sauf le bruit qu'elle fait en se cassant » ? L'exploitation du fruit et de l'arbre a d'ailleurs créé un véritable espace culturel fait de traditions et de savoir-faire, imposant des habitudes, des goûts et façonnant les terroirs.

Adorée ou haïe, selon les lieux et les époques - elle fut parfois chargée de pouvoirs maléfiques -, mais d'un excellent apport nutritionnel et diététique, la noix fit la fortune



PAUL COX

du Périgord. Au Moyen Âge, les paysans s'en servaient comme monnaie d'échange, pour payer leurs baux (en huile) ou leurs dettes (en setiers de noix) et pour de multiples usages quotidiens : nourriture, éclairage et construction.

Dès le XVIII^e siècle, le commerce de l'huile de noix se développe d'une manière intensive, via Bordeaux, vers la Hollande, l'Angleterre et la Prusse. Sur la Dordogne - la fameuse rivière Espérance -, les gabares, ces bateaux à fond plat, transportaient huile, grumes et noix, dans un va-et-vient incessant, jusqu'au port de Libourne.

Mais les grands froids de 1830 vont porter un coup sévère à la noyeraie française, et, un peu plus tard, l'arrivée d'huiles tropicales et d'autres oléagineux, comme le colza, amorce le déclin d'un commerce florissant. La noix en coque - notamment la corne et la marbot - va, pourtant, tant bien que mal, retrouver une place plus avantageuse. Vers 1950, la franquette de l'Isère, très polyvalente, est introduite dans le Sud-Ouest, où elle s'adapte parfaitement : elle représente actuellement 70 % des ver-

gers. Après un passage à vide, les producteurs se sont attachés, petit à petit, à valoriser un produit qui fait partie de l'histoire, du paysage, du patrimoine culturel et gastronomique d'une région aussi féconde en autres richesses. Les noyeraiers ont été rajeunies et les récoltes mécanisées : vibrage des noyers, écalage de la noix fraîche, ramassage mécanique dès la chute des noix, lavage-triage sur l'exploitation, séchage maîtrisé, contrôle du

cassage... Mais l'énoyage (la séparation de la coque et du cerneau) se fait toujours à la main, garant de la qualité du produit. « Il fallait travailler comme autrefois mais mieux qu'autrefois ! », précise un nuciculteur.

Le bassin de production de la noix du Périgord couvre quatre régions - Limousin, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Poitou-Charente - et quatre départements, Dordogne, Lot, Corrèze et Charente. Il

englobe 578 communes. Aux 7 260 hectares de vergers dans les trois premiers départements, s'ajoutent les 200 hectares du Sud charentais.

A partir de 1990, l'ensemble des producteurs ont consenti de lourds investissements en matériel et créé ou dynamisé les circuits commerciaux locaux d'abord puis vers les autres pays européens : Allemagne, Portugal, Espagne, Italie. Enfin, pour contrer l'arrivée massive des noix américaines, la mise en marché est devenue plus précoce.

« IL FALLAIT FAIRE ! »

L'on pouvait, dès lors, passer à un stade qualitatif supérieur et tout faire pour décrocher une reconnaissance officielle : la fameuse AOC, après la cousine du Dauphiné, la noix de Grenoble, qui l'a obtenue, elle, dès 1938.

« Les responsables professionnels avaient cela en tête depuis longtemps. Mais le déclin s'est produit après un colloque sur la noix, tenu à Terrasson-la-Villedieu en 1993 », explique Brigitte Bonnet, responsable au Syndicat de défense de la noix. « On avait tout : un terroir, un patrimoine noyer, un savoir-faire depuis des générations et... la qualité ! », raconte-t-elle encore. 1 500 producteurs se regroupent, dès 1994, dans le Syndicat de défense de la noix et du cerneau de noix du Périgord - « Nous voulions protéger l'existant et avoir un instrument pour communiquer » -, qui s'installe dans la station expérimentale de La Creysse, l'un des plus jolis villages lotois.

Tout s'accéléra : « Il fallait cesser de dire : il faut, il faut. Il fallait faire ! » En premier lieu, monter le dossier, faire l'inventaire des vergers, effectuer une recherche d'antériorité. Puis vaincre les réticences de certains producteurs, qui craignaient d'engager de gros frais pour respecter le cahier des charges de la future AOC.

En novembre 1995 est déposée la demande officielle. Suivent six

longues années ponctuées de nombreux et épuisants allers-retours entre La Creysse et Paris pour finaliser le dossier. « Un gros travail, souvent minutieux et tatillon », se rappelle Christine Bonnet. Entre-temps, les tempêtes de 1999 jettent à terre 1 500 hectares de bons vergers. Gros désespoir mais aussi grande solidarité locale pour panser les blessures en replantant d'urgence.

En novembre 2001, enfin, un avis favorable est donné sur le projet de décret AOC noix du Périgord. Mais il faudra attendre jusqu'au 4 mai 2002, et sa parution au Journal officiel, pour que la plus récente AOC française soit effective et vienne marquer « la reconnaissance d'un produit d'exception ». Sans tambour ni trompette - seul un député de la région suivait attentivement les démarches -, même si la nouvelle est accueillie avec satisfaction et fierté à La Creysse.

7 004 hectares de vergers ont finalement été retenus. L'aire d'implantation des noyers a été élargie à 34 communes pour former l'aire d'énoyage et de conditionnement. Neuf se trouvent en Lot-et-Garonne, une en Aveyron, « afin de conserver les usages, à savoir les modalités de travail du produit et les circuits de commercialisation ».

Créée par le Syndicat de défense, une « Route de la noix du Périgord » va venir épauler et valoriser la distinction toute fraîche. Elle sillonnera, avec ses quatre circuits, le bassin nucicole classé en reliant, notamment, les villes de Martel (franquette), Collonges-la-Rouge (marbot), Hautefort (corne) et Domme (grandjean). « Une manière d'associer et de faire découvrir tous les corps de métiers qui gravitent autour de la noix », affirment ses initiateurs.

Ali Habib

PROCHAIN ARTICLE

Les huiles d'olive de Provence

Quatre variétés répertoriées et de nombreux dérivés

LA NOIX du Périgord se décline en trois produits : la noix fraîche, la noix sèche et le cerneau de noix (la chair). Quatre variétés sont répertoriées, dont trois ont leur berceau dans le Périgord : la rustique corne - la plus petite et la plus goûteuse selon les amateurs -, la marbot - précoce et traditionnelle pour la table - et la grandjean - typique, au cerneau clair doublé d'une pointe d'amertume. La franquette - dodue et blonde au petit goût de noisette -, originaire de l'Isère et de plus en plus appréciée, s'est bien adaptée, à partir des années 1950, dans le Périgord.

La noix du Périgord offre de multiples dérivés. En premier lieu une huile très appréciée pour sa finesse et son arôme, conseillée pour les sauces de salade. Viennent ensuite les vins et les liqueurs. Ils sont élaborés à partir de noix vertes cueillies à la Saint-Jean, macérées dans du vin rouge avec un peu de sucre et d'eau-de-vie pour les apéritifs, ou dans de l'alcool pour les liqueurs. La noix s'accommode également pour la confection des plats aussi bien salés que sucrés.

La production mondiale s'élevait en 2000 à 1 million de tonnes

de noix en coque (NC). La Chine est le premier producteur mondial avec 301 000 tonnes par an et les Etats-Unis le deuxième avec 232 000. La production européenne avoisine les 90 000. Pour couvrir ses besoins, elle importe l'équivalent de ce qu'elle produit et reste la plate-forme essentielle pour les échanges mondiaux : 50 000 tonnes d'importation de noix en coque, 20 000 d'importation de cerneaux.

30 000 TONNES PAR AN

La France est le premier producteur européen avec 30 000 tonnes par an de noix en coque, grâce à ses deux bassins de production - le Périgord (15 000 tonnes) et le Dauphiné (15 000) - et le premier exportateur européen, avec 21 500 tonnes (noix en coque et cerneaux). En trois ans, elle a doublé ses exportations de noix en coque et stabilisé celles des cerneaux. La consommation européenne est en moyenne de 500 grammes par habitant et par an, soit, par personne, à peine une noix par semaine et par an.

A. H.

La nuciculture, une passion autant qu'une source de revenus

Exploitant agricole dans le Lot, Thierry Chartroux a développé la noyeraie héritée de ses parents

THÉGRA (Lot)

de notre envoyé spécial

40 hectares de bonne terre, dont 7 occupés par la noyeraie, une belle ferme typique héritée des

REPORTAGE

Solution pour écouler la production : la vente directe chez les commerçants

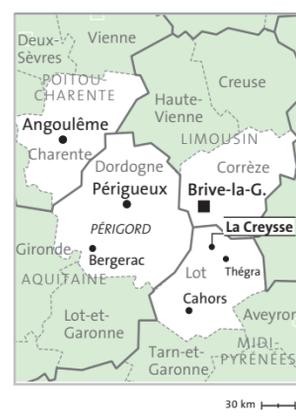
parents, qui date de 1873, comme l'indique son fronton, le tout à Thégra, ravissant petit village (400 âmes) de Limargue, cette mince zone fertile du causse de Gramat, dans le nord du Lot, entre Corrèze et Dordogne. Thierry Chartroux, propriétaire des lieux, est un jeune homme de 31 ans heureux. Cela se voit sur son visage et à sa manière aimable et chaleureuse d'accueillir le visiteur.

Exploitant agricole, donc. Mais aussi conseiller municipal, depuis 2001. Un panonceau flanqué de deux petits drapeaux tricolores,

accrochés sur la façade du bâtiment principal, le rappelle : « Honneur à notre élu ! » « C'est une coutume républicaine locale », dit-il, comme pour s'excuser.

Le politique et le paysan au service de la noix ? M. Chartroux aime à expliquer que la municipalité de Thégra organise depuis quatre ans, en octobre, une « fête de la noix », fort courue dans la région puisqu'elle réunit quelque 5 000 à 6 000 amateurs de « ce fruit divin ». « C'est une manifestation très simple, très populaire, qui a bien pris grâce à son authenticité », dit-il encore, avant d'affirmer : « Tant que je m'en occuperai, on n'y célébrera pas autre chose que la noix et ses dérivés... »

Après des études dans un lycée agricole de la région, il reprend l'exploitation familiale en 1994 : « J'étais très motivé. Mon père m'a livré une exploitation en bonne santé. Il avait planté des noyers. J'ai donc poursuivi cette tâche en plantant, moi aussi, 2,5 hectares supplémentaires. On plante toujours pour la descendance... » M. Chartroux affirme - et on peut le croire - que son amour pour ses noyers va grandissant : « J'y suis de plus en plus



attaché. » Mais un nuciculteur ne peut plus vivre exclusivement de sa production de noix, d'autant qu'aujourd'hui seul le fruit trouve vraiment preneur. « Avant, c'était une source de revenus non négligeable, explique-t-il, puisque, en plus de la noix, le noyer en haute tige donnait le beau bois pour les meubles et les escaliers, les déchets servaient pour le chauffage, et l'huile pour l'éclairage. »

Le jeune agriculteur a été obligé

A. H.

Révissez vos classiques

REVISEZ CET ÉTÉ AVEC FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL LES CHEFS D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE

Le Monde UNIVERSAL

albéniz | IBERIA | muraro

LE PIANO JONDO. Albéniz, diabolique et fertile par le Génial, allie le génie catalan de Catalogne, son caractère, comme celle du maître hongrois, est tout à la fois traducteur et inventeur des pianistes. Brillant ce n'est pas leur point de départ, mais le fruit de leur art de trouver sa voie, la voie de l'Espagne. Financier au service, il exige toujours du pianiste des dispositions radicales. Le « métrique » qu'il avance dans les tables d'Albéniz, les concessions à la fois au pittoresque et à l'art de l'effet d'une composition de piano, rythmique et harmonique que Messiaen lui-même n'a pu se passer de défendre, voyant en Albéniz un précurseur certain des musiques les plus audacieuses de notre temps. Celui qui avait su fonder castagnettes et tambours d'Espagne en une ligne sur une moderne marimba aujourd'hui, le noir d'Albéniz, Roger Muraro nous invite dans ces passages raffinés qu'il conçoit à la perfection.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 15h dans l'émission de Caroline Ostermann, « MUSIQUE MAESTRO »

France Inter **FNAC**

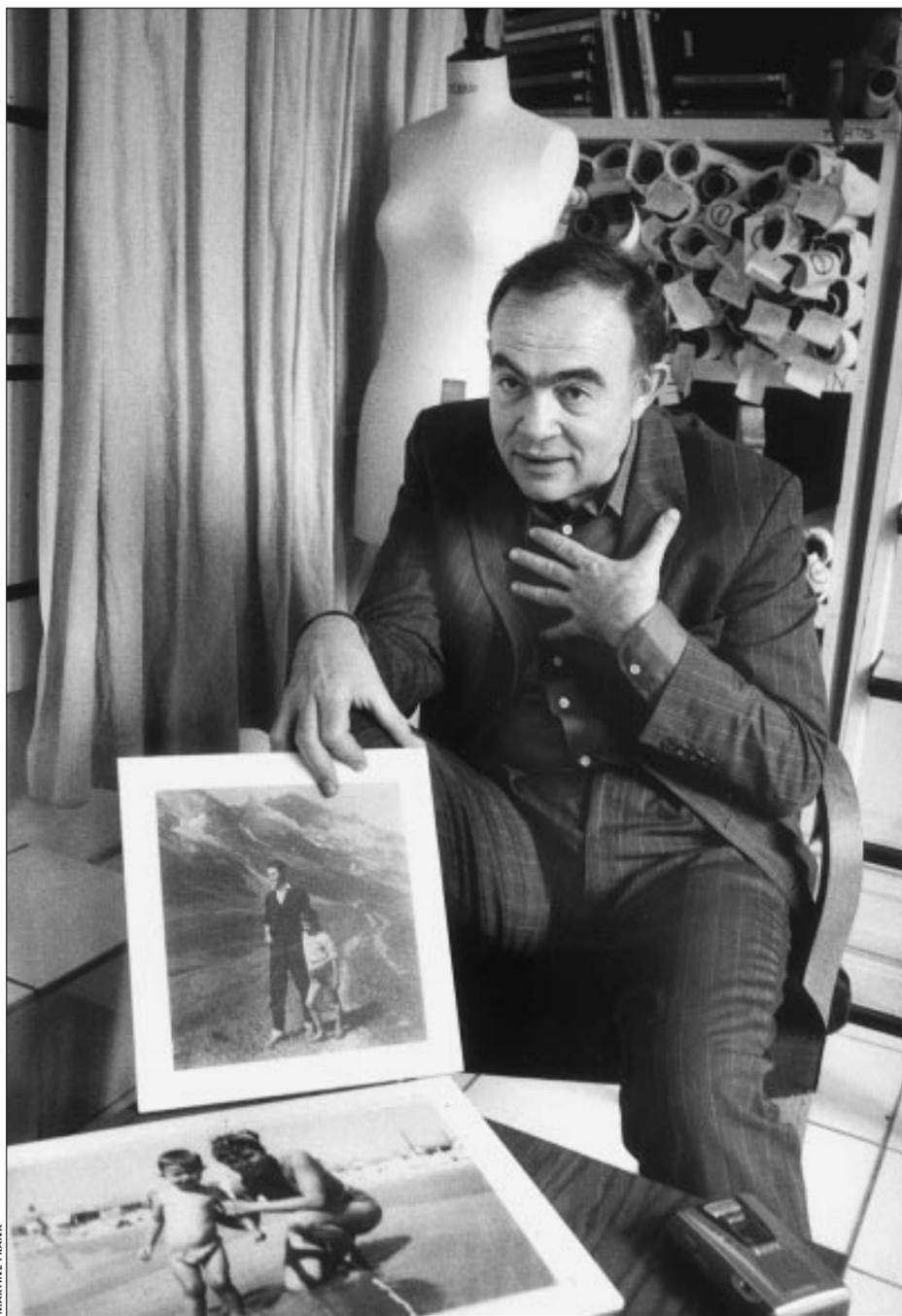
CHRISTIAN LACROIX

La tribu de Trinquette était dominée par les femmes. La mère, bien sûr, latine et exubérante. Mais aussi la grand-tante, la grand-mère... et leur fascinant théâtre vestimentaire

L joue le jeu, et c'est bonheur. Il parle, et c'est un fleuve. Il n'esquive rien alors, ne se dérobe à rien, et quand il ralentit, c'est qu'il sculpte ses mots, peaufine une expression, s'interroge sur un trait de caractère d'un parent, plonge dans une anecdote avec jubilation et mime un personnage, s'émeut soudain, retouche son croquis, et puis enchaîne, déjà ailleurs, sur un autre tableau qui compléterait la fresque. Car c'est une fresque qu'il peint, celle d'une famille dans une région, dans une époque. Il ne veut trahir personne, il a trop de tendresse.

Alors ce ne sont pas seulement ses parents qu'il lui faut présenter, c'est une tribu ! Une vraie ! Une tribu installée dans un même groupement d'immeubles, à Trinquette, la périphérie d'Arles, et dont les membres se rendaient constamment visite, déjeunaient et dînaient ensemble le dimanche, se rendaient de conserve à la messe et puis à la feria, parcouraient ensemble les boutiques, prêtant à leur garde-robe une extrême attention. Les femmes étaient majoritaires il est vrai, « *prêtresses du matriarcat de Trinquette* ». Il rit beaucoup, Christian Lacroix, à l'évocation des personnages qui ont peuplé son enfance et qui, en quelques années, s'en sont allés. Le laissant un peu triste, un peu seul. Peut-être aussi plus libre. Encore qu'ils soient si proches... Ils prennent vie dans sa voix de jeune homme romantique, une voix entre deux tons, entre deux âges, comme si la tessiture, douce et chaude, n'avait pas encore atteint le registre de l'adulte. Comme s'il doutait, doutait, doutait... Mais commençons par les photos puisqu'elles sont posées là, devant lui, dans cette pièce-atelier du bel hôtel particulier qui abrite ses bureaux, à quelques pas de l'Élysée. Père et fils marchant d'un même pas, en vacances à La Clusaz, mère et fils pataugeant au ras de l'eau, aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Le père à la montagne – sa famille venait des Cévennes – et la mère à la mer – c'était son univers. Tiens, curieux, il ne se souvient pas de ce maillot de bain là, alors qu'après l'âge de trois ans il pense avoir gardé « *la sensation textile* » de tout ce qu'elle portait...

L'image de la montagne le laisse un brin songeur. C'était si rare qu'ils se baladaient ensemble, ces deux-là. Silencieux l'un et l'autre. Intimidés l'un par l'autre. Emmurés dans leur propre univers. Le couturier examine la photo. Oui, il était beau, ce père auquel il ne ressemble pas. Il avait un petit air de Jean Marais – « *en moins charismatique* » –, qu'il entretenait à dessein, et Christian, qui, tout jeune, avait tendance à regarder la vie comme un rêve ou comme du cinéma, l'observait évoluer comme un acteur, un peu lointain, un peu distant. Toujours élégant, « *avec une sorte de modernité anglosaxonne* » et un attrait pour le tweed que sa tante, déjouant l'obstacle des tickets de rationnement, allait même après-guerre lui dénicher à Roubaix. « *Il était roux, flamboyant, avec une peau très, très pâle. Le soleil lui était redoutable. Il paraissait si fragile, si transparent ! Je le regardais parfois, et je me sentais noiraud. Ce qui n'était pas un problème, hein ! Mais enfin, j'avais le nez que j'ai, les oreilles que j'ai, de très grosses mains. Alors que ses doigts à lui étaient si fins que, avec une lampe torche, on voyait circuler le sang. Comme s'il était de cire !* »



Père et fils marchant d'un même pas, en vacances à La Clusaz, mère et fils pataugeant, aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

De cire peut-être, mais brillant, lui qui avait décidé de participer après-guerre à la reconstruction d'Arles et de ses ponts, en entrant comme ingénieur dans une société familiale de constructions mécaniques. Il travaillait beaucoup, consacrant ses loisirs à la tauromachie et au dessin, pour lequel, comme son fils, il avait une passion. Cela aurait pu les rapprocher. Mais non. « *J'avais l'impression que le mot dessin ne signifiait pas la même chose pour lui. A partir de photos de corridas, il dessinait des scènes, des costumes, des visages. Il pouvait aussi dessiner des meubles et des objets modernes. Toujours avec de minuscules crayons d'agenda. Moi, j'étais davantage dans la caricature et le théâtre.* » Père et fils se croisaient, chacun restant, au fond, un inconnu pour l'autre. Une seule obligation pour le garçon : réussir à l'école. « *Je devais être premier. Une place de second*

*sessive. Bavarde, exigeante, comédienne. « Infiniment présente ! », précise le couturier en riant. Oui, légèrement accaparante. Mais ce n'est qu'à l'adolescence que ce trait de caractère est devenu gênant. Avant, quel bonheur la maman ! Elle aimait la mer et l'iodé, et pouvait décider de prolonger les vacances aux Saintes-Maries, simplement parce que c'était délicieux, quitte à ce que Christian rate la rentrée scolaire. Il ne se souvient plus de leurs conversations d'alors, mais il se rappelle les rires. « Elle était d'un drôle ! Tous mes amis l'adoraient ! » Quand elle laissait son petit garçon chez le coiffeur pour « *une coupe G.L., pure et dure* », il se concentrait pour minuter le trajet qu'elle ferait avant de revenir le prendre. Voyons : 30 secondes pour rencontrer M^{me} Untel, 50 autres pour aller dans son magasin favori, deux minutes pour se rendre place de la*

elle avait eu un problème de luxation de la hanche et avait passé dans le plâtre les premières années de sa vie. Elle s'était donc créé la démarche chaloupée qui m'avait toujours plu. Je découvrais un gouffre. »

Quand elle avait croisé le futur père de Christian, au lycée, pendant l'Occupation, la mère l'avait trouvé affreusement snob. Mais lorsque le hasard les remit plus tard en présence l'un de l'autre, dans la même société, et dans le même bureau, ils tombèrent amoureux. Elle abandonna aussitôt le macho camarguais, éleveur de taureaux, dont elle était folle. Il rompit ses fiançailles avec une jeune fille de son milieu. Et il fit sa demande. « *C'est ainsi que ma mère, fort impressionnée, a fait son entrée dans le clan Lacroix. Un clan qui, jamais, ne l'intégra tout à fait. Sa famille à elle, qui possédait des épiceries, n'était pas supposée fréquentable !* »

Une absurdité. Car le vrai héros de Christian – né en 1951, onze ans avant sa sœur – fut précisément son grand-père maternel. Aussi musclé et bronzé que le père était frêle et blanc. Il passait tous les jours voir sa fille et son petit-fils, et, un dimanche sur deux, les parents de Christian allaient manger chez lui et voir une corrida. Le soir, le grand-père se chargeait du spectacle, jouant les chansonniers et se saisissant de n'importe quel thème d'actualité pour faire hurler de rire son public. « *Cet univers-là, c'était Pagnol, mon grand-père ressemblant terriblement à Jules Berry, ma grand-mère à Jane Marken. Elle travaillait dur, peu soucieuse de coquetterie, et elle me racontait de ces histoires ! Lui était fantasque, coureur et voyageur, toujours fauché. Mais il ne portait que des costumes doublés de soie verte et il s'était fait tailler, le jour de ma naissance, la jaquette noire et le pantalon rayé dans lesquels il souhaitait qu'on l'enterrât. Une tenue pour la "boîte", disait-il ! On respecta son choix.* »

Côté paternel, c'était tout aussi « baroque », mais terriblement féminin. Au milieu régnait la grand-tante, Madeleine. Femme d'esprit et de pouvoir. De tous ses petits-neveux, Christian était son préféré. C'est elle, la première, qui avait quitté les Céven-

nes, où la famille avait longtemps prospéré dans les magnaneries avant la mort du ver à soie. Les hommes avaient dû se tourner vers la mine, voire le chemin de fer. Madeleine, elle, avait passé son bac et s'était installée à Nîmes, puis à Arles, travaillant dans une banque avant de prendre la tête d'une société d'importation de matériel agricole devenue familiale. « *Elle me fascinait, je l'adorais. Son charme, son aura, son raffinement dans l'austérité, ses bagues énormes, ses soies sauvages et ses tweeds aujourd'hui introuvables. Elle allait souvent à Paris, j'ai même des photos d'elle, seule femme parmi quarante hommes d'affaires.* » Christian ne se lassait pas d'observer sa grand-tante, sa grand-mère, et diverses autres cousines préparer avec soin leurs tenues, dictées par les saisons et par les cérémonies : messe, feria, vêpres et cocktail du soir. Les deuils aussi. Noir ? Gris ? Violet ? Parme ? La base était cependant immuable : couleurs classiques, avec une vénération pour le blanc ; blouses d'organdi ou de satin à manches longues, tailleurs foncés ou robes-chemisiers en twill ; cheveux relevés très haut. « *Ah si ! Ultime coquetterie : les ongles longs et rouges, séchés en soufflant et en agitant les mains, toutes ensemble, en une sorte de rite familial !* »

On parlait politique à table, et l'on pouvait s'embrocher. Le père de Christian était naturellement porté à gauche, plus fasciné par Mendès France que par de Gaulle. Certains de la famille se proclamaient communistes, d'autres royalistes. « *La Camargue, avec ses codes, son culte du taureau, de saint Georges et de la nation gardiane, a toujours fleuré bon le royalisme, dit Christian. Mais je ne vous raconte pas les empoignades en 1968 !* »

Christian, bien sûr, a grandi. « *Je ne sais pas comment je suis passé de l'angoisse du départ de mes parents à l'obsession de mon propre départ. Mais soudain, il fallait que je me sauve.* » Le garçon l'a joué alors « *très politique* » vis-à-vis de ses parents : pas de conflits, pas de provocation, résultats scolaires maintenus. Sa mère n'aimait évidemment pas qu'il fasse le mur, mais enfin elle admettait que, comme tout bon garçon latin qui se respecte, il « *doive parfois aller faire le coq !* » Au moment du premier voyage à Londres sous prétexte de cours d'anglais, elle fut nettement moins compréhensive. « *Elle s'est enfermée dans sa chambre, cachant même les clés de la valise !* » Les séparations à étapes qui suivirent – Montpellier pour étudier l'histoire de l'art, Paris pour l'École du Louvre – furent donc très douloureuses pour elle, le rêve secret de la maman ayant peut-être été que son fils devienne prêtre... Mais une autre femme est vite entrée dans la vie de Christian, pâle, rousse et archiparisienne. Le père, la grand-mère et la tante Madeleine l'ont aussitôt fêtée, adoptée et aimée. La mère, elle, n'avait jamais eu cet accueil-là.

ET puis les deuils se sont succédés. Les grands-parents, le père, la grand-tante, et puis la mère, en 1999. « *Quand j'étais enfant, elle me lançait facilement : "Tu verras quand je serai morte !" Eh bien, quand elle est tombée malade, elle a été admirable et n'a pas joué trois secondes avec ça. Elle s'est abstraite des choses, et m'a préparé à l'absence. Même si, trois ans après sa mort, j'ai encore le réflexe du coup de fil du dimanche soir. Ça ne me rend pas triste, hein ! J'ai même l'impression que c'est elle qui m'appelle.* »

– Vous sentez sa présence ?

– Bien sûr. Je sens leur présence à tous.

– Vous demandez-vous ce qu'ils penseraient de telle ou telle décision ?

– Je sais très bien ce qu'ils pensent ! Comme je comprends mieux que jamais ce que ressentait ma mère quand elle évoquait ses angoisses. Elles m'envahissent aujourd'hui : nous étions tous les deux bel et bien interchangeables. Mais voyez-vous, moi qui fus toujours obsédé par le passé, qui harcelais ma famille de questions sur son histoire et sur celle de chaque maison de la ville, qui me sentais si proche de Modiano par une même fascination pour la période de la guerre et rêvais d'une machine à remonter le temps, eh bien, j'ai perdu le sens de la nostalgie. Le dernier filin me rattachant à cette histoire est mort. Arles est une ville qui ne me parle plus. »

C'est comme un décor vide, dit-il. Un théâtre éteint. La Méditerranée n'a plus la même intensité, ni en iode ni en sel. Ce n'est plus le même sable ni la même eau. « *Tout cela est parti avec ma mère. Avec eux tous.* » Il n'a même plus envie de regarder les photos. Pas la peine. Les membres de sa tribu sont là, dans sa tête. Avec leur dignité et leur extravagance. Et cette bienveillance critique à l'égard de Christian, qu'ils auraient sans doute préféré banquier, mais enfin...

Annick Cojean

PROCHAIN ARTICLE
Simone Veil

« **Ultime coquetterie : les ongles longs et rouges, séchés en soufflant et en agitant les mains, toutes ensemble** »

entraînait des punitions. » Au hasard de rares sorties dans le milieu professionnel du père, les fils a pressenti que celui-ci pouvait être joyeux, fantaisiste, bon danseur. Mais rien à faire : infiniment de respect, mais aucune connivence. Pas de souvenir de tendresse, mais « *l'empreinte de son odeur et de son eau de toilette : les Lavandes, de Caron.* »

C'est à la mère que Christian ressemble. C'est évident. « *Il y a quelque temps, le service de presse m'a suggéré de faire une nouvelle photo officielle, les précédentes étant un peu datées. J'ai donc demandé à un photographe ami, Guido Mocafico, de s'en charger. Je ne voulais ni jouer ni faire de mise en scène. Un portrait. Statique. Point. Quand on m'a montré le premier Polaroid, j'ai été cloué : j'ai vu ma mère.* »

Mère latine, exubérante, volcanique, pos-

République... « *Et si mon compte à rebours ne tombait pas juste, c'était la panique. Enfant, j'ai toujours eu peur qu'elle disparaisse, meure, ou s'en aille.* »

Il la trouvait jolie, l'allure charmante, l'élégance sport. L'été, larges plissés soleil et imprimés provençaux, vichy rose et ceinture or, broderies anglaises ; l'hiver, long manteau beige ou roux à gros boutons, twin-set de maille, jupe droite, chemisier blanc, bérêt. « *Un jour, à la sortie de l'école, après une bagarre entre petits durs – je devais avoir 10 ans –, un garçon m'a crié, comme une ultime insulte : "Ta mère boite". N'importe quoi ! J'ai trouvé ça d'un bête ! "Tu ne devineras jamais ce qu'on m'a dit !", ai-je raconté à ma mère en rentrant. Et, au moment même où je le disais, j'ai réalisé ce qu'en dix ans je n'avais pas su voir : ma mère boitait. A la naissance,*

Le Monde
ÉDITORIAL

PS : le grand débat

LA DÉFAITE de la gauche a été si sévère et, pour beaucoup, si inattendue qu'il est normal qu'aujourd'hui le PS s'interroge sans complaisance sur les raisons de ce fiasco. Cet examen de conscience est pour lui indispensable : ce n'est qu'en analysant aussi complètement et aussi précisément que possible le chemin parcouru depuis la « divine surprise » de 1997 qu'il aura quelque chance de renouer un jour avec le succès.

Marie-Noëlle Lienemann, qui fut secrétaire d'Etat au logement est pour lui indispensable : ce n'est qu'en analysant aussi complètement et aussi précisément que possible le chemin parcouru depuis la « divine surprise » de 1997 qu'il aura quelque chance de renouer un jour avec le succès. Marie-Noëlle Lienemann, qui fut secrétaire d'Etat au logement est pour lui indispensable : ce n'est qu'en analysant aussi complètement et aussi précisément que possible le chemin parcouru depuis la « divine surprise » de 1997 qu'il aura quelque chance de renouer un jour avec le succès.

On peut sans doute considérer que Marie-Noëlle Lienemann n'est pas la mieux placée pour donner à Lionel Jospin des leçons de « dignité ». D'abord parce qu'elle a été membre de son équipe et qu'on éprouve quelque gêne à la voir cracher dans la soupe après s'en être repue : la nécessaire confrontation des idées, même vive, n'implique pas forcément le recours à de férocités attaques personnelles, surtout lorsqu'on a choisi, comme elle l'a fait, d'en-

trer au gouvernement et d'y rester jusqu'au bout. Ensuite parce qu'elle n'a pas hésité, pour sa part, à « désertier » sa circonscription de l'Essonne pour aller tenter sa chance ailleurs, aux côtés de Jacques Mellick, qui n'est pas un parangon de vertu puisqu'il fut condamné pour faux témoignage en faveur de Bernard Tapie. Enfin parce que l'outrance de ses propos et l'excès de ses critiques réduisent la portée de son témoignage. Dirigeante socialiste depuis plusieurs années, elle ne saurait s'exonérer d'un bilan et d'un échec qui sont aussi les siens.

Ces réserves faites, l'acte d'accusation dressé par M^{me} Lienemann est une contribution légitime à la réflexion commune des socialistes sur leur proche passé et sur leur avenir prévisible. A l'évidence, rien ne doit être exclu de cette remise en question, ni les idées défendues par Lionel Jospin ni l'action qu'il a menée à l'hôtel Matignon ni la manière dont il a conduit sa campagne présidentielle. Mais ce débat sur les responsabilités individuelles recoupe forcément le débat idéologique. M^{me} Lienemann appartient à cette aile du PS qui dénonce la « *mondialisation libérale* » et prend pour cibles principales, dans la bataille des courants qui divise le parti, Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn. Or, preuve que toutes les composantes du PS sont interpellées par l'échec de Lionel Jospin, la Gauche socialiste, le courant auquel l'auteur de *Ma part d'inventaire* appartient, est elle-même aujourd'hui divisée.

Bref, il est temps qu'à gauche s'ouvre enfin un grand débat, sans interdits ni tabous, dessinant les contours d'une authentique autocritique collective.

Les zones d'ombre de la démocratie américaine par Sophie Body-Gendrot

A PRÈS les attaques du 11 septembre 2001, il a été répété à l'envi que rien ne serait plus jamais pareil et qu'un nouvel ordre international venait d'émerger. S'il y a un avant et un après-11 septembre aux Etats-Unis, tout particulièrement dans l'équilibre entre libertés et sécurité, il faut rappeler qu'historiquement des tendances lourdes de la société américaine font de cette nation une démocratie « *disonctive* » : en apparence, les droits fondamentaux y sont respectés, mais en pratique leur exercice ne s'applique pas également pour tous.

Que s'est-il passé au sein de cette société si décentralisée depuis le 11 septembre ? D'abord, jusqu'aux premières frappes militaires, diverses réactions se sont simultanément exprimées : sidération, patriotisme, recherche de sécurité. Plus des trois quarts Américains ont suivi en boucle les images d'horreur, déréalisées – il n'y avait ni cris, ni âcre odeur de mort, ni cadavres – transmises par les médias, sans y trouver ce qui aurait pu faire sens. L'ennemi était énigmatique, dans sa majorité issu de l'Arabie saoudite. Il envahissait le sanctuaire américain de l'intérieur.

Le petit livre de Noam Chomsky, *9-11*, s'est vendu à des milliers d'exemplaires, sans doute en raison du désir d'un certain nombre d'Américains de comprendre l'événement, hors récit officiel. Il n'en demeure pas moins que l'ignorance à l'égard des autres peuples, de leur culture, de leur langue, de leurs souffrances reste un trait fondamental de la société américaine, que le 11 septembre n'a guère effacé.

Les couches les plus diverses de la population, animées par la colère et le patriotisme, ont exigé une riposte. De telles dispositions d'esprit, très répandues, ont fourni une immense occasion politique à l'administration Bush. Fort d'un soutien massif, un président mal élu et sur les capacités duquel on s'interrogeait en a tiré avantage pour faire passer un programme belliste, en recourant à une rhétorique fondée sur la « *croisade* », les « *forces du mal et du bien* » ou encore

« *l'axe du mal* ». Le patriotisme revêt aux Etats-Unis une signification différente de celle que lui donnent les Européens : il s'agit surtout d'une expression de loyauté envers l'Amérique ; la déloyauté soupçonnée, les conduites dites *un-American* suscitent, principalement dans les petites villes de l'ouest et du sud qui ont soutenu la candidature de George W. Bush, des formes d'intolérance fortes envers ceux qui n'affichent pas une bannière étoilée à leur fenêtre. Si la défiance à l'égard des Arabo-Musulmans a suscité des excès dont ont été victimes des sikhs (environ un demi-million aux Etats-Unis), des Libanais, des Portoricains, dans son ensemble, la société américaine s'est abstenue de verser dans l'ostracisme sur la base du faciès.

Par contraste, dans l'appareil d'Etat, des luttes continues ont fait rage pour définir les nouveaux risques, les hiérarchiser et obtenir le monopole de leur traitement. A ce jeu, le ministre de la justice est gagnant. Il est légitime de faire arrêter pendant quelques jours et sans

repris ses droits, tandis que s'amenaisait la douleur du traumatisme.

La prise de distance d'une majorité du public à l'égard des dirigeants républicains s'est produite au cours de l'été 2002, marqué par deux types de scandales. La première « bombe » a été lancée par la presse : le président était-il au courant d'attaques imminentes ? Il a été excusé par une commission paritaire du Congrès, mais non les agences de renseignement, déjà discréditées avant le 11 septembre. Ce même mois, le président et le vice-président ont été rattrapés par leur passé de dirigeants économiques (texans) dans le contexte de scandales financiers et d'une mauvaise conjoncture économique persistante.

Mais ce sont surtout les tendances lourdes, historiquement à l'œuvre dans la société américaine, qui refont surface. Le sentiment d'insécurité, la suspicion envers le proche et le semblable imposent un état de tension qui s'infilte dans le quotidien et brida la confiance qui est au fondement de la démocratie participative. La « *perte de l'inno-*

D'où une forme particulière de nationalisme, investi d'un rôle messianique qui repose sur une conception activiste de la personne destinée à imaginer d'impossibles scénarios pour que le pire n'apparaisse pas rétrospectivement comme possible.

SOPHIE BODY-GENDROT

est politologue et américaniste, professeur à l'université Paris-IV et à l'Institut d'études politiques de Paris.

La question de l'équilibre entre libertés et sécurité est au cœur de la période qui a suivi le 11 septembre (80 % des Américains acceptent de sacrifier les premières), mais elle n'est pas nouvelle. S'essuie une version sombre, pour plusieurs raisons. D'une part, la propagande tacitement orchestrée par la quasi-totalité de la presse perpétue l'idée que d'autres catastrophes sont inévitables, que la « *guerre* » sera peut-être interminable et que l'Américain doit apprendre à se protéger lui-même.

D'autre part, dans toutes les périodes troublées, le droit s'efface. Le ministère de la justice retient les noms de personnes détenues au secret au prétexte que l'information aiderait « *les combattants ennemis* ». La contestation de ce refus ne pèse guère. De même, les questions des parlementaires sont ignorées. Ce qui souligne la primauté actuelle de l'exécutif.

Quelles que soient les époques, depuis la fin du XIX^e siècle, la Cour suprême a approuvé la violation des libertés dans les périodes troublées et argué que la Constitution n'exigeait pas qu'elle opposât « *son propre jugement politique* » à celui du Congrès. L'opinion a peu protesté. Concernant les étrangers, la Cour s'est écartée de ses normes de conduite habituelles pour les exclure volontairement de sa sphère de compétence. Les Pères fondateurs savaient que la liberté est fragile. Il n'est pas facile de trouver des protections pour des catégories crépusculaires, avait remarqué le juge Frankfurter. Les garanties ajoutées aux libertés ne s'appliquent pas d'elles-mêmes. Il revient aux citoyens d'être vigilants.

La « perte de l'innocence » apparaît comme un mythe commode pour éviter les examens de conscience

accusation précise tout étranger envers lequel il éprouve « *des doutes raisonnables* ». Récemment, les représentants républicains eux-mêmes se sont dits offusqués de sa volonté d'insérer un système informatique au sein de la nouvelle administration, Homeland Security, destiné à recueillir les fruits de l'espionnage et de la délation auxquels il incite les Américains, et plus particulièrement les fonctionnaires locaux.

Une fois les succès militaires confirmés en Afghanistan, le « *catastrophisme éclairé* » avec lequel a joué la Maison Blanche et l'instrumentalisation de la menace ont progressivement cessé d'être politiquement efficaces et la vie quotidienne a

« *apparaît* comme un mythe commode pour éviter les examens de conscience.

Ceux qui veulent aller au-delà des débats relatifs au choc des civilisations, évoquer la responsabilité des Etats-Unis dans la catastrophe et leur partialité dans le conflit du Moyen-Orient et remettre en question l'universalisme occidental, par exemple, se heurtent à la censure et à l'accusation de déloyauté de la part d'une majorité morale.

« *Il est dans notre pouvoir de recommencer le monde* », disait Thomas Paine et les notions d'élection et de régénération, au-delà des tragédies, perdurent dans la pensée (religieuse) américaine.

Les leçons des crises asiatiques

Suite de la première page

En tout cas, la crise de confiance ouverte aux Etats-Unis – qui se retrouvent logés à la même enseigne que ces pays asiatiques qu'il s'agissait voici cinq ans de « *remettre à leur place* » – entame sérieusement la crédibilité des « *visionnaires* » des marchés : non seulement en matière de gestion de portefeuilles mais aussi en termes d'analyses économiques.

Car depuis cinq ans les crises de l'Asie orientale ont donné lieu à un florilège de jugements aussi alarmistes que déconnectés des réalités économiques de ces pays. Il y a eu assurément, dans le déclenchement des crises asiatiques, des causes propres à certains modes de développement. Leurs défauts étaient connus mais, jusqu'au milieu des années 1990, ceux qui les dénonçaient passaient au yeux des financiers internationaux (lesquels, faut-il le rappeler, s'accommodaient fort bien alors des dictatures et du « *capitalisme de copinage* ») pour de tristes trouble-fête. Ces travers ne furent au demeurant qu'un élément des crises : le déclencheur fut la valorisation brutale du dollar par rapport au yen décidée au milieu des années 1990 par Tokyo et Washington, qui inversaient ainsi les équilibres de changes des accords du Plaza intervenus dix ans plus tôt, fait valoir Kenneth Courtis, vice-président de Goldman Sachs Asia. Alors que les monnaies asiatiques étaient placées sous l'hégémonie du dollar, souligne-t-il, la valorisation de la devise américaine touchait de plein fouet des pays aux bases financières fragiles et rendait la crise inévitable. En d'autres ter-

mes, ce sont moins les maux du « *capitalisme asiatique* » que la politique des deux puissances du Pacifique qui ont provoqué des crises que peu de financiers avaient vues venir – à commencer par les experts du Fonds monétaire international. L'essor du commerce interrégional et de la consommation interne, des réformes drastringues du système bancaire, allant de pair, en Corée du Sud notamment, avec un *aggiornamento* démocratique, a permis le redressement spectaculaire des économies asiatiques, favorisé par une conjoncture mondiale exceptionnelle en 1999-2000. Des assainissements insuffisants obscurcissent certes encore l'horizon de monnaies de mauvaises dettes mais, en gros, les économies asiatiques sont reparties.

CAPITALISME CORPORATISTE

Le grand malade de la région reste le Japon : il se dégage de l'ornière mais il est vulnérable à l'instabilité des marchés financiers et à la dépréciation du dollar. Dans son cas aussi, que n'a-t-on pas écrit ? En début d'année, « *bombe financière à retardement* », l'archipel allait être la prochaine Argentine... Certes, le pire n'est jamais impossible. Un krach du marché obligataire entraîné par le gonflement du déficit public et des taux d'intérêt artificiellement bas est un scénario plausible et, en juin, au nom de l'orthodoxie financière, l'agence de notation Moody's a ramené la dette souveraine de la seconde puissance économique mondiale au niveau du Botswana... L'endettement public nippon (130 % du PIB), conjugué aux mauvaises créances des banques, constitue un risque en période de volatilité. Et si un krach se produisait au Japon, il aurait des effets au-delà des mers.

Il reste que l'archipel dispose de 420 milliards de dollars de réserves

et de 1 000 milliards de dollars en investissements à l'étranger. Quant à la dette publique, elle est détenue à 95 % par ses habitants dont l'épargne s'élève à 11 000 milliards de dollars, soit un tiers du total mondial. En théorie, le risque existe. En pratique, il est limité – bien que se pose la question du poids d'un endettement durable sur une économie. En contrepoint aux spéculations alarmistes des analystes financiers, l'hebdomadaire américain *Business Week* écrivait récemment « *Relax : Japan won't bring on financial Armageddon* » (« *Détendez-vous : le Japon ne va pas entraîner une apocalypse financière* »). Qui croire ? Car entre l'effondrement financier imminent claironné en début d'année et la situation présente, les problèmes de fond n'ont pas changé...

Le Japon a entrepris de transformer son capitalisme corporatiste inadapté à la mondialisation. Les réformes sont réelles et profondes même si elles peuvent paraître souvent tenir de la valse-hésitation. Mais elles évitent peut-être ainsi de provoquer trop de dégâts sociaux : une accélération de l'apurement des mauvaises créances et des privatisations entraînerait un accroissement des faillites et du chômage dont on peut se demander si le jeu en vaut la chandelle. Ce qui est plus préoccupant que la lenteur avec laquelle le Japon procède, c'est qu'il navigue sans carte. Le déficit de communication qui ulcère les investisseurs étrangers se double, plus gravement, d'une absence de direction. Les dirigeants nippons font des réformes mais sans ouvrir un débat sur le type de société à laquelle elles conduisent. Renouer avec la croissance n'est pas une fin en soi si elle est uniquement tournée vers la maximisation des profits. Elle n'est un objectif que si elle sert le bien-être de la majorité sans exa-

cerber les inégalités et pénaliser les plus faibles.

En d'autres termes, le Japon est devant un choix de société qui n'est pas posé à l'opinion. Il rechigne à suivre le modèle d'un capitalisme à l'américaine, mais il reste trop pragmatique, ou trop introverti, pour formuler une solution de rechange. C'est là sa véritable faiblesse : une carence qui entame son rôle de grande puissance économique mondiale. Le redressement des économies asiatiques cinq ans après qu'elles ont été données perdues corps et biens et la crise, pour l'instant sans fracture sociale, que traverse un Japon dont le capitalisme n'est finalement pas plus « *sale* » que d'autres (et pas moins performant dans certains secteurs) devraient inciter à une pondération dans les analyses qui passent un peu trop allègrement de l'hyperbole à un catastrophisme également déplacé.

Philippe Pons

AU COURRIER DES LECTEURS

LA CORSE : UNE BANLIEUE DIFFICILE « Dans le silence et les parfums entêtants du maquis, sous une nuit claire d'étoiles... », comme vous le dites si poétiquement (*Le Monde* du 2 août), vingt-quatre individus cagoulés, armés de kalachnikovs, colts et grenades, donc des tueurs (ils l'ont déjà prouvé), peuvent en toute impunité s'exhiber devant la presse et la télévision. « *Nous nous réservons le droit de frapper coup pour coup lorsque les intérêts de la Corse seront menacés* », disent-ils. (...) Qu'aurait été la réaction de la presse et du pouvoir si le même scénario s'était produit dans une banlieue dite difficile ?

Guy du Poset
Boulogne (Hauts-de-Seine)

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Férençzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lollchon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ;
Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ;
Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pillaoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

À NOS ABONNÉS

Pour toute information

Tél. : 01.44.97.54.54
Mail : abo@lemonde.fr
Fax. : 01.44.97.54.53

« AU FIL DU MONDE »

Service relations abonnés du Monde
et de ses publications

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

TÉLÉCOMMUNICATIONS

La fièvre de l'UMTS, la téléphonie mobile de troisième génération, sorte d'Internet sans fil, est largement retombée. Alors qu'en 2000 les opérateurs européens ont dépensé 100 milliards d'euros pour acquérir les

licences d'exploitation de cette nouvelle technologie, plusieurs d'entre eux annulent ou retardent leurs projets. Le secteur est **EN CRISE**, la croissance du nombre d'abonnés chutant lourdement, les opérateurs doi-

vent faire face à des dettes importantes, et la technologie n'est pas prête. Des **PROJETS CONCURRENTS**, moins ambitieux mais moins chers que l'UMTS, voient le jour. Les opérateurs tablent notamment sur

la commercialisation de téléphones permettant l'envoi de photos. En attendant, sur un marché mature, les opérateurs modifient les **MODES DE FACTURATION**, en généralisant le paiement à la seconde.

Le lancement de l'UMTS européen semble compromis

La mise en œuvre des téléphones mobiles dits de troisième génération, proposant des services comparables à ceux d'Internet, s'enlise. Les opérateurs, effrayés par des coûts de développement incompatibles avec leurs endettements, retardent ou annulent leurs projets

LE PROJET de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS), sorte de réseau Internet rapide et sans fil, a suscité un engouement sans précédent en Europe, une véritable fièvre spéculative, avant de se transformer en cauchemar financier. Les opérateurs européens, qui ont dépensé pas moins de 100 milliards d'euros en 2000 pour acquérir des licences UMTS sur le continent, alors que la technologie n'était encore que virtuelle, se retrouvent piégés par le fardeau de leur dette.

L'heure est aux premiers abandons et renoncements. Cet été, certains ont été contraints à des révisions déchirantes. En particulier l'espagnol Telefonica et le finlandais Sonera. L'opérateur finlandais avait lancé le premier le signal de la retraite en abandonnant sa licence norvégienne il y a un an. Une défection somme toute anodine, puisque cette licence lui avait été attribuée gratuitement.

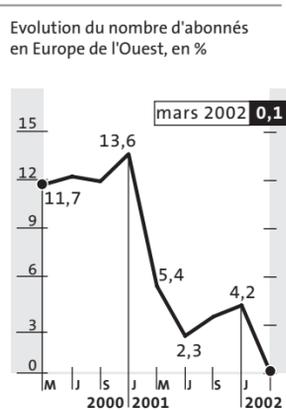
La décision prise en juillet en accord avec son partenaire Telefonica de faire une croix sur leurs ambitions allemandes fut autrement douloureuse. Les deux groupes avaient en effet déboursé près de 8 milliards d'euros afin de s'armer d'un des six sésames octroyés par le gouvernement de Berlin. Une somme considérée aujourd'hui comme perdue et qui a été provisionnée dans les comptes du premier semestre des deux socié-

UN MARCHÉ STAGNANT

	Nombre d'abonnés, en millions (mars 2002)	Taux de pénétration
Allemagne	53,4	64,5%
Italie	50,0	86,7%
Royaume-Uni	46,2	77,8%
France	37,3	62,0%
Espagne	29,9	74,7%
Pays-Bas	11,9	75,0%

Dans la plupart des pays européens, le marché est saturé. Son développement ne peut aujourd'hui venir que par la création de nouveaux services.

Source : ART



tés. L'affaire a fait grand bruit en Finlande. Le parquet finlandais a annoncé le 7 août l'ouverture d'une enquête sur l'éventuelle responsabilité du gouvernement dans cet investissement malheureux. L'Etat finlandais est en effet l'actionnaire majoritaire de Sonera. Les ministres sont également convoqués par le Parlement le 3 septembre pour s'expliquer.

L'espagnol Telefonica a lui annoncé son intention de geler tous ses projets d'investissement UMTS hors de ses frontières. Quel-

ques jours plus tard, c'était au tour d'Orange, filiale de France Télécom, de demander aux autorités réglementaires suédoises l'autorisation de repousser de trois ans l'échéance d'ouverture de son réseau UMTS, à 2006. Déjà France Télécom avait fait savoir lors de son conflit avec sa filiale allemande MobilCom qu'elle souhaitait réduire au minimum le montant des investissements UMTS.

Toutes ces remises en cause illustrent la marge de manœuvre étroite, voire inexistante, des opéra-

teurs UMTS qui se trouvent en position de nouvel entrant sur un marché. Sans réseau, sans client, avec des concurrents établis, le modèle économique semble bien aléatoire.

Seul, Hutchison Whampoa, qui appartient au milliardaire chinois Li Ka-shing, a confirmé son intention de débiter son activité au Royaume-Uni et en Italie en octobre 2002. Ce nouvel entrant n'en est pas à son coup d'essai, puisqu'il est à l'origine de l'opérateur britannique Orange, revendu à prix d'or à l'allemand Mannesmann, avant d'être repris par France Télécom. Grand gagnant de la fièvre spéculative des télécommunications en Europe, il a accepté de payer le prix fort pour acquérir une licence UMTS en Grande-Bretagne, avant de renoncer à s'enrichir en Allemagne. Reste à connaître son plan d'attaque pour revenir sur le marché anglais. Disposant d'un accord avec l'opérateur MMO2, filiale de British Telecom, il pourrait débiter en revendiquant des services de téléphonie GSM et limiter ses premiers pas sur le marché UMTS à un test commercial sur un périmètre restreint.

Du côté des opérateurs GSM qui inscrivent l'UMTS dans la continuité de leur activité, le plus grand flou règne dans les calendriers de déploiement annoncé. De l'ouverture au test commercial, l'imprécision

dans la terminologie est entretenue à dessein. Alors que la technologie n'a pas encore fait ses preuves, que les terminaux ne sont pas encore disponibles, et que les opérateurs de téléphonie mobile européens, endettés, freinent brutalement leurs dépenses et ne sont guère pressés d'investir dans de nouveaux réseaux, les retards par rapport aux échéances initiales ne cessent de s'accumuler.

L'espagnol Telefonica a annoncé son intention de geler tous ses projets hors de ses frontières

En France, dans leur dossier de candidature déposé en janvier 2001, SFR et Orange s'engageaient respectivement à ouvrir commercialement leurs réseaux UMTS en mars et en juin 2002. Des échéances reportées depuis à fin 2003 pour Orange et début 2004 pour SFR.

Les opérateurs européens, qui avaient annoncé une ouverture commerciale à l'automne 2002, comme le britannique Vodafone, ont reculé l'échéance de six mois. Quant au finlandais Sonera, qui

souhaitait être le premier en Europe, et avait fixé avec l'équipementier Nokia la date du 26 septembre pour lever le voile tout à la fois sur l'offre de service et sur le téléphone mobile UMTS-GSM, il concède qu'il ne s'agira que du lancement d'un test.

Ce décalage dans le temps, et les incertitudes sur la vitesse et l'ampleur du déploiement des réseaux UMTS pèsent sur les équipementiers. Les premiers équipements livrés pour les tests ne sont souvent pas facturés. La manne de l'UMTS tant espérée n'est pas d'actualité. Les opérateurs de téléphonie mobile européens réduisent leurs investissements dans les réseaux GSM existants, alors que la croissance du nombre d'abonnés plafonne et que leur situation financière s'est dégradée. Le suédois Ericsson et le finlandais Nokia, qui ont été les principaux initiateurs et lobbyistes du projet UMTS en Europe, se retrouvent piégés par une chute brutale de leurs ventes d'équipements.

L'industrie européenne des télécommunications, qui s'enorgueillissait de son succès dans la téléphonie mobile GSM, survivra-t-elle à l'éclatement dévastateur de la bulle UMTS qu'elle a elle-même contribué à créer ? En tout cas, elle n'a pas fini de payer ses excès d'optimisme.

Laurence Girard

Une technologie encore balbutiante

LES INGÉNIEURS n'ont pas fini de se pencher sur le dossier de la téléphonie mobile de troisième génération (UMTS). Ils ont encore besoin de longs mois, voire de plusieurs années, pour concrétiser les attentes suscitées. A condition, toutefois, que l'UMTS ne finisse pas prématurément au cimetière des fiascos technologiques.

La première réalisation est à mettre à l'actif de l'opérateur japonais NTT DoCoMo, associé à deux industriels de l'Archipel, NEC et Fujitsu. Le réseau, baptisé Foma, a ouvert commercialement en octobre 2001 à Tokyo. Mais les clients ne se sont pas précipités pour bénéficier des nouveaux services de visiofonie ou de consultation de bandes-annonces de films. Couverture du service limitée à Tokyo et à quelques grandes villes, durée de vie des batteries des téléphones très courte, prix des portables élevés : les raisons ne manquent pas pour expliquer le démarrage positif de Foma. NTT DoCoMo, qui espérait conquérir 150 000 clients fin mars, n'en a finalement séduit que 114 000 fin juin.

Il n'empêche. Les deux industriels japonais ont souhaité profiter de cette avance technologique pour sortir de leurs frontières. Nec s'est ainsi associé à Siemens et Fujitsu à Alcatel. Le duo Nec-Siemens a convaincu Vivendi, d'une part, et l'opérateur britannique MMO2 (British Telecom), d'autre part, de mener des expérimentations en Europe, et ont choisi Monaco et l'île de Man. Des zones suffisamment exiguës pour pouvoir créer de toutes pièces un réseau sans se préoccuper d'une quelconque compatibilité avec le réseau mobile existant.

Les deux industriels profitent de cette double expérimentation depuis fin 2001 pour améliorer leur technologie et évoluer de la version japonai-

se Foma à une version standardisée. En effet, en accord avec les principaux industriels du secteur - Ericsson, Nokia, Nortel Networks, Alcatel-Fujitsu et Motorola - une standardisation de l'UMTS a vu le jour. Un travail intense qui s'est soldé par la définition de ce qu'il est convenu d'appeler UMTS release 99. Cette version standardisée est au cœur des tests qui vont débiter sur le terrain.

VILLES PILOTES

En France, SFR a demandé à NEC-Siemens de déployer un réseau test à Lille cet automne, et Nokia devrait suivre dans la région parisienne. De même Orange prévoit, selon Didier Quillot, son directeur général, « de mener des expérimentations avec l'installation par Alcatel et Nokia, dans deux villes pilotes, de quelques centaines de sites radio UMTS ». SFR a décidé de se donner jusqu'à janvier pour juger des performances des réseaux tests avant de se prononcer sur le déploiement. M. Quillot affirme, lui, « qu'Orange déploiera un réseau UMTS qui couvrira 25 % de la population française fin 2003 », date à laquelle il évoque une ouverture commerciale. Le directeur général d'Orange précise tout de même que les tests commerciaux sont liés à la disponibilité de terminaux (téléphones et ordinateurs).

Or le manque de terminaux est justement l'un des obstacles majeurs cités par l'opérateur finlandais Sonera. « Nous avons déployé un réseau, mais nous ne pouvons pas mener de tests, car il n'y a pas de terminaux », précise le groupe.

Compte tenu des délais, certains s'interrogent sur l'opportunité d'attendre la future version de l'UMTS, connue sous le nom de release 5. « Cette version s'inspire de l'architecture du réseau Inter-

net. Le coût des équipements devrait être 30 % moins cher. Mais elle ne devrait pas être disponible avant 2006 », analyse un expert.

Autre dilemme : tenir compte d'alternatives bon marché, comme les réseaux locaux sans fil (RLan ou Wifi), à contre-courant de l'inflation technologique. Ils s'adressent aux possesseurs d'ordinateurs qui souhaitent une connexion nomade et offrent des performances 30 fois supérieures à celle de l'UMTS (11 Mbits/s contre 386 kbits/s), mais sans autoriser la mobilité. Les hôtels, les aéroports, les gares, les universités... sont les lieux privilégiés de déploiement de ces réseaux. Selon M. Quillot, « Orange est en discussion avec des chaînes d'hôtel pour mener des expérimentations. Nous souhaitons disposer d'une offre globale UMTS-RLan. »

Enfin, il faut se souvenir du pavé dans la mare qu'avait lancé Martin Bouygues, lorsqu'il avait annoncé que Bouygues Telecom renoncera à participer au premier tour d'attribution des licences de téléphonie mobile UMTS en France, en janvier 2001. Il avait alors évoqué la technologie Edge, simple évolution des réseaux GSM existants, comme une alternative à l'UMTS. Or l'Edge, choisi par deux opérateurs de téléphonie mobile américains, devrait être une réalité en 2003. Il sera donc intéressant de suivre ce qui va se passer aux Etats-Unis, sachant que ce pays n'a pas pour l'instant attribué des licences de téléphonie mobile UMTS. De même, les succès des services i-mode au Japon ou d'envois de photos s'inscrivent dans une approche d'évolution des réseaux existants et ne doivent pour l'instant rien à la technologie de troisième génération.

L. Gi.

Après les mini-messages texte, les mini-messages photo

UNE FOIS encore le Japon a joué les précurseurs. Dans les rues de Tokyo ou d'Osaka, les accros du téléphone mobile ont succombé au nouveau gadget : l'appareil photo miniaturisé qui s'adapte au combiné et permet d'envoyer son portrait ou des photos de vacances à ses correspondants. J-Phone, filiale de Vodafone, a popularisé le concept sous le nom de Sha-mail, et revendique 6 millions d'adeptes dans l'Archipel. Inquiets du succès de leur concurrent, les deux autres opérateurs mobiles KDDI et NTT DoCoMo lui ont emboîté le pas.

Leurs homologues européens tentent à leur tour d'importer le modèle japonais en utilisant les investissements réalisés dans le réseau GPRS, une technologie qui offre des débits de transmission plus élevés que le GSM, en attendant l'hypothétique UMTS.

Deux téléphones mobiles à écran couleur dotés d'un appareil photo numérique arrivent dans les rayons des magasins spécialisés : le T68 d'Ericsson-Sony et le 7650 de Nokia. L'Italie a pris une longueur d'avance et l'opérateur Telecom Italia Mobile propose déjà à ses clients de tester gratuitement le service. Au Royaume-Uni, Orange a annoncé le lancement du service le

13 août, et les opérateurs français Orange, SFR et Bouygues Telecom devraient suivre avant Noël.

Pour tous les opérateurs de téléphonie mobile, soucieux de vendre de nouveaux services à leurs clients, l'envoi de photos apparaît comme la prochaine aubaine. L'idée est de capitaliser sur le seul véritable succès de masse : le SMS (l'envoi de mini-messages), qui est entré dans le quotidien des jeunes. Pour passer à la vitesse supérieure et assurer le transfert des photos, les opérateurs introduisent un service baptisé MMS (service de messagerie multimédia). Alors que le SMS est limité à l'envoi de textes d'une centaine de caractères, le MMS permet d'envoyer avec un téléphone mobile des extraits de musique, des photos ou un commentaire - de véritables cartes postales multimédias.

Restent quelques doutes à lever. Il faudra assurer la compatibilité du service entre les téléphones et les réseaux de constructeurs différents, car le SMS a réellement décollé quand toutes les barrières ont été levées. Le prix élevé des téléphones-photo peut également constituer un frein au succès.

L. Gi.

Les opérateurs de téléphonie mobile français se résignent à facturer à la seconde

Les consommateurs se félicitent de l'annonce d'Orange, mais déplorent sa décision de surtaxer les appels vers les portables de ses concurrents

LA PRESSION des 37 millions de possesseurs de téléphone portable a fini par payer : d'ici à l'automne, ils paieront enfin le temps de communication qu'ils ont utilisé, à la seconde près. Jusqu'ici, les trois opérateurs de téléphonie mobile français imposaient à leurs clients de payer pour chaque appel - quelle que soit sa durée - une première minute entière, puis des paliers de 30 secondes indivisibles. L'écart entre le temps réel et le temps facturé se révélait considérable, de 25 % à 30 % en moyenne selon les calculs de l'Union fédérale des consommateurs (UFC)-Que Choisir, qui, dans le cadre de son opération « Téléphones mobiles : pas une seconde à perdre », lancée en février, avait porté plainte contre ces pratiques. Le 22 mai, le tribu-

nal de grande instance de Nanterre a condamné Orange et Bouygues Télécom pour « publicité trompeuse » en omettant de mentionner ces tranches de temps indivisibles. Quant à SFR, seul à avoir pratiqué un temps la tarification à la seconde avant de passer aux paliers, il a été condamné pour « modification abusive de contrat ».

En conséquence, le 18 juillet, SFR décidait de revenir, à partir du 2 septembre, à une tarification à la seconde, au-delà cependant de la première minute indivisible. A priori, l'annonce faite le 19 août par Orange semble encore plus spectaculaire : la filiale de France Télécom propose à ses abonnés, à partir du 15 septembre, d'être facturés à la seconde dès la première

seconde. Un effort très important puisque, selon l'UFC-Que Choisir, environ 60 % des appels durent moins d'une minute ! En revanche, les acheteurs de carte prépayée (environ 46 % des clients mais seulement 20 % du trafic selon Orange) devront toujours s'acquitter de l'incompressible première minute. Face à l'offensive de ses concurrents, Bouygues Télécom ne pouvait rester sans réaction et a donc aussi déclaré prévoir une tarification à la seconde avant la fin de l'année.

Marie-José Nicoli, présidente de l'UFC-Que Choisir, se félicite que « l'entente entre les trois opérateurs ait été cassée », sans crier victoire. Si les opérateurs français font un pas en avant, certains font, en même temps, des pas en arrière.

En effet, Orange a lancé une imposante campagne de publicité pour appuyer sa nouvelle offre « à la seconde », mais s'est fait moins disert sur les autres modifications de tarifs, qui entrèrent aussi en vigueur automatiquement le 15 septembre. Ainsi, il supprime la réduction de 25 % sur les appels vers les autres mobiles Orange qui s'appliquait au-delà du forfait ou avec la mobicarte. Et surtout, mesure la plus contestée, il applique un supplément de 0,002 euro par seconde (soit 0,12 euro par minute) pour les appels vers les mobiles d'opérateurs concurrents. Cette surtaxe s'appliquera sur tous les appels (dans et hors forfait et par carte prépayée). Pour les abonnés, son coût s'ajoutera à celui du forfait, donnant lieu à une ligne

supplémentaire sur la facture. Pour les abonnés qui ne dépassent jamais leur forfait, surtout ceux dont les proches sont clients d'un concurrent, cette nouvelle tarification sera donc défavorable.

« MAUVAISE AFFAIRE »

Didier Quillot, directeur général d'Orange France, se défend en affirmant ne faire que suivre une mesure « déjà mise en place par les concurrents, de façon discrète, depuis février ». Ce que démentent les concernés. Bouygues Télécom ne facture aucun surcoût quelle que soit la destination de l'appel et si SFR applique bien une surtaxe pour les appels vers ses rivaux, de 0,08 euro par minute, elle a toujours été en place et ne concerne que les appels au-delà du forfait.

M^{me} Nicoli, elle, s'indigne du procédé : « Cette surtaxe est injuste car elle discrimine les appels, et elle est incontrôlable car il est difficile de toujours savoir si votre interlocuteur est chez Orange ou un autre. Même pour Orange, cela peut être une mauvaise affaire : l'opérateur pense gagner des parts de marché avec sa facturation à la seconde mais il les reperdra quand les clients verront ce nouveau coût imprévu sur leur facture. »

Ce n'est pas le calcul d'Orange qui, en tant que leader d'un marché aujourd'hui saturé, cherche davantage, au travers de cette politique, à conserver ses clients et à faire augmenter leurs factures qu'à en conquérir de nouveaux.

Gaëlle Macke, avec José Barroso

BOURSE

Les marchés d'actions se reprennent

LES INVESTISSEURS sont revenus, lundi 19 août, vers les marchés boursiers qu'ils avaient dernièrement délaissés au profit des titres obligataires. Les indices boursiers américains ont fini la séance en hausse, de 2,42 % pour le Dow Jones et de 2,46 % pour le Nasdaq. Le secteur de la grande distribution et celui des éditeurs de jeux vidéo ont bondi à la faveur d'une hausse de 42 % des bénéfices au deuxième trimestre de la deuxième chaîne américaine de bricolage, Lowe's, pour le premier et, pour le second, de publications de plusieurs analystes financiers estimant que l'industrie des jeux vidéo réalisera une année record en termes de ventes.

En Europe, les marchés ont suivi le mouvement. L'indice CAC 40 de Paris a pris 3,52 %, tandis que le Dax de Francfort et le Footsie de Londres ont respectivement progressé de 4,15 % et 2,24 %. Dans le sillage des Etats-Unis, la Bourse de Tokyo a fini la séance de mardi en légère hausse de 0,22 %.

Les cours du pétrole ont continué leur progression, atteignant lundi 29,84 dollars, leur plus haut niveau depuis quinze mois sur le marché à terme de New York, en raison des craintes de frappes américaines contre l'Irak.

Vivendi Universal et Liberty Media négocieraient un rapprochement

Après l'annonce de la vente probable du portail Vizzavi, le groupe français envisagerait de filialiser le cinéma, la télévision et la musique

APRÈS la confirmation, lundi 19 août, des discussions engagées avec l'opérateur britannique Vodafone pour lui céder « *tout ou partie* » des 50 % que Vivendi Universal détient dans le portail Internet en Vizzavi, la direction du groupe de médias pourrait prochainement être amenée à annoncer la cession d'autres actifs.

Selon le *Wall Street Journal* du mardi 20 août, des « *discussions préliminaires sont engagées* » en vue de la fusion des activités audiovisuelles américaines de Vivendi Universal avec celles du cablo-opérateur américain Liberty Media Corp, ancienne filiale de AT & T. Les pourparlers concerneraient, d'une part, les studios de cinéma Universal, le groupe Universal Music et les réseaux USA Networks, d'autre part la télévision payante de Liberty, Starz and Encore, ainsi que la moitié du capital que le premier cablo-opérateur nord-américain détient dans la holding Discovery Communication, propriétaire de la chaîne télévisée Discovery. Aux Etats-Unis, aucune des parties prenantes n'a souhaité faire de commentaires. A Paris, mardi 20 août, aussi, le silence était de mise.

Le projet est toutefois détaillé par le quotidien financier améri-

tain qui cite des sources proches des discussions. Il précise que dans une telle perspective la majorité du nouveau groupe audiovisuel fusionné serait conservée par Vivendi Universal, qui vendrait en Bourse 49 % de la nouvelle entité. Le nouveau géant serait dirigé par l'Américain Barry Diller, actuel président des activités audiovisuelles de Vivendi Universal, mais aussi président de son entreprise personnelle de commerce électronique USA Interactive, dont l'un des actionnaires se trouve également être Liberty Media.

CONSERVER LA MAJORITÉ

John Malone, le président du cablo-opérateur basé à Denver (Colorado), allié de longue date de Vivendi Universal dont il détient depuis fin 2001 environ 4 % du capital, conserverait un rôle central, soit en augmentant ses parts dans Vivendi Universal, soit en entrant dans la nouvelle société audiovisuelle.

Plusieurs scénarios financiers seraient étudiés. Parmi ceux-ci, Liberty Media pourrait augmenter considérablement sa participation au capital de Vivendi Universal en échange de l'apport de ses actifs. La nouvelle entité, filiale de Vivendi Universal, mettrait alors en

Bourse une partie de son capital, ce qui permettrait à sa maison mère Vivendi Universal de faire entrer des liquidités, tout en en conservant la majorité (51 %).

A la faveur d'un tel montage, le groupe de M. Malone se retrouverait dans une position inédite, celle de détenir plusieurs participations significatives au sein de plusieurs groupes de médias rivaux. Liberty Média, qui tente depuis un an de s'imposer en Europe, est déjà actionnaire du groupe de Rupert Murdoch, News Corp. Il possède également une part du capital de AOL Time Warner, et des participations dans Viacom et UGC.

Toutefois une telle opération « *est loin d'être certaine* », écrit le quotidien américain. Même si la scission des activités audiovisuelles semble plausible. Un plan d'amaigrissement qui vise à trouver « *10 milliards d'euros dont 5 milliards d'euros à réaliser dans les 9 mois* » a, en effet, été annoncé le 15 août par le successeur de Jean-Marie Messier, Jean-René Fourtou. Avantage du projet de fusion avec Liberty Média, une partie de cette dette pourrait être transférée sur la nouvelle entreprise audiovisuelle américaine.

Florence Amalou

LES BOURSES DANS LE MONDE 20/8, 9h49

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	3839,24 20/8	0,04	5467,31 19/3	3235,37 6/8	20,20
	Euro Neu Markt Price IX	536,99 20/8	1,92	1212,43 4/1	494,98 6/8	
AUTRICHE	Austria traded	1129,97 20/8	0,30	1368,18 2/5	1089,00 6/8	12,30
BELGIQUE	Bel 20	2283,65 20/8	0,23	2906,75 24/4	1930,33 24/7	11,70
DANEMARK	Horsens Bnex	222,62 20/8	1,01	280,92 26/3	196,97 24/7	14,30
ESPAGNE	Ibex 35	6526,40 20/8	-0,86	8608,50 4/1	5815,60 6/8	17,20
FINLANDE	Hex General	5687,04 20/8	1,57	9224,38 4/1	4711,08 24/7	8,20
FRANCE	CAC 40	3486,64 20/8	-0,18	4720,04 4/1	2898,60 24/7	17,50
	Mid CAC	1573,48 19/8	0,47	2176,89 2/4	1565,08 14/8	13,40
	SBF 120	2437,17 20/8	-0,01	3263,90 28/3	2073,22 24/7	17,50
	SBF 250	2323,75 19/8	2,92	3081,89 28/3	2067,69 24/7	17,50
	Indice second marché	2103,63 19/8	0,50	2567,01 15/5	2077,37 6/8	13,30
	Indice nouveau marché	612,43 20/8	0,75	1175,41 7/1	583,13 6/8	
GRÈCE	ASE General	2170,90 20/8	0,00	2655,07 3/1	2023,19 24/7	15,60
IRLANDE	Irish Overall	4460,14 20/8	-0,62	6085,02 18/1	3901,53 24/7	5,40
ITALIE	Milan Mib 30	26457,00 20/8	-0,20	33548,00 17/4	22698,00 24/7	18,00
LUXEMBOURG	Lux Index	841,25 19/8	1,56	1169,47 14/1	818,90 13/8	19,30
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	387,10 20/8	0,26	531,45 18/4	303,72 24/7	15,10
PORTUGAL	PSI 20	5975,66 20/8	0,42	7998,50 4/1	5787,08 7/8	13,90

EUROPE Mardi 20 août 9h49

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTO STOXX 50	2824,82	-0,02
AUTOMOBILE	210,79	-0,97
BANQUES	236,85	-0,08
PRODUIT DE BASE	158,97	-1,86
CHIMIE	294,50	-0,93
TÉLÉCOMMUNICATIONS	322,02	-0,75
CONSTRUCTION	185,06	-0,71
CONSOMMATION CYCLIQUE	99,11	-0,15
PHARMACIE	383,38	-1,65
ÉNERGIE	299,49	-0,26
SERVICES FINANCIERS	172,77	-0,34
ALIMENTATION ET BOISSON	221,03	-0,28
BIENS D'ÉQUIPEMENT	283,61	-0,12
ASSURANCES	217,52	-1,19
MÉDIAS	154,29	-1,89
BIENS DE CONSOMMATION	311,48	-0,38
COMMERCE ET DISTRIBUTION	227,58	-0,28
HAUTE TECHNOLOGIE	277,54	-0,99
SERVICES COLLECTIFS	245,60	-0,68

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

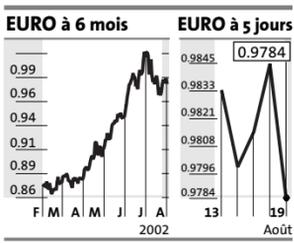
	Code	Cours	% var. pays	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	17,65	-1,67	
AEGION NV	NL	16,16	-2,41	
AIR LIQUIDE	FR	147,20	-1,21	
ALCATEL A	FR	5,18	-0,58	
ALLIANZ N	AL	136,51	-2,72	
AVENTIS	FR	15,20	-2,90	
AXA	FR	15,00	-2,04	
BASF AG	AL	41,43	-0,84	
BAYER	AL	24,65	-1,48	
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	22,70	-1,02	
BVVA	ES	10,10	-0,20	
BNP PARIBAS	FR	50,75	-0,50	
BSCH	ES	6,93	-0,72	
CARREFOUR	FR	44,57	-0,27	
DAIMLERCHRYSLER N	AL	47,19	-1,17	

MARCHÉ DES CHANGES 20/8, 9h49

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,84150	0,97945	1,52780	0,66785
TOKYO (¥)	118,83500		116,39500	181,51500	79,34934
PARIS (€)	1,02080	0,85910		1,55960	0,68185
LONDRES (£)	0,65454	0,55092	0,64135		0,43713
ZURICH (FR. S.)	1,49735	1,26025	1,46660	2,28765	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4205	7,4314
COURONNE NORVÈGE	7,3465	7,3495
COURONNE SUÉDOISE	9,1832	9,1929
COURONNE TCHÉQUE	30,5191	31,0214
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7944	1,7954
DOLLAR CANADIEN	1,5411	1,5418
DOLLAR HONGKONG	7,6384	7,6435
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0812	2,0842
FORINT HONGROIS	245,3201	246,1552
LEU ROUMAIN	32180,0000	32244,0000
ROUBLE	30,9441	30,9666



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4443,90 20/8	0,39	5362,29 4/1	3625,89 24/7	15,70
	FTSE techMark 100 index	791,45 20/8	0,12	1569,61 4/1	704,92 24/7	
SUÈDE	OMX	525,37 20/8	0,42	878,88 4/1	468,52 24/7	20,70
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7294,07 16/8	-0,27	9019,42 7/5	6546,35 26/7	9,70
ISLANDE	ICEX 15	1276,05 19/8	-0,07	1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	12983,75 19/8	0,20	16423,34 25/1	12436,83 26/7	162,40
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	461,60 19/8	1,25	479,39 10/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	347,94 19/8	2,28	425,42 20/5	256,75 28/12	
SUISSE	Swiss market	5487,30 20/8	-0,86	6740,60 17/5	5490,50 26/6	17,20
TURQUIE	National 100	9829,69 20/8	0,00	15071,83 8/1	8514,03 3/7	617,70
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	382,39 16/8	3,00	471,33 6/2	267,73 14/6	16,60
BRÉSIL	Bovespa	9416,73 19/8	-1,15	14495,28 18/3	9016,73 14/8	7,20
CANADA	TSE 300	6658,10 19/8	1,31	7992,70 7/3	5992,14 24/7	18,80
CHILI	Ipsa	89,22 20/8	-0,17	102,37 4/1	79,19 24/7	0,20
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	8990,79 19/8	2,42	10673,09 19/3	7532,66 24/7	19,50
	Nasdaq composite	1394,54 19/8	2,46	2098,87 9/1	1192,42 24/7	38,90
	Nasdaq 100	1025,95 19/8	3,00	1710,22 9/1	856,34 5/8	39,80
	Wilshire 5000	8956,52 19/8	2,12	10983,40 19/3	7396,62 24/7	
	Standards & Poors 500	950,70 19/8	2,36	1176,96 7/1	775,67 24/7	18,80
MEXIQUE	IPC	6200,87 19/8	0,17	7611,12 11/4	5500,75 5/8	15,80

FRANCFORT

19/8 : 126 millions d'euros échangés	Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances			
INTERAINMENT	2,45	38,42	
TIPTTEL	0,80	31,15	
INFOGENIE EUROPE	0,21	23,53	
ENI ARCHTEC	3,55	22,41	
NEUE SENTIME FILM	1,24	21,57	
ADCON TELEMETRY	1,38	17,95	
MEDIA (NETCOM)	3,25	17,75	
Plus mauvaises performances			
UBAG UTERN BETEIL	0,10	-81,82	
COMROAD	0,03	-40,00	
PHENOMEDIA	0,25	-34,21	
CEYONIK	0,02	-33,33	
SER SYSTEMS	0,04	-33,33	
MICROLOGICA	0,17	-22,73	
MANAGT DATA MEDIA	0,08	-20,00	

LONDRES

19/8 : 1270 millions d'euros échangés	Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances			
TIMELOAD	0,01	66,67	
QXL RICARDIO	0,01	38,89	
ARCADIA GROUP	3,40	13,23	
GRANADA	0,84	12,37	
LOGICA	1,71	12,15	
INVENYS PLC	0,69	11,79	
MMO2	0,49	10,80	
Plus mauvaises performances			
MARCONI	0,01	-41,27	
ASTRAZENECA	20,90	-11,81	
SPIN ADVANCED	0,67	-5,00	
BATM ADVANCED COMM	0,12	-4,00	
KINGFISHER	2,17	-3,98	
IQE	0,25	-3,85	
PILKINGTON PLC	0,81	-3,57	

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 20/8	Taux 3 j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,36	4,53	4,98
ROYAUME-UNI	4,50	4,00	4,76	4,61
ITALIE	3,29	3,36	4,84	5,23
ALLEMAGNE	3,29	3,36	4,58	5,03
JAPON	0,04	0,07	1,10	1,95
ÉTATS-UNIS	1,80	1,77	4,33	5,30
SUISSE	0,72	0,79	3,00	3,66

MARCHÉS A TERME LE 20/8, 9h49

	Echéance	Premier prix	Dernier Contrats prix ouverts
PARIS			
CAC 40 TER.	8/2	3508,50	3487,50 453235
EURO NOTIO.	9/2		88,40 5
EURO ST. 50	9/2		2687,00 643
FRANCFORT			
BUND 10 ANS	9/2	110,47	110,43 892239
LONDRES			
EURIBOR 3M.	9/2	96,64	96,64 358504
NEW YORK			
DOW JONES S. & POORS	9/2	8780,00	8960,00 30518
		929,00	948,50 574672

TOKYO

20/8 : 649 millions d'euros échangés	Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances			
ACCESS			

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 20 août 9h30

Table listing French stock values with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam. Includes ACCOR, AFFINE, AGF, AIR LIQUIDE, etc.

Table listing international stock values with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam. Includes F.F.P. (NY), FIMALAC, FINAXA, etc.

Table listing international stock values (continued) with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam. Includes SEITA, SELECTIBAIL(EXSEL), SIDEL, etc.

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Table listing international stock values in the Euro zone with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam. Includes ALTADIS, AMADEUS PRIV. A, ARCELOR, etc.

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Table listing international stock values outside the Euro zone with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam. Includes ERICSSON, GENERAL ELECT., HSB HOLDINGS, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

19/8 : volume d'échange non disponible

Table listing new market values with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var. Includes OLITEC, HOLOGRAM INDUST., HIMALAYA, etc.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 20/8 à 9h

Table listing SICAV and FCP values with columns: Valeur, Cours date, % var., 01 40 08 93 00. Includes AGIPI, BNP PARIBAS, CDC IXIS, etc.

Advertisement for Actionnaires de Bouygues Offshore, plus que 13 jours! 60,08 € par action. Contactez rapidement votre intermédiaire financier ou appelez le 01 53 96 83 83.

SECOND MARCHÉ

19/8 : volume d'échange non disponible

Table listing second market values with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var. Includes TONNA ELECTRO.NY#, PIER IMPORT, CESAR, etc.

Table listing various financial instruments and companies with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam. Includes CAPITOP MONETAIREC, CIOBLI LONG T.C, CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT, etc.

Table listing various financial instruments and companies (continued) with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam. Includes ADDILYS C, AMPLITUDE AMERIQ.C, AMPLITUDE EUROPE D, etc.

AUJOURD'HUI

SPORTS

Moins de trois mois après son retentissant échec de la Coupe du monde 2002, **L'ÉQUIPE DE FRANCE** de football s'est envolée pour Tunis, où elle doit disputer un match amical face à la Tunisie, mercredi 21 août. Ce

sera son seul test avant la première rencontre qualificative pour l'Euro 2004, contre Chypre, le 7 septembre. Pour son premier match à la tête des Bleus, **JACQUES SANTINI**, le nouveau sélectionneur, devrait désigner

le successeur de Marcel Desailly au **POSTE DE CAPITAINE**. Patrick Vieira (26 ans, 56 sélections) est l'un des favoris, avec Zinedine Zidane et Lilian Thuram. Jacques Santini a, d'autre part, profité de l'absence de plu-

sieurs joueurs pour faire appel à de nombreux **NOUVEAUX VENUS**. Le défenseur auxerrois Philippe Mexès, 20 ans, est l'un de ces jeunes joueurs sur lesquels compte le sélectionneur pour préparer l'avenir.

A Tunis, les ex-champions du monde tentent d'oublier la Corée

Football • Le nouveau sélectionneur de l'équipe de France, Jacques Santini, pourrait nommer le successeur de Marcel Desailly au poste de capitaine à l'occasion du match amical contre la Tunisie

TUNIS

de notre envoyé spécial

L'équipe de France de football en termine avec son deuil. Ce mercredi 21 août, à Tunis, un peu plus de deux mois après le séisme provoqué par son élimination au premier tour de la Coupe du monde, la sélection nationale affronte la Tunisie dans le cadre d'une rencontre amicale qui sera son unique test avant son premier match qualificatif pour l'Euro 2004, le 7 septembre à Nicosie (Chypre). Les damnés de la campagne de Corée auraient pu redouter un retour à la lumière plus périlleux : la Tunisie et leurs adversaires de la course à l'Euro (Chypre, Malte, Slovaquie, Israël) ne constituent pas des obstacles très redoutables. Ceux qu'il faut désormais appeler les « ex » champions du monde ne devraient pas connaître trop de difficultés, en principe, pour gagner le droit d'aller défendre leur dernier titre, celui de champion d'Europe, dans deux ans, au Portugal.

L'ASCENSION DE VIEIRA

Les Bleus sont arrivés à Tunis, lundi 19 août, comme le veut la tradition des voyages de l'équipe de France : avec deux heures de retard sur l'horaire. Ce contretemps a froissé le nouveau sélectionneur, Jacques Santini, qui avait prévu de consacrer une partie de sa toute première journée sur le terrain pour discuter avec les quelques joueurs qu'il n'a pas eu le temps de rencontrer depuis sa nomination, le 19 juillet. Les Français sont descendus dans un palace du bord de mer, sans casino ni groupe de rock bulgare pour les



FETHI BELAD/AFP

Pour leur premier match officiel sous la direction de Jacques Santini, les Bleus pourraient changer de capitaine. Patrick Vieira (au centre) est le favori, mais Zinedine Zidane et Lilian Thuram, qui l'entourent, sont également cités pour succéder à Marcel Desailly.

écarter du droit chemin. Et, comme pour montrer qu'ils ne sont pas les monstres d'arrogance qui avaient été décrits lors de leur séjour à Séoul, ils ont signé abondamment d'autographes et serré de nombreuses mains. Thierry Henry, si hautain en Asie, a même été surpris en train de sourire avec des fans. Emmanuel Petit, lui, a exhibé sa nouvelle coupe de cheveux

— signe d'un nouveau départ ? Quant à Marcel Desailly, tellement boulimique de paroles pendant la Coupe du monde, il rase les murs.

Le défenseur de Chelsea s'est fait une raison : il ne portera plus le brassard de capitaine de l'équipe de France. Le Mondial a démontré qu'il n'était pas fait pour la fonction. Jacques Santini devait désigner son successeur, mardi

20 août, que d'aucuns voient être Patrick Vieira. « Cette question n'a pas lieu d'être posée. Pour moi, il est clair et net que le capitaine, c'est Marcel Desailly. On est là pour l'aider. Il n'y a aucune raison de changer de capitaine », a indiqué le milieu de terrain d'Arsenal, sans croire un traître mot de ce qu'il disait. L'ascension de Patrick Vieira, 56 sélections alors qu'il a seule-

ment 26 ans, semble irrésistible. A Tunis, au moment d'expliquer les raisons du fiasco en Corée, il a reconnu avoir « regretté de ne pas (s)'être suffisamment impliqué » dans la gestion au jour le jour de l'équipe de France.

Jacques Santini n'a pas hésité à injecter du sang neuf, et même très neuf, dans les veines de l'équipe de France. L'ancien entraîneur

de l'Olympique lyonnais était précédé d'une réputation de technicien indépendant ; il n'a pas trahi ses convictions en convoquant des garçons comme Philippe Mexès ou Bruno Cheyrou. Le premier a seulement 20 ans et n'est pas un titulaire indiscutable en Espoirs, catégorie dans laquelle il n'a disputé que quatre matches. Le second, qui vient de rejoindre Liverpool, n'a, lui, jamais été retenu dans aucune équipe de France de jeunes. Comment ne pas voir, dans ces deux sélections, une pique à l'adresse de l'actuelle direction technique nationale (DTN) du football français, qui aurait préféré qu'un autre que lui fût choisi ?

UNE DÉFENSE À TROIS JOUEURS ?

S'il a profité du forfait d'un certain nombre de titulaires victimes de blessures (Fabien Barthez, Bixente Lizarazu, Robert Pires, David Trezeguet...), Jacques Santini ne pourra pas faire débiter, à Tunis, la totalité de cette bleusaille enjouée, à laquelle il faut rajouter Sidney Govou, Anthony Réveillère et Jérémie Bréchet (qui avait disputé un match avec les Bleus lors de la Coupe des confédérations, en 2001). Huit remplacements seront autorisés mercredi, ce qui laissera forcément trois joueurs au moins sur le banc. Le sélectionneur a l'intention de multiplier les combinaisons au cours de la rencontre. Peut-être même essaiera-t-il une défense à trois joueurs, ce qui permettrait à Lilian Thuram d'accéder à son vœu le plus cher : abandonner son poste d'arrière latéral pour jouer dans l'axe. « Il ne faudra pas s'attendre à beaucoup de bouleversements sur le plan tactique », a cependant précisé Jacques Santini.

Soucieux de ne pas imposer trop brutalement ses idées, le Franco-Comtois n'en demeure pas moins pressé par le temps. Il lui faudra avoir trouvé son équipe-type, et le système de jeu qui va avec, sinon pour le déplacement à Chypre, du moins pour la réception de la Slovaquie, le 12 octobre, au Stade de France. Dans l'intervalle, il devra également avoir approfondi ses relations avec les Bleus et notamment avec ces « cadres » qu'il ne connaît qu'imparfaitement. Jacques Santini n'avait pas prévu de discours, à Tunis, pour son premier contact avec les Bleus. « C'est comme pour une séance d'entraînement : on veut tout bien faire et on oublie l'essentiel », disait-il.

F. P.

Frédéric Potet

Philippe Mexès, précoce et patient, a rejoint ses idoles

TUNIS

de notre envoyé spécial

Dans l'avion qui conduisait l'équipe de France à Tunis, lundi 19 août, Zinedine Zidane a eu envie de faire pipi. En regagnant sa place, le meneur de jeu des Bleus a donné une tape amicale sur les épaules de Philippe Mexès, qui s'est pincé pour le croire. « C'était touchant, ça m'a fait bizarre », confie celui qui, à vingt ans et cinq mois, a encore l'âge d'idolâtrer des footballeurs professionnels, fussent-ils de simples confrères. Le 12 août, lorsque Jacques Santini avait annoncé sa première liste de nouveau sélectionneur des Bleus, Philippe Mexès était resté sans voix en apprenant la nouvelle. Sa mère avait fondu en larmes au téléphone et ses coéquipiers de l'AJ Auxerre, moins surpris que lui, étaient venus le féliciter.

Philippe Mexès est un champion en matière de précocité. S'il a connu toutes les équipes de France de jeunes, il a la particularité d'avoir toujours été « surclassé », c'est-à-dire être sélectionné au sein de la catégorie d'âge supérieure. « J'ai toujours été le benjamin des équipes dans lesquelles je jouais. Je n'ai plus de complexe aujourd'hui par rapport à cette situation. C'est aussi comme cela que j'ai pu progresser », dit-il.

GABARIT AVANTAGEUX ET LOOK D'ADONIS

Comble de l'histoire, Philippe Mexès n'était pas, jusqu'à ces derniers mois, un titulaire à part entière de l'équipe de France Espoirs dirigée par Raymond Domenech. Il n'a que 70 matches de Ligue 1 (ex-D1) dans les mollets, dont l'un est tatoué. Il possède un gabarit avantageux (1,87 m, 82 kg), un look d'Adonis, et joue à Auxerre depuis cinq

ans sous la protection quasi paternelle de Guy Roux, qui l'avait « arraché » au Toulouse FC dans des conditions pas très claires.

C'est que Philippe Mexès vaut de l'or. Certains des plus grands clubs d'Europe ont tenté de le recruter et l'un d'eux — Manchester United — l'invita même à visiter ses installations, ce qu'il fit, il y a deux ans, à la barbe de Guy Roux. En décidant de lui-même de rester en France, alors que tant de jeunes joueurs sont partis à l'étranger tenter une aventure parfois improbable, Philippe Mexès s'est donné les garanties de sa progression. « J'ai d'abord voulu m'imposer à Auxerre et, franchement, quand je fais le bilan, je n'ai pas de quoi me plaindre. J'ai joué pratiquement tous les matches, ce qui m'a permis de m'aguerrir. Aller à l'étranger, c'était un peu partir dans l'inconnu », raconte-t-il.

Sa présence parmi les Bleus semble avoir plusieurs significations. Il est là pour rappeler à Philippe Christanval et Mikaël Silvestre, tous deux candidats à la succession de Frank Leboeuf en charnière centrale, que la concurrence peut venir de derrière. Philippe Mexès inaugure également le vaste chantier de renouvellement de l'équipe de France que Jacques Santini espère entreprendre après l'Euro 2004, s'il est toujours en place. En Tunisie, le surdoué s'attend à peu jouer, voire pas du tout. « La défense française est quand même constituée d'une base très solide avec des joueurs comme Desailly, Candela, Thuram, ou encore Lizarazu, qui est blessé, dit-il. On ne m'a pas attendu pour faire partie de cette défense. Le simple fait de m'entraîner avec eux me suffit. » Pour l'instant.

Les escrimeurs asiatiques s'invitent sur les podiums mondiaux

Escrime • Depuis les Jeux de Sydney, ces nouveaux venus contestent la domination des nations européennes

LISBONNE

de notre envoyé spécial

Le phénomène n'est pas tout à fait nouveau. Mais il prend une telle ampleur qu'il mérite qu'on s'y attarde, surtout dans un sport dont les frontières ont longtemps été calquées sur celles de l'Europe. Aux championnats du monde de Lisbonne, les escrimeurs asiatiques parlent d'égal à égal à leurs adversaires du Vieux Continent. Après deux jours de compétition, lundi 19 août, ils avaient remporté trois médailles, dont les titres de l'épée féminine, avec la Sud-Coréenne Hyun Hee, et du sabre féminin, grâce à la Chinoise Tan Xue, 18 ans. L'Asie semble bien partie pour confirmer — voire accentuer — sa percée des Jeux de Sydney, en 2000, d'où elle était repartie avec quatre médailles que s'étaient partagées équitablement la Chine et la Corée.

« Les escrimeurs asiatiques font désormais partie des gens avec lesquels il faut compter, admet Philippe Omnès, le directeur technique national français. Mais on a tendance à les oublier, car on les voit très peu le reste de l'année sur les épreuves de Coupe du monde. » L'escrime

me s'est d'abord implantée au Japon, où les Jeux olympiques de Tokyo, en 1964, servirent de catalyseur. La Chine et la Corée ont suivi dans les années 1980. Luan Ju Jie, la première grande escrimeuse venue d'Asie, devint vice-championne du monde de fleuret en 1981, à Clermont-Ferrand, et championne olympique en 1984, à Los Angeles. Mais le véritable décollage de l'escrime asiatique date de ces cinq dernières années.

« Les pays asiatiques ont fait venir beaucoup d'entraîneurs étrangers pour encadrer des formations et ont

envoyé de jeunes éléments passer leur maîtrise d'armes à l'étranger, explique Christian Martin, le directeur des équipes de France. Le Japon et la Corée ont souvent fait appel à des maîtres d'armes français, alors que la Chine s'est tournée vers la Russie. On retrouve d'ailleurs chez les tireurs de ces pays beaucoup de techniques européennes qu'ils ont adaptées à leur façon. Ce n'est pas toujours très inspiré, mais quelle rigueur technique ! »

Les escrimeurs français en ont fait les frais depuis le début des championnats du monde. Diman-

Du bronze pour Cécile Argiolas

Les héros de Nîmes étaient fatigués. Un an après les succès enregistrés lors des derniers championnats du monde, les fleuretistes français et la sabreuse Anne-Lise Touya ont échoué, lundi 19 août à Lisbonne. Dans le Gard, Loïc Attely (argent), Brice Guyart et Franck Boidin (bronze) étaient montés sur le podium du fleuret. Au Portugal, ils ont été battus en seizièmes ou en huitièmes, leur compatriote Jean-Noël Ferrari insistant jusqu'aux quarts de finale. Anne-Lise Touya, victorieuse en 2001, a été battue en huitièmes de finale par la Chinoise Tan Xue, qui devait lui succéder.

Consolation pour l'équipe de France : la sabreuse Cécile Argiolas, une future policière de 26 ans, a obtenu une médaille de bronze. Devenue championne d'Europe en juillet, elle a été battue par l'Azerbaïdjanaise Elena Jemaeva (15-14) en demi-finales, sur une touche contestée. Elle apporte à l'escrime française une deuxième médaille après l'argent décroché la veille par Julien Pillet.

che, Laura Flessel n'a jamais résolu les problèmes posés par Hyun Hee, une employée municipale de la région de Séoul, dont la seule référence restait une 14^e place dans un tournoi de Coupe du monde. Quant à Anne-Lise Touya et Pascale Vignaux, elles sont tombées sous les coups de Tan Xue, une étudiante pékinoise qui, selon son entraîneur, ne pratique l'escrime que depuis quatre années. « Elles créent l'effet de surprise à chaque fois qu'elles sortent en compétition, assure Pascale Vignaux. Ce sont des guerrières, très véloces, très mobiles. »

PROGRESSION RÉGULIÈRE

Au printemps 2002, l'équipe chinoise de sabre féminin est venue passer une semaine au Centre national d'entraînement de Châteaufort-Malabry (Hauts-de-Seine). « Ils prennent ce qu'il y a de bon chez chacun et tentent de le reproduire. C'est un peu le principe de la contrefaçon », estime Philippe Omnès. A Lisbonne, Shim Jae-sung filme tout ce qu'il peut. « Nous ne nous rendons pas souvent sur les compétitions internationales et nous manquons cruellement d'informa-

tions sur les autres tireurs », explique ce jeune maître d'armes coréen formé en France. Selon lui, la Corée compterait environ 2 000 escrimeurs (la Chine en revendique à peine le double), pour la plupart collégiens, lycéens ou étudiants. Le titre olympique de fleuret masculin conquis à Sydney par Kim Young-ho a pourtant fait grand bruit. « Les Coréens ont découvert l'escrime grâce à cela, reprend Shim Jae-sung. Beaucoup de gens ont cherché un club. Mais, en Corée, il n'existe que quelques groupes d'escrimeurs, on ne peut même pas appeler cela des clubs. »

Peu de structures, peu de pratiquants... Malgré cela, l'escrime asiatique ne cesse de progresser. « Aux Universiades 2001, à Pékin, ils ont tout raflé, se souvient Philippe Omnès. A ce rythme, on peut se demander s'ils ne seront pas devant tout le monde en 2008. » Grâce à la perspective des Jeux de Pékin, l'escrime chinoise va disposer de moyens accrus. « Nous voulons remporter beaucoup de médailles », reconnaît Mao Yi Xun, l'entraîneur des sabreuses chinoises.

Gilles van Kote

Fin de carrière en 2004

pour Michael Schumacher ?

MICHAEL SCHUMACHER pourrait mettre un terme à sa carrière en 2004, date à laquelle expire son contrat avec Ferrari. « Michael ne sait pas s'il voudra continuer à piloter », a indiqué Willi Weber, son manager, après le Grand Prix de Hongrie, dimanche 18 août. Le pilote allemand, âgé de 33 ans, a remporté cette saison son cinquième titre de champion du monde des pilotes. Sur le circuit du Hungaroring, il a terminé deuxième, derrière son coéquipier Rubens Barrichello. Grâce à ce doublé, Ferrari remporte son quatrième titre d'affilée dans le championnat du monde des constructeurs. Le président de la scuderia Ferrari, Luca di Montezemolo, souhaiterait prolonger le contrat du pilote allemand de deux ans, et n'a pas caché son souhait de voir Michael Schumacher rejoindre plus tard la firme de Maranello, soit en qualité de représentant de luxe, soit comme successeur de l'actuel directeur général, le Français Jean Todt.

LES RESTAURANTS DE LA PLAGE 6

Le fantôme du baron de l'Espée plane sur le Blue Cargo

Au bord de l'océan, entre Biarritz et Bidart, on mange et on danse dans la dernière folie d'un extravagant milliardaire du XIX^e siècle

BIDART (Pyrénées-Atlantiques)
de notre envoyé spécial

Un verre d'irouléguy, une salade, des chipirons à la plancha. La nuit descend sur le Blue Cargo. Adossé à la colline, le restaurant inclut une large maison ancienne en pierre de Bidache et plusieurs terrasses amarrées au bord de l'océan. A main droite, Biarritz, à gauche, Bidart. Les derniers surfeurs quittent la plage. Le jour se dissout dans une lumière de vieux cuivre rose. C'est l'heure du dessert pour les dîneurs. Mamia ou moloko : lait caillé de brebis et son miel, ou fromage blanc fouetté au lait de coco.

Déjà, sous l'immense vélum blanc de la terrasse du bas, on enlève les chaises, on pousse les tables. Morito, ti punch, margarita : dans quelques instant, les gobelets en plastique circuleront de main en main et, comme chaque soir de l'été, la plus vaste piste de danse en plein air de toute la côte basque ouvrira ici ses portes. Il n'est pas encore minuit, et déjà ils viennent de partout pour danser face à la mer. Filles aux hanches chaudes et légères, garçons aux sourires séducteurs.

Dans la nuit de l'Atlantique, transformée l'espace de quelques heures en dance-floor d'Ibiza, ils sont parfois jusqu'à mille à ondoyer ainsi sur la musique de James Brown ou David Guetta. Mille ! Le chiffre ferait frémir Albert de l'Espée. Quand la plage et la colline étaient sa propriété exclusive, il n'aurait pas toléré le moindre intrus chez lui. Pourtant, étrange paradoxe, lui aussi jouait parfois du Wagner dans la nuit, toutes fenêtres ouvertes, jusqu'à recouvrir avec la musique de son orgue colossal le bruit des vagues sur la plage d'Ilbarritz. D'où jouait-il ? Les jeunes gens sur la piste de danse n'ont qu'à tourner la tête.

Cette haute masse sombre, au sommet de la colline, c'est le château fantôme du baron de l'Espée. Une carcasse de pierre abandonnée qui fut en son temps l'épicentre d'un extravagant projet. Albert, baron de l'Espée, était né avec plus d'une demi-douzaine de cuillères en argent dans la bouche. Héritier des aciéries Wendel, l'homme était aussi riche et misanthrope que bâtisseur.

Au cours de son existence, il fera édifier ou remanier de fond en comble plus de douze demeures, des îles bretonnes au massif de l'Es-

térel. Mais son projet le plus fou se fera ici. Alors que Biarritz vibre encore des fastes du Second Empire, Albert fait l'acquisition sur la route d'Espagne d'une lande aride et isolée. 52 hectares d'un seul tenant, que son notaire est allé acheter morceau par morceau à plus de trente-cinq propriétaires différents.

De la plage à la colline, le baron fait ceinturer sa propriété de 10 kilomètres de clôture, puis, sous sa pointilleuse surveillance, il fait dessiner à l'architecte biarrot Gustave Huguemin plus de 1 200 plans grand format pour aménager le domaine et ses constructions. De 1894 à 1897, une folie baroque surgit de terre. Au sommet, un château de 40 mètres de hauteur, au style composite, dont le but unique est en réalité de servir d'écran à un immense orgue Cavaillé-Coll, le plus grand au monde jamais commandé par un particulier.

Sur la lande autrefois désertique, pas moins de 50 édifices sont semés presque au hasard : manoir néo-féodal, tour enracinée sur la plage, pagode, usine hydraulique, chenil... Il y en a partout. Mais ce n'est pas tout : pour se préserver du soleil ou du vent, le baron fait construire 4 kilomètres de chemins couverts, parfois vitrés, qui mènent d'un point à l'autre.

Il n'est pas encore minuit, et déjà ils viennent de partout pour danser face à la mer

Le château est une hydre d'où partent d'interminables tentacules. Sous les tuiles rouges de ces couloirs couverts, qui grimpent et zigzaguent en tous sens, courent les fils du téléphone, les câbles électriques et ceux qui doivent protéger le domaine de la foudre. Car Albert est terriblement angoissé à l'idée que celle-ci lui tombe sur la tête. Le toit de son château est composé de pas moins de cinq épaisseurs superposées. Sous une couverture de tuiles plates accrochées à un réseau métallique anodisé pour lutter contre le vent, une couche d'amiante pour se prému-



DESSIN : MARC TARASCQOFF

nir du feu, des plaques de grès vitrifiées et scellées entre elles, puis du zinc soudé pour que pas une goutte d'eau ne puisse s'infiltrer, enfin une bonne épaisseur de chêne. Phobique des microbes, le baron fait aussi doubler ou tripler toutes les vitres, et nettoyer toutes les pièces à l'eau de mer bouillie avant sa venue. Dans son immense palais entourée 1 kilomètre carré de terrasses dallées de pierre et de céramique, il vit en solitaire, sans jamais recevoir personne.

De son vivant invisible aux yeux du monde, le baron de l'Espée le resta aussi après sa mort, car il n'existe aucun portrait ni aucune photographie de lui. Christophe Luraschi, qui lui a consacré une passionnante biographie, fruit de quinze années de recherche (*Albert de l'Espée*, éditions Atlantica, 302 p., 19,67 €), a réussi à mettre la main sur de nombreux clichés de ce fantasmagorique domaine, mais pas un seul tirage où l'on puisse voir le visage de son excentrique commanditaire.

La marotte basque du baron ne dura d'ailleurs qu'un temps assez bref. Au bout de quelques années, il délaissa le théâtre de ses lubies d'Ilbarritz pour s'en inventer d'autres, puisqu'il en avait les moyens. En 1911, le domaine fut vendu au cousin de Gambetta, directeur de l'Opéra-Comique. Transformé en hôpital pendant la guerre, le domaine fut ensuite morcelé, loti, pillé, et abondamment saccagé. De toutes les construc-

tions de l'ébouriffant baron il n'en subsiste aujourd'hui plus que deux. Le château, abandonné tout en haut de la colline, et la maison du Blue Cargo, tout en bas, à deux pas de la plage. Il existe d'ailleurs toujours, reliant l'une à l'autre ces bâtisses, un souterrain taillé au flanc du rocher sur plus de 150 m de long, au plafond duquel circulaient autrefois des chariots électriques. Car le Blue Cargo est en effet l'une des sept cuisines que le baron avait fait construire sur son terrain. Perfectionniste, il avait en effet jugé que, pour éviter que des odeurs déplaisantes ne viennent chatouiller ses narines, il fallait bien ce lot de cuisines sur son terrain pour déjouer les caprices du vent. Le baron dînerait-il aujourd'hui au Blue Cargo ?

Hormis le fait que fréquenter la foule des vacanciers lui serait insupportable (rappelons qu'il disposait sur son domaine de neuf salles à manger pour lui tout seul, faisait souvent préparer des repas dans trois d'entre elles en même temps, et, nonobstant, s'abstenait parfois de tout repas, à la grande joie de ces domestiques alors autorisés à faire bombance à sa place), que pourrait-il choisir à la carte de ses anciennes cuisines transformées en restaurant ? « Morue grillée et sa compotée de tomates basilic », « thon à la confiture d'oignon », « espadon à l'estragon et au citron vert » : aucun de ces poissons n'aurait rebuté Albert de l'Espée. A condition toutefois qu'il ait pu les

voir vivants avant de les déguster. C'est dans cette intention qu'il avait fait installer, dans les soubassements d'une tour hexagonale bâtie sur la plage, des viviers de marbre pour voir frétiller son futur repas. Côté viandes, ni la « côte de bœuf » ni l'« entrecôte grillée sauce balsamique » n'aurait eu ses faveurs. Albert préférerait le gibier. Il avait fait importer d'Allemagne des lièvres pour sa propriété de la côte basque. Animal qu'il chassait et dont il se régalaient en civet. A la carte du Blue Cargo, la seule viande qui aurait pu trouver grâce à ses yeux est sans nul doute le « carré d'agneau au thym ». Dans une lettre à Joseph, son domestique, ne recommandait-il pas de donner à son chien « quatre petites côtelettes saignantes matin et soir », ajoutant qu'il fallait pour cela prendre la précaution de les lui servir « sur une assiette bien chaude ». Tocades, frasques et caprices de milliardaire... Tout cela reste éphémère. Le baron sur sa falaise n'existe plus pour ceux qui dansent en bas, insouciant, heureux des derniers jours de l'été. Morito, ti-punch, margarita : au Blue Cargo, les nuits d'Atlantique ont pris d'autres saveurs. D'autres folies.

Guillaume Crouzet

Restaurant, boîte de nuit Le Blue Cargo. Plage d'Ilbarritz, 64210 Bidart. Tél : 05-59-23-54-87. 30 € environ à la carte. Réservation conseillée.

LES ADRESSES

RESTAURANT GAXUXA

► Cette ancienne boutique de souvenirs installée sur la place centrale du village s'est transformée depuis peu en venta. Si l'on y trouve encore du beau linge basque et quelques produits d'épicerie intéressants (10 euros la tresse de piments d'Espelette), on vient aussi désormais ici pour se restaurer à demeure. Sur les tables rouges de leur balcon-terrasse, Catherine et Alain proposent un choix de tapas - moules farcies, croquettes au jambon, crevettes à l'ail - et de bons petits vins servis au verre (2 euros l'irouléguy). Le tout dans une ambiance sympathique.

¶ Venta Gaxuxa, place de l'Eglise. 64210 Bidart. Tél. : 05-59-54-88-70.

HÔTELLA VILLA DE L'ARCHE

► Vous n'y trouverez pas une place avant septembre, mais si vous vous échappez sur la côte basque, la Villa de l'Arche mérite une halte. Neuf chambres seulement dans cette ancienne maison de famille cachée derrière des murs blancs en haut d'une falaise. Un chemin descend directement du jardin de l'hôtel à la plage en contrebas. On accède aussi par là à un autre restaurant de plage, la Tantina de la playa, réputé pour ses anchois grillés et son omelette aux cèpes.

¶ La Villa de l'Arche, chemin Camboénéa. 64210 Bidart. Tél. : 05-59-51-65-95. Chambres à partir de 100 euros en septembre.

CHÂTEAU DU BARON DE L'ESPÉE

► En 1986 la Chaîne thermique du soleil, présidée aujourd'hui par Christine Guérard, la femme du fameux restaurateur, a fait l'acquisition du château du baron de l'Espée à Bidart, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Depuis cette date, aucun projet de réhabilitation ni aucun travail sérieux n'ont été entrepris. Cette situation pourrait changer prochainement. Un projet de restauration a été soumis au conservateur régional des Monuments historiques à Bordeaux. Selon la Chaîne thermique du soleil, « suite à l'avis favorable donné par le conservateur, ce projet de rénovation avance. Il sera sans doute visible à la mairie de Bidart dès cet automne ». Le château du baron de l'Espée bientôt hôtel de luxe ?

LA RECETTE : LA GALETXA DE LÉGUMES



INGRÉDIENTS

(pour 4 personnes)
1 botte de basilic
1/2 litre + 3 cuillères à soupe d'huile d'olive
6 tomates
3 concombres
3 aubergines
5 boules de mozzarella (au lait de bufflesse si possible)
sel et poivre

Préparation

(48 heures à l'avance)
Nettoyez la botte de basilic. Passez-la au mixer, ajoutez un demi-litre d'huile d'olive.
Epluchez le concombre, coupez-le en deux, épépinez et tranchez en fines lamelles dans le sens de la lon-

gueur. Coupez les tomates en tranches minces.

Découpez les boules de mozzarella en tranches fines également. Taillez les aubergines dans le sens de la longueur, sans les éplucher. Faites revenir ces tranches dans une poêle chaude dans laquelle vous aurez versé trois cuillères à soupe d'huile d'olive. Faites dorer trois minutes de chaque côté. Sortez les tranches d'aubergine et posez-les sur un papier absorbant pour éliminer l'excès d'huile. Dans un plat à gratin rectangulaire, disposez la moitié des lamelles de concombre dans le fond. Salez et poivrez. Arrosez d'huile au basilic. Disposez ensuite les lamelles de tomate, sans les faire se chevaucher. Salez, poivrez et arrosez



MAGAZINE MENSUEL 3 €

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5^e

«Un des restos indiens les plus connus» (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5^e
21 € - 29 € - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

Renseign. Publicité :
01.42.17.39.63

De la pluie près de la Belgique

MERCREDI 21 AOÛT

Lever du soleil à Paris : 6 h 53
Coucher du soleil à Paris : 20 h 54

Un front orageux traverse la France mardi et la zone dépressionnaire se situera sur la Belgique mercredi. Des précipitations persisteront encore sur le Nord et le Nord-Est avec surtout des pluies près de la Belgique. Les éclaircies reviennent ailleurs.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les éclaircies reviennent dans la journée. Sur la pointe bretonne, les nuages deviennent un peu plus nombreux en fin de journée. Le vent est faible. Il fera 19 degrés à Brest et 23 à Rennes.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Sur la Haute-Normandie et le Centre, puis l'Ile-de-France, les éclaircies l'emportent. Sur le Nord-Picardie et les Ardennes le temps sera gris et pluvieux. Les températures seront comprises entre 19 et 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Sur la Bourgogne, des éclaircies vont se développer dans l'après-midi. Sur les autres régions, le ciel reste gris avec des pluies près de la frontière belge et quelques averses sur le Jura. Températures : entre 18 et 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les éclaircies se feront de plus en plus belles. Sur la chaîne pyrénéenne, des nuages se développeront et pourront donner des orages. Le thermomètre indiquera entre 25 et 27 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur les Alpes, les nuages seront encore nombreux et donneront quelques orages. Sur les autres régions, les éclaircies vont se développer et le soleil l'emportera. Le thermomètre indiquera entre 20 et 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil va dominer largement. Quelques ondées sont possibles sur la Corse. Les températures seront estivales avec 28 à 31 en général, localement 35 degrés dans l'arrière-pays provençal.

20 AOÛT 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	17/28 S	Milan	19/30 S
Biarritz	18/20 P	Moscou	16/26 S
Bordeaux	17/22 P	Munich	13/27 S
Bourges	17/21 P	Naples	18/29 S
Brest	12/18 N	Oslo	13/25 S
Caen	14/17 P	Palma de M.	21/30 S
Cherbourg	13/19 N	Prague	13/26 S
Clermont-F.	16/24 P	Rome	18/27 S
Dijon	18/28 N	Séville	20/33 S
Grenoble	19/30 S	Sofia	14/21 S
Lille	16/22 P	St-Petersb.	18/26 S
Limoges	17/19 P	Stockholm	14/27 S
Lyon	18/29 N	Ténérife	22/29 S
Marseille	19/29 S	Varsovie	11/26 S
Nancy	17/29 N	Venise	20/28 S
Nantes	14/20 N	Vienne	15/25 S
Nice	20/27 S		
Paris	18/20 P		
Pau	16/20 P		
Perpignan	18/28 S		
Rennes	13/20 N		
St-Etienne	16/29 P		
Strasbourg	19/29 N		
Toulouse	18/22 P		
Tours	16/20 P		

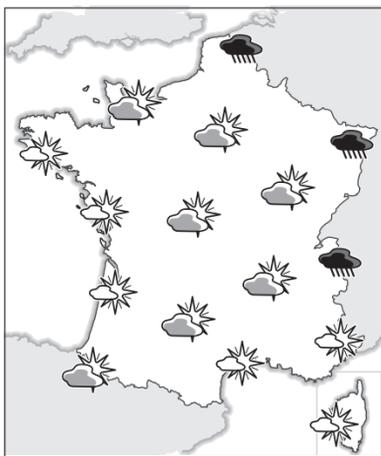
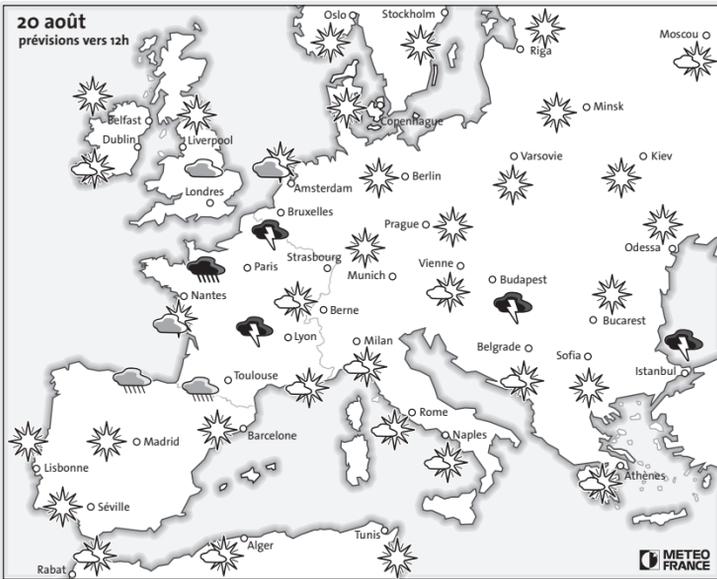
AMÉRIQUES		
Brasilia	14/27 S	
Buenos Aires	8/14 S	
Caracas	26/31 P	
Chicago	15/27 S	
Lima	16/19 S	
Los Angeles	15/20 S	
Mexico	13/24 S	
Montréal	15/25 S	
New York	20/26 P	
San Francisco	14/22 S	
Santiago Ch.	-4/12 S	
Toronto	17/26 S	
Washington DC	23/26 P	

AFRIQUE		
Alger	21/30 S	
Dakar	26/29 P	
Kinshasa	22/28 P	
Le Caire	25/33 S	
Nairobi	13/24 S	
Pretoria	5/23 S	
Rabat	19/24 N	
Tunis	21/32 S	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	27/30 P	
Beyrouth	25/30 S	
Bombay	27/29 P	
Djakarta	23/31 S	
Dubai	30/37 S	
Hanoï	24/34 S	
Hongkong	27/28 P	
Jérusalem	18/29 S	
New Delhi	27/33 P	
Pékin	20/29 C	
Séoul	20/28 S	
Singapour	27/32 P	
Sydney	9/18 S	
Tokyo	22/29 P	

FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	23/32 S	
Fort-de-Fr.	25/30 P	
Nouméa	18/23 S	
Papeete	23/29 S	
Pointe-à-P.	24/32 P	
St Denis Réu.	20/25 P	

EUROPE		
Amsterdam	17/22 N	
Athènes	23/29 S	
Barcelone	20/27 S	
Belfast	10/18 S	
Belgrade	16/24 S	
Berlin	17/28 S	
Berne	14/28 N	
Bruxelles	16/23 N	
Bucarest	16/26 S	
Budapest	16/25 P	
Copenhague	19/24 S	
Dublin	10/19 S	
Francfort	17/31 N	
Genève	16/28 N	
Helsinki	13/25 S	
Istanbul	22/24 P	
Kiev	11/24 S	
Lisbonne	16/27 S	
Liverpool	13/20 S	
Londres	13/22 C	
Luxembourg	18/28 N	
Moscou	16/26 S	
Munich	13/27 S	
Naples	18/29 S	
Nantes	14/20 N	
Nice	20/27 S	
Oslo	13/25 S	
Palma de M.	21/30 S	
Paris	18/20 P	
Prague	13/26 S	
Rome	18/27 S	
Séville	20/33 S	
Sofia	14/21 S	
St-Petersb.	18/26 S	
Stockholm	14/27 S	
Ténérife	22/29 S	
Varsovie	11/26 S	
Venise	20/28 S	
Vienne	15/25 S	



PRÉVISIONS POUR LE 22 AOÛT

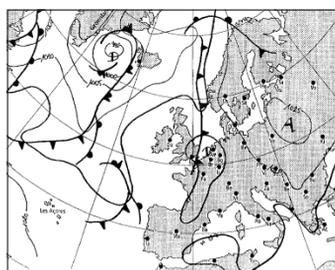
Vent de folie tous les mercredis sur airfrance.com

Les Coup de Cœur : chaque mercredi des vols à prix exceptionnels.

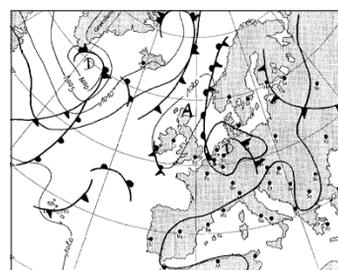
Valables en France métropolitaine.

AIR FRANCE

Jeudi 22 août
A part des pluies encore présentes sur le Nord-Picardie et des averses et des orages sur les Pyrénées ainsi qu'au pied des Pyrénées, les éclaircies vont l'emporter sur tout le reste du pays. Le thermomètre gagnera 1 à 2 degrés sur la moitié nord.



SITUATION LE 20 AOÛT À 0 HEURE TU



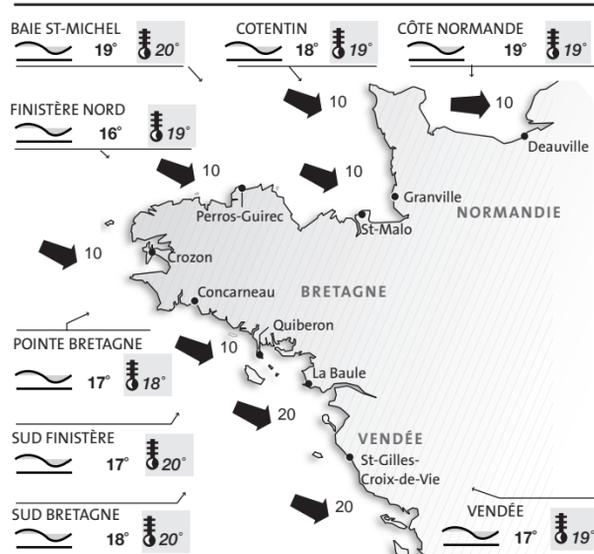
PRÉVISIONS POUR LE 22 AOÛT À 0 HEURE TU

Sur les plages

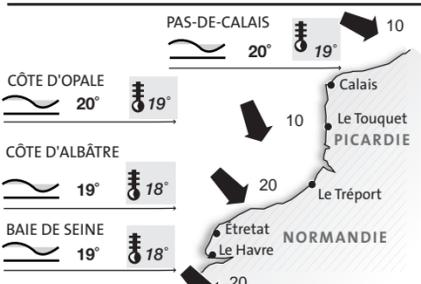
Le 20 août vers 12 heures

Temps maussade et pluvieux sur les côtes de la Manche et en Atlantique. Le soleil est plus généreux en Méditerranée.

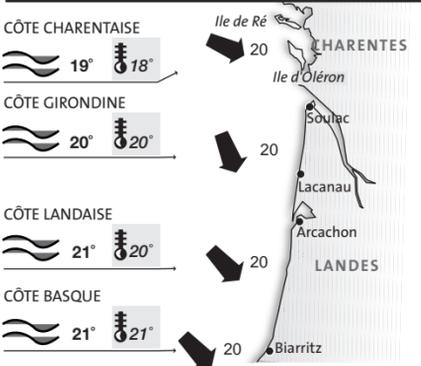
Ouest



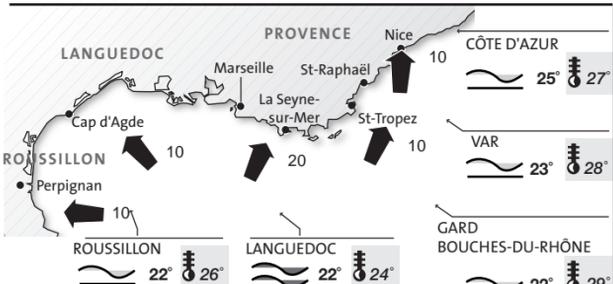
Nord



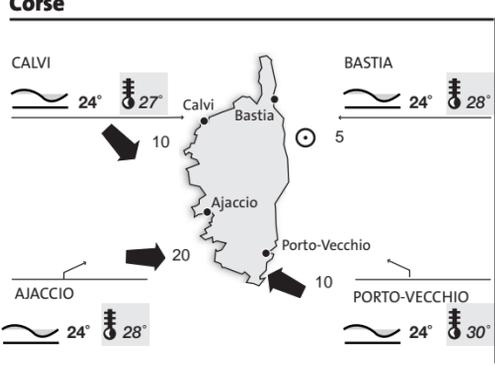
Sud-Ouest



Sud



Corse



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 198

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

SCRABBLE

N° 291

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTELEMENT

I. Ici, les petits poissons deviendront grands. - II. Fait un rapprochement. Départ vers l'infini. - III. Découvrir. Bibliothécaire et marcheur. Renforce la prise. - IV. Saison migratoire. Sortis délicatement de la coque. - V. Points rapprochés. Points en opposition. Solide table de travail. - VI. Mit provisoirement les déchets à l'abri. Piégé. Ramasse dans la

bataille. - VII. Fis un tout. Suit l'application des 35 heures. - VIII. Fait du nouveau. Bien marqué. Voyelles. - IX. Arrivé à bon port. Berruyer ou Castelroussin. - X. Se lancent dans des discours sans fin.

VERTICALEMENT

1. Georges l'a peut-être rencontrée, mais pas nous. - 2. Recouverte après déposition. - 3.

Passé à Saragosse. Sujet pensant. - 4. Refaite après de nouvelles rencontres. Travaille au pavillon. Pour doubler. - 5. En liberté. Composés chimiques. - 6. Découpage en Egypte. Ouvertures maritimes. - 7. Prit l'air avec son papa. Au cœur du foyer. - 8. Impudents jusqu'au cynisme. Partir à la fin. - 9. Note. Appréciée quand elle est plate. Début octobre. - 10. Voiture à deux roues. Province chinoise. - 11. Cri nocturne. - 12. Sans valeur.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 197

Horizontalement

I. Evaporées. Ga. - II. Palémons. Pub. - III. Rituels. Dure. - IV. Oro. TI. Sieur. - V. Us. Stentor. - VI. Barreur. Ta. - VII. Emule. Cc. Son. - VIII. Tâte. Etamait. - IX. Tie. Orageuse. - X. En. Aigrettes.

Verticalement

1. Eprouvette. - 2. Vairs. Main. - 3. Alto. Buté. - 4. Peu. Salé. - 5. Omètre. Oi. - 6. Roller. Erg. - 7. ENS. Nectar. - 8. Es. Stucage. - 9. Dior. Met. - 10. Puer. Saut. - 11. Guru. Toise. - 12. Aberrantes.

La factrice n'est pas fautrice

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A														
B														
C														
D														
E														
F														
G														
H														
I														
J														
K														
L														
M														
N														
O														

1. Tirage : AEIPRSV.
a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.
b) Avec ce même tirage, trouvez 8 mots de huit lettres en le complétant avec 8 lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.
N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.
c) AEINOPR. Trouvez un sept-lettres. Ce tirage s'appuie, entre autres, sur les lettres DGN. Trouvez les 4 huit-lettres.
Solutions dans Le Monde du 28 août.
Solutions du problème paru dans Le Monde du 14 août.
Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

film X), O 1, 66 - DIEUX, N 2, 70.
c) CIMES, M 3, 40 - CHOSE, 15 K, 42 - ECHOS, 1 K, 55, faisant ODIEUX.
d) FACTRICE, FAUTRICE (de troubles) - ORATRICE - RECTRICE

(plume) de la queue d'un oiseau, qui dirige son vol - TECTRICE (plume) du dos des oiseaux - VECTRICE, qui transporte (un agent infectieux).

Michel Charlemagne

CULTURE

CINÉMA

Lillian et Thirteen, de David Williams • Avec infiniment de respect pour ses personnages, le cinéaste américain a tourné, hors des circuits traditionnels, deux films qui mettent en évidence la beauté cachée des gens, des lieux et des choses. Deux fictions au service du réel

La femme qui aimait le monde entier

CES DEUX films, tournés à quatre ans d'intervalle, sont placés sous la protection d'une même figure tutélaire, Lillian, une femme noire américaine au seuil de la vieillesse. Son beau visage, sa stature imposante semblent protéger personnages et cinéaste des influences malignes. C'est sans doute dans cette influence heureuse que ce diptyque, filmé avec une extrême simplicité hors de toute convention cinématographique trouve sa puissance d'émotion.

David Williams a entièrement consacré à Lillian le premier de ces deux longs métrages, et la suit au long d'une journée, dans sa maison de Richmond, en Virginie. Le second film, *Thirteen*, se déroule pendant l'année des 13 ans de Nina, sa petite-fille. Les spectateurs français ont la chance, contrairement aux Américains qui n'ont quasiment jamais eu l'occasion de voir ces films en salle ; de voir simultanément *Lillian* et *Thirteen* et d'embrasser l'originalité de la démarche de David Williams et sa profonde et touchante sincérité.

Les quelques heures de vie qui font la matière première de *Lillian* sont, à première vue, filmées pour faire croire à un documentaire. Aucun effort n'a été fait pour rendre plus photogénique le décor de la maison ordinaire, le rythme des conversations est hésitant. Mais il ne s'agit pas ici de recourir à ces artifices si

répandus aujourd'hui, qui servent à manipuler les spectateurs.

Pour David Williams, le recours aux procédés du cinéma du réel est une façon de respecter et d'aimer celles et ceux qui sont à l'écran. On voit d'ailleurs assez vite tout ce qui sépare Lillian d'un de ces pastiches documentaires tels que Hollywood en produit, du Projet Blair Witch aux films de Christopher Guest : d'abord le scénario ne se soucie pas de respecter la vraisemblance chronologique et la journée de Lillian est ponctuée de rencontres et d'épreuves disposées comme dans une légende ancienne, afin de mettre au jour la dimension héroïque du personnage. Ensuite, très discrètement, la caméra met en évidence la beauté cachée des gens, des lieux et des choses, avec un souci de composition du cadre qui ne doit rien à l'improvisation.

TENSIONS SOCIALES OU RACIALES

Lillian est au centre de son monde. Dans sa grande maison, elle élève de jeunes enfants que lui ont confiés les services sociaux et accueille des personnes âgées qui, eux, sont une trop lourde charge pour leur descendance. Au long de la journée, on la voit se préoccuper des résultats scolaires des plus jeunes, négocier une police d'assurance-vie pour sa petite-fille Nina, se disputer avec sa propre fille, la mère de Nina, ou demander à la fille de l'un de ses pen-

sionnaires de prendre enfin soin de sa mère.

Dans chacun de ces épisodes David Williams indique les tensions sociales ou raciales qui mettent en mouvement les acteurs : ainsi lorsque Lillian pousse dans leurs retranchements deux assistants sociaux qui refusent de lui confier des enfants blancs. Mais ces tensions, ces préjugés, ces égoïsmes viennent tous se briser sur le roc d'amour que leur oppose la vieille femme. Celle que l'on voit à l'écran s'appelle Lillian Foley, sa vie a inspiré le scénario. Il serait facile de dire qu'elle se contente d'être elle-même, c'est loin de lui rendre justice. Elle irradie une confiance dans la vie, un courage édifians, à condition de rendre à ce dernier terme sa valeur d'origine.

Après ce portrait stylisé, se pliant à d'étroites contraintes formelles (unité de temps et de lieu, nombre limité

de personnages), *Thirteen* apparaît comme un film foisonnant et moins facile à cerner. Avant d'en décrire les grands traits, une remarque sur un phénomène intrigant : on y retrouve Lillian et Nina, mais la première est devenue la mère de la seconde ; une fois seulement, on voit le portrait peint de celle qui fut leur trait d'union, présentée seulement comme la fille de Lillian. Tout au long du film, Nina appelle Lillian « *mom* ».

On peut imaginer que la mère a disparu dans une déchirure de la vie, qui n'est pas étrangère au silence dans lequel sombre Nina au début du film. La jeune fille au visage fermé cesse de parler et bientôt fait une fugue. De cette situation, on a fait des drames paroxystiques et des films d'horreur, David Williams en tire un voyage initiatique paisible, un conte de fées, une expérience dans laquelle la jeune fille puisera pour

traverser cette quatorzième année pleine de périls.

De cette fugue elle revient convaincue que sa vie prendra un sens le jour où elle pourra s'acheter une voiture neuve. Nina cherche alors du travail : baby-sitting, toilette ou promenade d'animaux, informatique ou transactions immobilières. Il y a là la matière d'une comédie, dont Williams nourrit son film avec une retenue qui renforce encore la charge comique de certaines scènes. Mais l'essentiel est ailleurs, dans

l'amour qui unit Lillian et Nina, dans le réseau de solidarité qui se met en place autour de la jeune fille. Plus ouvert sur le monde que *Lillian*, *Thirteen* est un film plus vulnérable qui trébuche parfois, mais on y retrouve la même qualité essentielle : l'amour du cinéaste pour ses personnages.

Thomas Sotinel

Films américains (1993 et 1997) avec Lillian Foley, Wilhemenia Dickens. (1 h 22 et 1 h 27.)



Lillian, roc d'amour, de confiance et de courage, avec sa petite-fille, Nina, que l'on retrouvera au centre de « Thirteen ».

PHOTOS DAVID WILLIAMS



« Thirteen », paisible voyage initiatique racontant la quatorzième année de Nina.

David Williams, réalisateur

« Je n'ai jamais rêvé de Hollywood »

Comment êtes-vous devenu cinéaste ?

Je me considère comme un artiste, devenu cinéaste il y a vingt ans. Je suis né à Richmond, en Virginie (où se situent *Lillian* et *Thirteen*), en 1946, et j'y ai passé l'essentiel de ma vie. Même si j'ai dû faire nombre de petits boulots, mon activité principale a d'abord été la peinture. Je me suis longtemps consacré au portrait, de manière réaliste, avant de m'orienter vers des tableaux abstraits. Plus tard, j'ai été tenté par la photographie, qui m'a mené vers le cinéma.

Voyez-vous une continuité entre votre travail de peintre et votre manière de filmer ?

Oui, au sens où le portrait est une manière d'explorer des personnalités, et où l'art abstrait est une façon d'essayer de voir au-delà de la surface. Il n'y a pas pour moi de proximité entre peinture et cinéma sur le plan visuel, mais plutôt comme démarche mentale. J'ai toujours abordé la réalisation avec une ambition artistique... même si, dans ma grande naïveté, j'ai aussi cru que mes films seraient commerciaux !

Quelle formation avez-vous reçue comme cinéaste ?

Je n'y connaissais pas grand-chose, j'aimais les films de Hitchcock et de Spielberg. Tout a changé lorsque je me suis inscrit à un

cours de cinéma à l'université de Richmond. Joan Strommer, qui y enseignait, m'a fait découvrir une autre idée du cinéma : les films expérimentaux, au premier rang desquels l'œuvre de Maya Deren, qui a joué un rôle très important pour moi, et Robert Bresson, la grande référence, puis la nouvelle vague française, Antonioni, Stan Brakhage. J'ai été le premier diplômé de ce cours... dont je suis aujourd'hui le professeur. Mais bien peu d'autres étudiants ont suivi une voie comparable à la mienne. La plupart visent des carrières plus classiques, et en général réalisent des publicités pour les télévisions locales. Moi, je n'ai jamais rêvé d'être un cinéaste hollywoodien.

Comment en êtes-vous venu à réaliser *Lillian*, votre premier film ?

J'ai d'abord réalisé, à partir de 1981, des courts métrages. Je connaissais Lillian Folley depuis dix ans lorsque, en 1989, j'ai entrepris de tourner mon premier long métrage. Sa personnalité, sa présence, le mélange d'assurance, de droiture et de générosité qui font d'elle un personnage magnifique – et aussi la possibilité de travailler uniquement dans sa maison – m'ont convaincu de construire ce projet autour d'elle. J'ai tourné le film avec une équipe réduite, sur

pellicule super-16, très rapidement, en trois semaines : la caméra n'était louée que pour cette durée. Mais ensuite il m'a fallu quatre ans pour réunir l'argent nécessaire au gonflage en 35 mm. Ce n'est qu'à ce moment que le film a été accepté par le Festival de Sundance, puis par d'autres festivals de par le monde. Mais il n'a jamais trouvé de distributeur aux Etats-Unis. Néanmoins, le bon accueil qu'il a reçu m'a aidé à trouver des fonds pour réaliser *Thirteen*, dont le budget s'élève à un peu moins de 100 000 dollars.

Ecrivez-vous des scénarios pour vos films ?

Pour *Lillian*, j'avais rédigé un script très précis, avec des dialogues. Mais je n'ai jamais demandé aux interprètes de dire ces mots, il s'agissait de points de départ pour qu'ils s'approprient des situations de toute manière fondées sur leur réalité. *Thirteen* est beaucoup plus improvisé, il n'y avait pas de scénario, juste une vingtaine d'idées de scènes que j'avais notées sur un papier. Le tournage a duré un an – la période décrite par le film. Je faisais une croix sur ma liste lorsqu'un des thèmes que j'avais souhaité évoquer avait pris vie sur le tournage, je rayais si cela ne marchait pas et j'inventais autre chose à la place. Le film a énormément bougé en

cours de réalisation, en fonction de ce qui arrivait sur le tournage, des sujets de conversation dont s'emparaient, ou pas, les interprètes.

Ce film non plus n'a pas été distribué aux Etats-Unis, malgré le bon accueil que lui ont réservé les festivals internationaux. Cela vous a-t-il gêné pour continuer à travailler ?

Pas vraiment. Beaucoup de cinéastes tendent à travailler sur une échelle de plus en plus grande, moi ce serait plutôt le contraire. J'avais réduit l'équipe de 7 à 3 personnes pour mon deuxième film, et, depuis, j'ai encore allégé mon dispositif grâce à la caméra DV, qui permet de filmer dans des conditions encore meilleur marché. Je suis en train de réaliser un film autour de la vie et du travail de trois artistes plasticiens, un peintre, un graveur et une graphiste qui travaillent surtout avec des matériaux recyclés. J'ai 150 heures enregistrées : l'avantage, mais aussi le piège, des petites caméras est de pouvoir tourner sans limite. Je passe tout mon temps au montage, en essayant d'en tirer un long métrage que j'espère prêt pour le printemps prochain.

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Les nouvelles relations entre fiction et réalité

FILMS ô combien singuliers, et réalisés à l'écart de la production contemporaine, *Lillian* et *Thirteen* sont à bien des égards des ovnis cinématographiques. Ils inventent une façon très particulière de « fictionner » le réel, d'une manière à la fois respectueuse et troublante, très honnête et qui pourtant interpelle le spectateur et le fait réfléchir au statut des images, des personnes, des cadres, de l'écoulement du temps, etc. Tout ce que la poudre aux yeux audiovisuelle travaille à évacuer, y compris quand elle se prétend « réaliste ».

Toutefois, malgré l'originalité des films de David Williams, leur sortie s'inscrit dans un vaste mouvement illustré au cours des prochains mois : celui d'un élargissement et d'un approfondissement vertigineux de ce qu'on appela naguère le documentaire, et qu'on nomme désormais tout aussi approximativement « cinéma du réel » ou « film essai ». Un mouvement qui, par maintes voies différentes, ne cesse de défricher de nouveaux rapports entre fiction et réalité, enregistrement et mise en scène.

Ten, d'Abbas Kiarostami, *René*, d'Alain Cavalier, *Bowling for Columbine*, de Michael Moore, *De l'autre côté*, de Chantal Akerman, *Un homme sans l'Occident*, de Raymond Depardon, sont, d'abord, des œuvres de cinéma, chacune unique et n'ayant de compte à rendre à rien ni personne. Mais leur coexistence, après nombre d'autres films récents et passionnants, met en lumière la façon dont les procédures de description de la réalité se sont modifiées et complexifiées.

Cette évolution a eu lieu sous l'influence des interrogations éthiques

sur la légitimité ou non de certains points de vue, de certains modes de représentation, suscitées par une critique exigeante, dans le sillage d'André Bazin, de Jacques Rivette, de Jean-Luc Godard et de Serge Daney, interrogations relancées et démultipliées par l'ensemble des questionnements autour de *Shoah* et de l'évocation à l'écran de l'extermination perpétrée par les nazis.

L'APPORT DE LA TECHNOLOGIE

Cette mutation dans le mode de construction du rapport entre réel et récit tient aussi au développement des nouvelles technologies (de la malléabilité du monde que permet l'image numérisée à l'accessibilité du monde qu'autorise la petite caméra DV) et aux nouveaux modes de mises en scène audiovisuelles, sous les auspices de la télé-réalité, dont le cinéma produit la nécessaire critique.

Cette évolution implique une modification de la place même de l'auteur, de moins en moins capable de tenir la place du seul témoin – l'œuvre de grands cinéastes comme Robert Kramer ou Arnaud des Pallières est tout entière hantée par cette impossibilité. Sous le titre « Malaise dans le documentaire ? », le numéro 44 de la revue *Images documentaires* propose fort à propos une réflexion de fond sur ces évolutions.

Celles-ci ne suppriment d'ailleurs ni la pertinence ni la beauté du documentaire « classique », comme en témoigneront dès la semaine prochaine la sortie du très beau *Etre et avoir* de Nicolas Philibert. Elles démultiplient, en phase avec notre époque, les puissances du cinéma.

J.-M. F.

Shaolin Soccer, de Stephen Chow • Une comédie à l'humour robuste, qui marque une nouvelle mutation du cinéma d'action asiatique, aujourd'hui dépendant des effets spéciaux

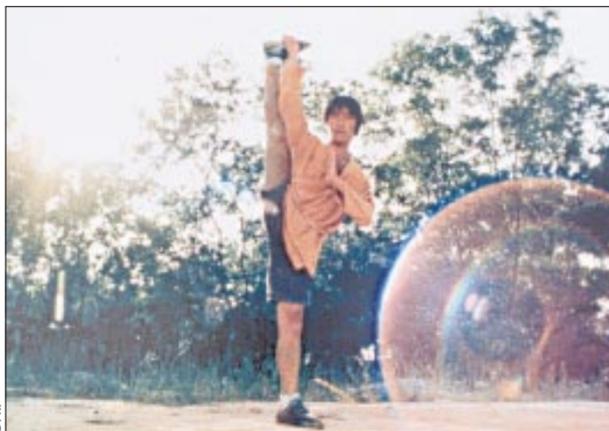
Les arts martiaux quittent le temple et volent au secours du football

SI L'ON CONSIDÈRE que le cinéma d'arts martiaux a une histoire, dessine une évolution faite de transformations successives, reconnaissons alors que *Shaolin Soccer* constitue une étape importante du genre, l'expression d'une mutation contemporaine bien éloignée des conventions primitives. Le kung-fu y est soumis à une métamorphose tant du fond que de la forme.

Devenu un succès commercial considérable et phénoménal en Extrême-Orient, déjà consommé chez nous en DVD, dans une version d'origine plus longue, par d'irréductibles spectateurs du cinéma populaire chinois, le film de Stephen Chow est un mélange de comédie joyeusement vulgaire et d'exploits sportifs, dont l'irréalisme délirant constitue un indiscutable facteur burlesque.

Un ancien champion de football déchu recrute, avec l'aide d'un jeune vagabond rompu aux disciplines confondues du ballon rond et de l'enseignement du temple de Shaolin, une nouvelle équipe. Son but est de prendre sa revanche sur le margoulin responsable de sa chute, dirigeant sans vergogne de joueurs dopés à diverses substances chimiques illicites.

Sur ce schéma inusable se rejoue alors le parcours, de la chu-



Dans ce film parodique, les arts martiaux ne servent plus à la quête de la sagesse mais à améliorer la vie quotidienne, du football à la cuisine.

te à la vengeance, d'une poignée de personnages dont les talents footballistiques constitueront une forme de revanche sur les vicissitudes de la vie : un physique disgracieux ou bien une existence morne de courtier en Bourse.

KUNG-FU SÉCULARISÉ

Le kung-fu, on le voit, est ici sécularisé, voué, au-delà de la quête de la sagesse, à améliorer la vie quotidienne et toutes sortes d'activités subalternes enchan-

tes et irréelles qu'effectuent les héros du film. Avec ses coups de pieds foudroyants démolissant un mur de brique, ses footballers suspendus dans les airs, la vitesse surhumaine des corps propulsés sur le terrain de jeu, *Shaolin Soccer* a recours à toutes sortes de trucages numériques qui renvoient le film de Stephen Chow du côté du *cartoon* ainsi que de la déformation impossible des silhouettes dessinées et animées.

Lorsque Bruce Lee envoyait trois adversaires au tapis, il le faisait dans l'espace et la durée d'un seul plan, déployant une énergie et une précision chorégraphique immédiatement visibles. Les joyeux lurons de *Shaolin Soccer*, eux, se sont agités devant un écran vert et ont couru après un ballon invisible, numériquement restitué après coup. D'où la légère frustration et la relative lassitude qu'il est possible de ressentir devant une œuvre par instants réjouissante de trivialité décomplexée.

Jean-François Rauger

Film chinois. Avec Stephen Chow, Ng Man Tat, Patrick Tse Yin, Vicki Zhao, Yin Tse, Sarondar Li, Yut Fei Wong, Cecilia Cheung, Karen Mok, Kar-Ying Law (1 h 30.)

Monique (toujours contente), de Valérie Guignabodet • Un mari amoureux d'une femme postiche

Un mariage désintégré par le plastique

APRÈS AVOIR expédié son fils unique en Allemagne pour qu'il y poursuive ses études, un couple parisien, Alex (Albert Dupontel) et Claire (Marianne Denicourt), se trouve fort dépourvu face à sa nouvelle liberté. Alex, photographe de profession, s'enfoncé dans une molle déprime faite de beuveries solitaires et d'interminables surfs sur Internet, pendant que son épouse prend sa destinée en main au point d'abandonner son foyer.

Dans un moment d'égarement, l'époux délaissé commande sur le Web un simulacre de femme dont le réalisme représente une avancée décisive sur la traditionnelle poupée gonflable. Après un premier moment de désarroi, Alex décide de refaire sa vie avec cet objet femme, baptisé Monique,

en référence à la rime obscène que chaque enfant français mâle apprend après quelques années de scolarité.

On reconnaîtra l'une de ces bizarreries de la vie dont Marco Ferreri tirait de violents apologues, il y a un quart de siècle. Mais les temps ont changé, et l'étrange situation que vivent Claire et Alex n'est ici qu'une mauvaise passe, une situation que la comédie va changer. Pourtant *Monique*, dont la réalisatrice a fait ses premières armes à la télévision, ne se réduit pas à une simple sitcom.

ENVELOPPE VISUELLE DÉVIANTE

Les caractéristiques de ce dernier genre sont surtout présentes à la périphérie du film, dans le portrait condescendant et déplai-

sant qui est fait des amis d'Alex et Claire. Mais plus on se rapproche du centre du film et plus la folie reprend ses droits. Il y a d'abord des efforts désordonnés, mais parfois convaincants, pour donner à ce film une enveloppe visuelle déviante, qui se nourrit à la fois de l'esthétique de la musique électro et d'une critique assez juste du décorativement correct en vigueur dans la petite bourgeoisie intellectuelle française.

Et, au milieu, il y a le trio infernal. Marianne Denicourt fait un travail impressionnant pour sauver son personnage du ridicule. Le scénario, plutôt misogyne, ne lui facilite pas la tâche, d'autant que l'intérêt se porte ailleurs, du côté d'Albert Dupontel. Comme souvent, l'acteur

dégage une espèce de nuage toxique fait d'une tristesse violente, d'une fréquentation assidue des marges qui unissent raison et folie.

Sans lui, *Monique* ne s'élèverait jamais au-dessus de son statut de pochade. L'acteur prend la douleur et la cruauté d'Alex très au sérieux et fait de son union avec la poupée de silicone la caricature féroce d'une passion amoureuse. Ce spectacle pousse le film vers le malaise et la noirceur, et il faut reconnaître à la réalisatrice le mérite de ne pas aller à contre-courant et de laisser libre cours à la folie de son interprète.

T. S.

Film français, avec Albert Dupontel, Marianne Denicourt, (1 h 32.)

NOUVEAUX FILMS

Gitano



D'abord intitulé *Gitan*, le premier long-métrage de l'Espagnol Manuel Palacios sort finalement sous le titre plus exotique de *Gitano*. Un bellâtre sort de prison et revient parmi les siens, les Gitans. Il retrouve son ex-femme (Laetitia Casta) et avec elle, d'obscures intrigues d'argent et de jalousie. Du flic pourri et cocaïnoman qui joue à la roulette russe avec ses victimes au producteur tellement méchant qu'il tue ses artistes, en passant par les femmes

mi-saintes mi-putes et le patriarche qui fait respecter son code de l'honneur à coups de mitraillette, le scénario accumule les clichés. Portée par des dialogues dignes d'un *telenovela* de TV Globo, l'intrigue se déploie péniblement dans des décors pauvres et laids. Un ersatz de *Macarena* poussé à plein volume, des scènes de sexe hyperréalistes, l'emploi de la top model des Galeries Lafayette sont autant d'artifices vainement convoqués pour compenser une absence criante de qualités cinématographiques. Au mieux parviennent-ils à recréer une atmosphère de clip karaoké, emblématique de la paresse, sinon du cynisme, que respire le film.

Isabelle Regnier

Film espagnol de Manuel Palacios. Avec Joaquin Cortes, Laetitia Casta, Marta Belaustegui. (1 h 46.) Photo : D.R.

La Sirène rouge

« Pareil scénario est menacé du ridicule », écrivait le critique du *Monde* à propos du roman éponyme de Maurice G. Dantec lors de sa parution. Malgré le renfort de quatre scénaristes pour l'adaptation à l'écran (où à cause de ?), la menace devient réalité. Elle est aggravée par une réalisation se résumant à une collection d'imagerie gadget, de sentimentalisme naïf et de violence gratuite. Le voyage de la petite fille accompagnée d'un gentil mercenaire et traquée par sa mère tueuse vers le havre paternel aligne les rebondissements mollasses et crépins, un dialogue indigent, les clichés sentimentaux, politiques et paysagers avec une confondante prétention. Plongés dans une telle mélasse, les comédiens n'ont aucune chance. Le seul intérêt de l'entreprise est de se vouloir « film européen » (casting cosmopolite en anglais vernaculaire) : sa faiblesse prouve qu'à vouloir imiter les plus grossières recettes hollywoodiennes sans en avoir ni le savoir-faire ni les moyens on sombre, effectivement, dans le plus total ridicule. J.-M. F. Film français d'Olivier Megaton. Avec Alexandra Negrao, Jean-Marc Barr, Asia Argento, Frances Barber. (1 h 58.)

Paris (X, Y)

Écrit, réalisé et interprété par Zéka Laplaine, *Paris (X, Y)* est un de ces films journaux intimes qui suscitent sympathie ou agacement. Figuré par des pérégrinations dans un Paris hivernal filmé en noir et blanc, le trajet sentimental de Max, déchiré entre sa femme, Hélène, et sa maîtresse, Keba, ne saurait trouver qu'une conclusion provisoire : la certitude que l'amour est une équation insoluble. De ce propos banal mais touchant, l'auteur s'attache à explorer toutes les facettes. Le mimisme du personnage, son visage impénétrable témoignent d'un louable refus du compromis psychologique. On ne saura jamais vraiment ce qui coupe Max des autres de façon si radicale, et c'est de cette incertitude que le film tire ses moments les plus réussis. Visiblement inspiré par Cassavetes, Zéka Laplaine travaille sur l'improvisation et un certain rapport aux visages avec le gros plan pour seule arme. C'est sans doute de cette conception immédiate, presque brutale de la mise en scène que naissent à la fois le lyrisme du film et ses grandes maladroites.

Florence Colombani

Film franco-congolais de Zéka Laplaine. Avec Zéka Laplaine, Sylvia Vaudano. (1 h 20.) Photo : D. R.

Pluto Nash

Dans un futur plus ou moins lointain, alors que la Terre sera devenue inhabitable, c'est sur la Lune qu'il conviendra d'aller s'amuser. Transformée en une sorte de Las Vegas galactique, celle-ci abrite bon nombre de cabarets dont celui de Pluto Nash, ex-contrebandier de l'espace. Manque de chance pour son propriétaire, l'établissement est convoité par un gangster qui envoie ses tueurs aux trousses du héros. Celui-ci devra compter sur une poignée d'amis pour démasquer le génie du crime à l'origine de ses ennuis. Lorsque l'on apprécie l'humour ravageur d'un Eddie Murphy qui a su rendre hilarants les projets les plus douteux, on ne peut qu'être déçu par ce *Pluto Nash*. Le comique s'y efface vite, en effet, au profit d'une course-poursuite aux péripéties singulièrement molles. Comme s'il était incapable de choisir véritablement un ton, le film oscille entre le burlesque peu drôle et le récit d'aventures peu convaincu. Il n'y a rien de plus triste. J.-F. R.

Film américain de Ron Underwood. Avec Eddie Murphy, Pam Grier. (1 h 33.)

Le Règne du feu



A Londres, en l'an 2000, un chantier souterrain dérange un dragon, endormi depuis des millénaires. La maman de Quinn disparaît dans le réveil apocalyptique de la créature. Vingt ans plus tard, les dragons se sont rendus maîtres de la planète et Quinn (Christian Bale) dirige une communauté de survivants réfugiés dans une usine fortifiée. Pour assurer sa subsistance, la tribu cultive des tomates et se distrait en assistant à des représentations scéniques du

scénario de *La Guerre des étoiles*. Inspirée de *Mad Max*, cette première partie inspire une indifférence polie. Mais brusquement le film est envahi par une bande de soldats américains. S'engage entre leur chef et Quinn une discussion qui reprend terme à terme le débat mené récemment dans les colonnes de ce journal par Robert Kagan (*Le Monde* du 27 au 30 juillet) : les Américains veulent aller casser du dragon, les Britanniques se soucient de préserver leur communauté. Le point de vue belliqueux l'emporte et le mal est éradiqué, en un finale particulièrement raté. Outre sa portée géopolitique, ce film se distingue par la plus mauvaise performance à ce jour de Matthew McConaughey dans le rôle du colonel de l'US Army. T. S. Film américain de Rob Bowman, avec Christian Bale, Matthew McConaughey. (1 h 42.) Photo : D. R.

La Fnac présente
le nouvel album de

I muvrini



Umani
Sortie le 20/08

avec la participation
d'invités dont :
**Stephan Eicher
et Luz Casal**



OLYMPIA

et tournée française

Rencontres exceptionnelles avec I muvrini

1009 St Lazare - 1709 Marseille

1209 Toulouse-Wilson - 1409 Besançon - 1709 Lille

Clairmont

fnac.com

Paul Gudgin, le vagabond du « Fringe »

Le jeune directeur du festival off d'Edimbourg se démène pour attirer les mécènes et financer les 1 500 spectacles programmés cette année

SUR LE SOL, une marée de journaux et de dossiers pêle-mêle, sur le mur des posters jaunés, sur la table de travail une chope de thé sale et un biscuit shortbread à moitié croqué. La chambre d'un potache ? Non, le petit bureau occupé par le directeur général du « Fringe », le « off » du Festival d'Edimbourg, dont le siège lilliputien se trouve dans une maison géorgienne de High Street, blottie au flanc de la colline et du château silencieux. Paul Gudgin est à son aise dans ce terrier dévasté, transformé en poubelle à tracts des quelque 1 500 spectacles offerts cette année par le plus important festival parallèle au monde. Un fatras à l'image de cette aventure permanente qu'est le « Fringe » depuis 1947.

« Je ne suis pas un directeur artistique, mais un administrateur », prévient d'emblée ce jeune homme tranquille à l'allure quelque peu chiffonnée. Le mécanicien en chef de la manifestation estivale édimbourgeoise, qui bat son plein depuis le 4 août, ne se pousse pas du col. L'embryon de brioche trahit le goût des sandwiches rapidement avalés plutôt que des plaisirs gourmands. Paul Gudgin est de la race des grands commis culturels, des gens sérieux. De ceux qui n'amusent pas les artistes, mais sans lesquels ces derniers ne seraient rien.

A trente-huit ans, il avoue n'avoir jamais connu l'échec. Sa carrière météorique a suivi le cursus honorum type du royaume bourgeois : un mélange d'ambition familiale, de talent, de travail, de chance aussi. Après des études de musique chorale à l'université du Surrey, il mène sa carrière au flair et aux coups de poker. L'un des organisateurs du festival d'Aldeburgh l'engage comme assistant après avoir vu une de ses productions de chants chorales à la cathédrale de Guilford. Fondé par le compositeur interprète Benjamin Britten, Aldeburgh est le rendez-vous musical le plus sélect de Grande-Bretagne. Trop, aux yeux de Paul Gudgin. Propulsé à la direction des concerts, il parvient à attirer une clientèle moins huppée en baissant le prix des places. Il restera trois ans dans la petite station balnéaire du Suffolk, « le vrai bonheur ».

Ce Rastignac n'a pas vingt-cinq ans quand il se voit confier la direction d'un festival voisin qui vivait, Bury Saint Edmunds. L'affiche est renouvelée grâce à l'invitation de troupes étrangères. « Bury est devenu grâce à Gudgin l'un des meilleurs petits festivals du royaume », écrit le *Times* à son départ après cinq années de dur labeur. Sans doute, mais Bury reste un « petit festival ». Paul Gudgin se lance un nouveau défi et met le cap sur Edimbourg, ce centre d'excellence artistique surnommé « l'Athènes du Nord ». Le voici aux commandes du

BIOGRAPHIE

► 1964

Naissance à Ipswich (Suffolk).

► 1983

Etudes à l'université du Surrey à Guilford.

► 1986

Directeur des concerts au festival d'Aldeburgh.

► 1989

Directeur-général du festival de Bury Saint Edmunds.

► 1999

Directeur du Fringe Festival d'Edimbourg.

Queen's Hall, la salle de concerts qui accueille le Festival international de jazz. Nous sommes en 1995. L'« officiel » est déjà phagocyté par le « Fringe », qui débauche Paul Gudgin quatre ans plus tard.

UNE MACHINE COMMERCIALE

Un doux rêveur n'aurait pas sa place à la tête de la vaste entreprise commerciale qu'est devenu le « Fringe ». Les subventions publiques ne représentent en effet que 6 % du budget d'un million de livres. Paul Gudgin doit donc soutirer sans cesse de l'argent aux entreprises mécènes et aux publicitaires. Dans son bureau, le téléphone sonne en permanence. Le Fringe bénéficie aujourd'hui d'une couverture médiatique comparable à celle de la Coupe du monde de football, avec plus de 2 000 journalistes accrédités. Sur les sept employés à plein temps pour l'organisation du festival, cinq sont affectés au service de presse.

Paul Gudgin doit aussi gérer les multiples incidents qui mettent le Fringe aux prises avec la municipalité. Comme à Avignon, la cohabitation avec les habitants reste problématique. « Edimbourg n'est-elle pas devenue trop petite pour le festival ? », s'interrogeait récemment le quotidien local *The Scotsman* en évoquant le casse-tête que constitue désormais pour la

mairie ce rassemblement. « C'est donnant-donnant, se défend Paul Gudgin. La municipalité tire profit de la notoriété du festival. De plus, nous nous efforçons de trouver des lieux dans les quartiers excentrés et de pousser les gens à sortir des sentiers battus culturels, ce qui n'est pas facile. Pour décongestionner le Royal Mall menacé d'asphyxie, nous avons réparti les performances des artistes de rue dans quatre espaces et nous les avons limitées à une demi-heure. » Inévitablement, Paul Gudgin s'est attiré des critiques. On critique son indifférence aux questions de détail et son manque de ponctualité. On souligne son manque d'intérêt pour les arts plastiques et son irrépressible désir d'être aimé. On remarque enfin que Londres et ses grosses machines culturelles semblent visiblement effrayer ce père de famille, qui préfère vivre dans un cottage sur la côte sauvage de Fife plutôt que dans une maison de maître de George Street.

Tous reconnaissent pourtant son courage et sa capacité de résistance aux pressions de toutes sortes. Notamment lorsque l'honorable James Gilchrist, porte-parole aux affaires culturelles du Parti conservateur au conseil municipal d'Edimbourg, l'a publiquement insulté à propos d'une pièce qui défendait la pédophilie. Le patron du « Fringe » évacue l'incident dans un soupir – « Ce qui intéresse

d'abord ce type, c'est avoir son nom dans les journaux » – avant de tonner de la voix sur un mode lyrique : « De toute manière, je n'ai, heureusement, pas le pouvoir d'arrêter une représentation. Je ne suis pas un censeur. Seuls la police ou le gérant de la salle sont à même d'arrêter un spectacle, ce qui n'est jamais arrivé en plus d'un demi-siècle. Provoquer une polémique assure un tapage médiatique et fait vendre des billets, c'est indéniable. Mais si une pièce ne vaut pas tripette, elle ne peut rien faire au bouche-à-oreille ou aux critiques des journaux. C'est encore la meilleure protection face à ce phénomène importé de la télévision qui consiste à choquer à tout prix. » Paul Gudgin se lève. Il part assister au Lyceum Theatre à l'événement du festival, la première de *Guys*, interprété par le duo hollywoodien Tim Robbins et Susan Sarandon. « Le miracle, c'est que malgré mon agenda surchargé, j'arrive encore à voir une quarantaine de spectacles durant le festival », se réjouit-il. A cet instant, une averse balaie les étals du Royal Mall. « Ah ! si nous avions le climat d'Avignon ! »

Marc Roche

56^e Festival Fringe d'Edimbourg. Jusqu'au 26 août. Tél. : (00)-44- (0)-131-226-0000. www.edfringe.com/



CHRIS WATT

LES GENS DU MONDE

■ **Charlton Heston** a reçu des témoignages de solidarité du président **George W. Bush** et de **Nancy Reagan** après avoir annoncé qu'il présentait les premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer. Le président « m'a souhaité bonne chance et m'a dit qu'il était fier de ce que j'avais fait pour le pays, ce qui est peut-être un peu exagéré », a déclaré l'acteur, qui a également reçu un coup de téléphone de l'épouse de l'ex-président **Ronald Reagan**, lui-même atteint de la maladie. Charlton Heston a toutefois indiqué qu'il pensait tourner un nouveau film à l'automne et faire campagne pour le compte de la National Rifle Association (association des détenteurs d'armes), dont il est le président, à l'occasion des scrutins de novembre prochain.

■ Durant les festivals, on a appris qu'**Anne Teresa de Keersmaeker** composerait sa prochaine pièce sur des musiques de Miles Davis, tandis que la chorégraphe **Anna Huber**, installée à Berlin, collaborerait avec la plasticienne Pipilotti Rist pour sa prochaine performance. A New York, **Mikhail Baryshnikov** a choisi la vedette travestie de la scène théâtrale, **Richard Move**, pour son prochain ballet. Richard Move a triomphé il y a deux ans dans *martha@mother*, un portrait parodique et affectueux de **Martha Graham** pour laquelle le terme de danse moderne a été inventé. Le spectacle qu'il prépare avec Baryshnikov ouvrira, début octobre, les festivités automnales de la manifestation Romaeuropa.

■ **Lio** a refusé de chanter à Orange après avoir découvert que le spectacle dans lequel elle devait se produire avait été commandé par la municipalité Front national de la ville par l'intermédiaire d'une société-écran. « La municipalité se sert de diverses associations bidon pour attirer des artistes », selon le producteur de Lio, **Olivier Kaefer**.

■ La première sélection du Booker Prize, le plus prestigieux et le mieux doté (50 000 livres, soit 78 200 euros) des prix littéraires britanniques, vient d'être publiée. Elle comprend vingt titres et fait cohabiter toutes les générations de la littérature du Royaume-Uni. *Spies*, de **Michael Frayn**, et *The Next Big Thing*, d'**Anita Brookner**, défendent les couleurs de vétérans, tandis que *The Autograph Hunter*, de **Zadie Smith** (son second livre après *Souires de loup*), et *If Nobody Speaks of Remarkable Things*, de **Jon McGregor**, un premier roman, représentent la jeune génération. Entre les deux, le terrain est occupé par des auteurs comme **Rohinton Mistry** (*Family Matters*), **Will Self** (*Dorian*) ou **William Boyd** (*Any Human Heart*). ■ Les **Rolling Stones** ont donné, jeudi 15 août à Toronto, le traditionnel concert « secret » qui marque le début de chacune de leurs tournées.

RADIO

Confidences de contrebassiste

« A l'époque, on nous appelait les garçons bassiers », se souvient Jacques Cazauran, contrebassiste à l'Opéra de 1951 à 1967. Il y a vécu le remplacement du boyau par les cordes métalliques, plus sûres pour la justesse ou la puissance, mais moins veloutées. « Quand je suis arrivé, on jouait Faust, Carmen, la Traviata sans répétition, il fallait s'accrocher ; j'avais des collègues qui fermaient la partition : ils jouaient tout par cœur. J'ai aussi beaucoup appris en observant les grands chanteurs ; c'est très important pour un instrumentiste à cordes de savoir respirer. » Appelé à former le pupitre de contrebasses du nouvel Orchestre de Paris en 1967, il y est bientôt rejoint par son fils Bernard et, pendant vingt et un ans, ils joueront côte à côte.

Puis que tout autre instrument, la contrebasse doit trouver le son qui convient au style : baroque, classique, romantique, jazz, variétés, avant-garde... Jacques Cazauran a tout fait, débutant au cabaret et chez Lamoureux, accompagnant Brel, Bécoud, Edith Piaf avant de rejoindre l'Octuor de Paris ou La Grande Ecurie. Quant à trancher entre l'école d'archet germanique, où l'on joue avec le poids du bras, et l'école latine, proche du violoncelle, il s'en garde bien : cela dépend des œuvres. — G. C.

« Mémoire retrouvée » : Jacques Cazauran, mercredi 21 août, 11 h 00, France-Musiques.

MERCREDI 21 AOÛT

► Visite guidée

10 h 00, France-Inter
Thème du jour, les maisons de peintres, avec Arlette Sérillas, conservateur du Musée Eugène-Delacroix, Isabelle Julias (Musée Hébert), et Marie-Cécile Forest (Musée Gustave-Moreau).

► Concert

12 h 35, France-Musiques
Enregistré au parc du château de Florans. Des œuvres de

Schubert, Liszt et Brahms, avec Vahan Mardirossian au piano.

► Carnets de voyage : le Brésil

22 h 30, France-Culture
Après avoir vécu trois ans au Brésil, le journaliste Gilles Lapouge revient sur ses pas pour faire découvrir au fil de dix émissions des régions inconnues et des histoires étranges, loin des clichés habituels sur Rio de Janeiro ou le football. Jusqu'au 30 août, du lundi au vendredi.

TÉLÉVISION

MERCREDI 21 AOÛT

► Reportage : la télé de Don Camillo

20 h 15, Arte
Dans le petit village de Ponte dell'Olio, dans le nord de l'Italie, le père Don Angelo veille au bien-être spirituel de ses ouailles grâce à sa propre chaîne de télévision, Teleponte. Chaque dimanche, les habitants peuvent y suivre, de chez eux, l'office religieux et le prêche du père. Ils peuvent regarder aussi les événements importants de la paroisse – baptêmes, enterrements, mariages. A la fois producteur, présentateur et reporter, le père Angelo est devenu une star locale du petit écran. Un reportage de Maria-Rosa Bobbi et Michael Busse.

► Graffiti bridge

20 h 45, TCM
Une querelle entre le chanteur musicien Prince et le propriétaire d'une boîte de nuit est le prétexte de longues joutes musicales dans ce film réalisé par Prince lui-même.

► Les mercredis de l'histoire : la fourmière suisse

20 h 45, Arte
C'est un drôle de retour au pays qu'a accompli Bernard Comment. Absent de Suisse pendant une douzaine d'années, l'écrivain helvète a décidé d'y revenir pour

comprendre ce qui unit ses habitants. Dans un pays qui « pense plus à survivre qu'à vivre », peut-on parler d'un « esprit suisse » ? Vaste question à laquelle ce documentaire de Bertrand Theubet (déjà diffusé en mars 2000) tente de répondre, avec humour et pertinence.

► Mariage interdit

20 h 50, M6
La plupart des téléfilms de la collection « Vertiges » avaient le mérite de suggérer la violence plutôt que de la montrer. Le suspense, loi du genre, n'en était que plus fort. *Mariage interdit* n'est, du début à la fin, qu'un jeu de massacre où il ne manque que la tronçonneuse. Ce téléfilm n'a manifestement pas sa place dans la collection. A moins qu'elle ait changé de genre, optant pour le mauvais. En lieutenant de police qui mène l'enquête, Aziz, l'ex-lofleur, qui fait là ses débuts d'acteur, n'est pas le plus ridicule, dans une distribution digne d'« Hélène et les garçons ».

► Des racines et des ailes

20 h 55, France 3
Rediffusion d'une enquête de Philippe Poirat dans les coulisses de la haute cuisine française. A Paris ou à New York, nombre de grands cuisiniers sont considérés comme des stars. Certains sont à la tête d'un empire, d'autres sont cotés en Bourse. Rencontre avec

Alain Ducasse, Paul Bocuse, Monsieur Paul, Reine Sammut et Alain Dutournier.

► Musica : Ache Lhamo, l'opéra tibétain en exil

21 h 40, Arte
Créé par le dalaï-lama en exil, le Tibetan Institute for Performing Arts perpétue la tradition de l'opéra tibétain et défend la cause de tout un peuple. Eric Deroo a suivi la troupe en tournée au Sikkim, province indienne la plus septentrionale.

► Lone Star

21 h 55, CineCinemas 1
Au Texas, un shérif enquête sur un ancien meurtre dont son propre père pourrait être responsable. Derrière l'enquête policière et une structure éclatée en plusieurs personnages, une réflexion sur la cohabitation

et l'intégration des communautés qui peuplent l'Amérique.

Intelligent, quoique un peu didactique. Un film de John Sayles, avec Chris Cooper et Ron Canada, sorti en 1995.

► Des feux mal éteints

23 h 50, Cinéstar 1
En 1962, un jeune journaliste parisien doit, avec son contingent, rejoindre l'Algérie. Il découvre, à ses dépens, la complexité de la situation des Français d'Algérie, de l'OAS et de l'armée. Serge Moati signe, avec ce film réalisé en 1993, une adaptation très personnelle d'un roman autobiographique de Philippe Labro. Evocation réaliste et sans fard, tournée caméra à l'épaule, de la fin de l'Algérie française et de la « guerre sans nom ». Manuel Blanc est remarquable.

Courcier
INTERNATIONAL

Cet été, voyagez
sur les cinq continents

EN KIOSQUE CHAQUE JEUDI, 3 €

DISPARITION

Etienne Trocmé

Un théologien passionné d'humanité

THÉOLOGIE ET EXÉGÈTE protestant reconnu, Etienne Trocmé est mort lundi 12 août à l'âge de 78 ans. Spécialiste du Nouveau Testament et du christianisme du I^{er} siècle, il a mené de front en Alsace, sa région d'adoption, une brillante carrière universitaire et un sincère engagement social et politique.

Etienne Trocmé, fils de médecin, est né le 8 novembre 1924 à Paris dans une famille réformée. Après une enfance à La Rochelle, il poursuit ses études à Paris, au lycée Henri-IV, puis à la faculté des lettres et à la faculté libre de théologie protestante, à l'École des chartes et à l'École pratique des hautes études. Il complète sa formation en Californie du Sud (Etats-Unis), à Bâle (Suisse) et à Strasbourg, où il commence à enseigner à la faculté de théologie protestante en 1951. Archiviste-paléographe, licencié ès lettres et plus tard docteur en théologie, il fait toute sa carrière dans cette faculté (la seule à délivrer des diplômes d'Etat de théologie protestante en France), enseignant successivement le grec et l'hébreu bibliques, puis le Nouveau Testament. Sa thèse, en 1960, sera consacrée à *La Formation de l'évangile selon Marc*.

Deux fois doyen de la faculté de théologie protestante, Etienne Trocmé est également à deux reprises élu président de l'université des sciences humaines de Strasbourg (l'actuelle université Marc-Bloch), mandat qu'il occupe de 1973 à 1978, puis de 1983 à 1988. Ces fonctions l'amèneront également à la vice-présidence de la conférence des présidents d'université (1987-1988), à la commission scientifique permanente du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) de 1989 à 1994 et à la présidence de l'Observatoire de la vie étudiante (1989-1992). Etienne Trocmé est devenu professeur émérite en 1994. Son travail d'exégète et de théologien l'amène à intervenir dans de nombreuses universités étrangères, notamment aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et au Japon. Il est nommé docteur honoris causa de l'université de Glasgow et de l'université Toyo de Tokyo et préside, de 1991 à 1992, la Société internationale pour l'étude du Nouveau Testament.

Au sein de son université strasbourgeoise, Etienne Trocmé a plaidé patiemment pour la création d'une filière de formation de théologie musulmane. En 1996, à la demande de son successeur Albert Hamm, il rédige un rapport qui propose sa création progressive dans un premier temps au sein du département d'études arabes et islamiques. Dans son esprit, il ne s'agit pas de former des imams, mais d'offrir, comme dans les facultés de théologie catholique ou protestante, une solide formation universitaire de sciences religieuses, que pourrait compléter le culte musulman par une formation pratique de ses futurs cadres en France. Le rapport Trocmé, accueilli avec froideur par sa propre université, n'a pour l'instant pas abouti. Le théologien a aussi été un acteur



CÉDRIC JOUBERT/MAXPPP

engagé. Fidèle de François Mitterrand, Etienne Trocmé milite au sein de la Convention des institutions républicaines, puis au Parti socialiste né du congrès d'Épinay (1971). Il est à deux reprises, en 1971 et 1977, tête de liste de l'union de la gauche aux élections municipales à Strasbourg, où il affronte sans espoir le catholique et centriste Pierre Pfimlin (1907-2000). Modéré, pragmatique, il est de ceux qui élargissent ainsi peu à peu l'audience du PS en Alsace et préparent les victoires de Catherine Trautmann (PS), qui fut son étudiante, aux élections municipales de 1989 et 1995.

Ses engagements l'ont amené aussi à présider la section bas-rhinoise de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) de 1979 à 1998 et plusieurs associations. Etienne Trocmé était encore président du collectif d'accueil des solliciteurs d'asile à Strasbourg (Casas). Au sein des Eglises protestantes, il avait été membre du Chapitre Saint-Thomas, qui gère plusieurs fondations en Alsace-Moselle, et président de la commission « Eglise et peuple d'Israël » de la Fédération protestante de France. Le professeur Trocmé a publié de nombreux livres et articles, notamment un *Jésus de Nazareth* en 1972, et plus récemment *L'Enfance du christianisme* (1997), traduit en plusieurs langues, et *L'Evangile selon saint Marc* (2000). Il était commandeur dans les ordres de la Légion d'honneur, du Mérite et des Palmes académiques.

Jacques Fortier

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

DOCUMENTS OFFICIELS

La Documentation française a mis en ligne un rapport concernant les investissements touristiques. www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000444.shtml Le Sénat publie un projet de loi autorisant la ratification de la convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international. <http://www.senat.fr/dossierleg/pj101-387.html>

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Le 31 juillet 2002,

un petit pas pour l'humanité et un grand pas pour

Jules.

Séverine CALIPEL
et
Sébastien
VINCEDEAU-RECOQUILLON.4, rue Edouard-Vaillant,
35000 Rennes.Georges DENIZET
et
Danièle SQUIBAN
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille.

Manon,

chez
Charlotte et Christophe,

à Brest, le 6 août 2002.

– Les parents et les amis de
Aurélia FRONTY
et
Adrien KLAJNMAN
leurs souhaitent ainsi qu'à leur fils,

Mathis,

né le 31 juillet 2002, tout le bonheur du monde.

Ruth et Laurent CHASSAING
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Max Auguste,

le 15 août 2002, à Nancy.

Décès

– Vanessa,
sa fille,
Marc,
son fils,
Sa famille,
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain BLOCH,

dans la nuit du 15 août 2002. Il avait cinquante-neuf ans.

Une commémoration aura lieu dans la salle de la Coupole au cimetière du Père-Lachaise, le mercredi 21 août, à 11 h 30.

– Arlette Cadot,
Claude et Marithé Cadot,
Nicolas et Carole Cadot,
Carole et Samuel,
Juliette et Jean-Christophe,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Pierre CADOT,

ingénieur-chef de dépôt honoraire,
survenu le 18 août 2002.

**RUBRIQUE
IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les mercredis datés JUDIS
TARIFS 2002**

► PARTICULIERS :
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **93 € / 610,04 F TTC**
- 4 Parutions : **132 € / 865,86 F TTC**
18,50 € / 121,35 F TTC la ligne suppl.

► ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **80 € / 524,77 F TTC**
- 4 Parutions : **112 € / 734,67 F TTC**
17,50 € / 114,79 F TTC la ligne suppl.

☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

– Mme Michel Darras,
née Mary Judith McGrath,
son épouse,
Gilbert et Claire Darras,
Eric Darras et Xavier Darras,
ses fils et belle-fille,
Mme Odile Darras,
sa sœur,
Ses petits-fils et son arrière-petit-fils,
Ses nièces, ses neveux,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel DARRAS,

professeur retraité de l'université Laval,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
capitaine de corvette (c.r.),
ancien combattant 1939-1945 dans
les Forces (navales) françaises libres,

survenu le 8 août 2002, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à Sainte-Foy, au Québec.

Une cérémonie a eu lieu dans l'intimité à Sainte-Foy.

Les cendres seront déposées dans le caveau familial au cimetière de Léognan (Gironde). Les proches seront avisés de la date retenue.

52, rue des Aigrettes,
34250 Palavas-les-Flots.– Madeleine Debrut-Gély,
son épouse,
Les familles Hochart, Delahaye, Gély,
Larsen, Clairambault, Reynard,
Et tous ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Paul-Jean DEBRUT,

endormi dans la paix du Seigneur le 15 août 2002.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 20 août, dans l'intimité.

Une messe sera célébrée ultérieurement, en septembre, à Paris.

Famille Debrut-Gély,
4, place Fürstenberg,
75006 Paris.– Ses enfants,
Et toute la famille
ont la tristesse de faire part du décès deMme Maurice HOCREITÈRE,
née Lucienne PRODENT.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 21 août 2002, à 16 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, avenue Jean-Jaurès, à Reims (Marne).

– Françoise Zighera,
Jean-Michel et Luc Levy,
ses enfants,
Marc, Caroline, Marie-Maxime et Léa,
ses petits-enfants,
Arthur, Victor et Victoria,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

baron Paul M. G. LEVY,

veuf de Simone
JONIAUX-VERBOECKHOVEN,
professeur émérite à l'UCL,
professeur associé honoraire
à l'université de Strasbourg,
directeur honoraire de l'information
au Conseil de l'Europe,
grand officier de l'ordre de Léopold
à titre militaire,
décoré de la croix
du prisonnier politique,
de la croix des évadés,
de la médaille de la Résistance,
de la médaille du volontaire de guerre
combattant 1940-1945,
commandeur de l'ordre
de Saint-Sylvestre,
titulairede nombreuses autres décorations belges,
britanniques et françaises,
décédé le 16 août 2002.Ses funérailles suivies de l'inhumation
seront célébrées en l'église Saint-Guibert
de Gembloux, le 21 août, à 14 h 30,
après une cérémonie au Monument aux
morts, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, chaussée de Tirlemont,
B 5030 Gembloux.– La comtesse de Saint-Exupéry,
Patrick, François et Caroline,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu decomte Jacques
de SAINT-EXUPÉRY,

le 17 août 2002, à l'âge de soixante-dix ans.

Le Grand Poussendré,
14420 Bons-Tassilly.Nos abonnés et nos actionnaires,
bénéficiant d'une réduction sur
les insertions du « Carnet du
Monde », sont priés de bien
vouloir nous communiquer leur
numéro de référence.– Mme veuve Raymond Sauvan,
ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du
rappel au Père de leur fils et frère bien-
aimé

Olivier SAUVAN.

Les cérémonies religieuses seront
célébrées chez les Pères franciscains et
en l'église de Bréval (Yvelines), le
samedi 31 août 2002, à 10 heures, où il
reposera dans la Paix du Christ avec les
siens.

– Paris. Nice.

Mme Marie-Paule Ténèze,
Me et Mme de Saint-Ferreol,
Eric de Saint-Ferreol,
Philippe de Saint-Ferreol,
Mme Francis Marta,Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du
décès de

M. Arnaud TÈNÈZE,

chevalier des Arts et des Lettres,
ancien directeur audiovisuel,

survenu à Nice, le 16 août 2002.

Selon sa volonté, aucune cérémonie
religieuse n'aura lieu.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean-Louis Triaud,

son fils,
Florence Benoï,
sa petite-fille, et Pascal Benoï,
Anthony Benoï,
son arrière-petit-fils,
Christine Cassagnes,
Philippe Herrault,ses amis des dernières années et des
moments heureux,
ont la grande tristesse de faire part du
décès de

Mme Denise TRIAUD,

née PELRAS,
institutrice honoraire,survenu dans sa quatre-vingt-sixième
année.L'inhumation a eu lieu le
20 août 2002, au cimetière du Grand-
Saint-Jean, à Aix-en-Provence.Les prières bouddhiques ont été dites
sur sa tombe.« Si le grain ne meurt, il reste seul ;
mais, s'il meurt, il porte
beaucoup de fruit. »Jean, 12, 24,
Nam Myoho Renge Kyo.10, parc Mozart,
13100 Aix-en-Provence.– Sarah et Pierre,
ses enfants,
Jacqueline Naudet,
sa mère,
Gréta Vidal,
sa belle-mère,
Ses frères et sa sœur,
Les familles Roth, Requenna et
Aruebo,
Parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

docteur Chantal VIDAL,

née NIAUDET,

le 18 août 2002, à l'âge de cinquante-
deux ans.La famille remercie par avance toutes
les personnes qui, par leurs témoignages
de sympathie, partagent sa peine.Rue du Bialé,
64440 Laruns.

**Vous pouvez
nous transmettre
vos annonces la veille
pour le lendemain
jusqu'à 16 h 30**
**Permanence le samedi
jusqu'à 16 heures**

– Ginette Zeitlin,
Serge et Katia Zeitlin,
Sa famille,
ont l'immense douleur de faire part du
décès de

Léo ZEITLIN,

survenu le 15 août 2002, à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, avenue de Bandol,
13008 Marseille.

Anniversaires de décès

– Il y a quinze ans, rue d'Hozier, à
Marseille,Mme Zidane LAOUIRA,
née Marie-Anna COLOMBANI,faisait le grand saut dans l'infini, le
21 août 1987.Tous ceux qui l'ont bien connue se
souviennent de sa vraie bonté et se
rappellent sa... philosophie.« Qui que nous soyons,
quelle que soit la durée du séjour,
nous ne sommes dans cette vie
que de passage. »
Tempus Fugit.– Il y a dix ans déjà, le 21 août 1992,
disparaissant

Raymond LEVOT.

Tous ceux qui l'ont aimé pensent
toujours à lui.« Ô sois légère pour ton enfant
Terre sacrée de Bretagne
Et toi, vent de la mer bretonne
Berce-le, nuit et jour. »

Jean MÉNÉCHAL,

tu nous quittais voilà un an...

Le temps passe et ne compte plus, car,
en nous, ton souvenir reste intact, à
jamais vivant.

Souvenir

– Il y a dix ans,

Michel FOUGEA

nous quittait.

Merci à ceux qui l'ont connu et aimé
d'avoir une pensée pour lui.Geneviève,
Frédéric, Bartélémy, Clémentine,
et leurs enfants.

Commémorations

– Serge Klarsfeld et l'association **Les
Fils et Filles des déportés juifs de
France**, 32, rue La Boétie, Paris-8^e, tél. :
01-45-61-18-78, rappellent le souvenir
du convoi n° 22 qui a quitté la gare du
Bourget-Drancy, le 21 août 1942, pour le
camp d'extermination d'Auschwitz-
Birkenau, avec mille déportés, dont six
cent dix enfants de deux à dix-huit ans.
Le mercredi 21 août 2002, devant le
monument du camp de Drancy, seront
lus, à midi, les noms de tous les déportés
du convoi n° 22. Sept survivants en
1945.

Conférences

Mercredi 21 août, de 19 h 30 à 20 h 45,
« L'idéal du Maître
dans la vie intérieure ». Loge unie des théosophes,
11 bis, rue Kepler, Paris-16^e.
Entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87.
www.theosophie.asso.fr

Stages

ATELIERS D'ÉCRITURE
Elisabeth BINGA partir du 7-8 septembre 2002,
week-ends de sensibilisation,
critures de voyageurs 28-29 septembre.
T l.-fax : 01-40-51-79-10.

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE
VOTRE ABONNEMENT
PENDANT VOS VACANCES :

• Retournez ce bulletin au moins
10 jours à l'avance sans oublier de
nous indiquer votre numéro d'abonné
(en haut à gauche de la « une » de votre
journal).

• Si vous êtes abonné par prélève-
ment automatique, votre compte sera
prélevé au prorata des numéros servis
dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR
LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à
l'avance ce bulletin accompagné de
votre règlement.

DURÉE	FRANCE
□ 2 semaines (13 n°).....	14,60 € (95,77 F)
□ 3 semaines (19 n°).....	21,10 € (138,41 F)
□ 1 mois (26 n°).....	26,35 € (172,84 F)
□ 2 mois (52 n°).....	57,60 € (377,83 F)
□ 3 mois (78 n°).....	85,60 € (561,50 F)
□ 12 mois (312 n°).....	301,50 € (1.977,71 F)

Offre valable jusqu'au 31/08/2002

Vous êtes abonné(e) Pour les suspensions ou transferts vacances : 0 825 022 021 (0,15 € TTC la minute) ou par Internet : www.lemonde.fr (Rubrique « le quotidien/abonnements »)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

 Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
du : _____ au : _____

 Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e) Pour tout autre renseignement : 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi, ou par Internet : abo@lemonde.fr

Votre adresse de vacances :

du : _____ au : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint Carte bancaire n° : _____En France métropolitaine uniquement.
Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements
60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires :

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 20 AOÛT

TF1

16.25 Dingue de toi La grande ville. Série
17.05 Melrose Place Déclaration d'amour.
Série **17.55** Sous le soleil Nouvelle vie. Série
18.55 Qui veut gagner des millions ? **19.55**
Météo **20.00** Journal, Météo.



20.55 LA VACHE ET LE PRÉSIDENT
Film. Philippe Muyl. Avec Bernard Verles, Flo-
rence Pernel, Christian Bujeau, Mehdi Ortels-
berg, Bernard Bloch. *Comédie sentimentale*
(France, 2000) **O**. 9864117
*Un petit garçon veut plaider auprès
du président de la République la
cause d'une vache menacée d'être
abattue...*

**22.40 AU SERVICE SECRET DE
SA MAJESTÉ** ■ Film. Peter Hunt.
Avec George Lazenby, Diana Rigg, Telly
Savalas, Irman Bunt, Gabriele Ferzetti.
Espionnage (GB, 1969). 2491778

1.10 Très chaste **2.10** Reportages Histoires de
biers **2.35** Histoires naturelles **3.30** Aven-
tures africaines, françaises, asiatiques Aven-
tures françaises dans le Vercors **4.20** Histo-
ires naturelles **4.45** Musique (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.10 Ginger et Fred ■ ■ ■ Federico Fellini (France -
Italie, 1986, 120 min) **O** Cinéféz
17.00 Calme blanc ■ ■ Philip Noyce (Australie, 1989,
v.m., 95 min) **O** CinéCinemas 3
17.50 Conte d'hiver ■ ■ Eric Rohmer (France, 1991,
110 min) **O** CinéCinemas 1
18.05 Marie-Martine ■ ■ Albert Valentin (France,
1943, 100 min) **O** CinéClassics
18.35 Quelques jours avec moi ■ ■ Claude Sautet
(France, 1987, 130 min) **O** CinéCinemas 3
20.45 Conseil de famille ■ ■ Costa-Gavras. Avec
Johnny Hallyday (France, 1986, 100 min) **O** TPS Star
20.45 Le Secret ■ ■ Robert Enrico (France, 1974,
100 min) **O** CinéCinemas 3
21.00 Le Septième Voyage de Sinbad ■ ■ Nathan
Juran (Etats-Unis, 1958, 95 min). Disney Channel
22.15 La Cité des femmes ■ ■ Federico Fellini.
Avec Marcello Mastroianni (Italie,
1979, 135 min) **O** Cinéféz
22.15 L'île au trésor ■ ■ Victor Fleming (Etats-Unis,
1934, N., v.m., 100 min). TCM
22.25 Les Voleurs ■ ■ André Téchiné (France, 1996,
115 min) **O** CinéCinemas 2
23.20 Juliette des Esprits ■ ■ Federico Fellini
(Italie, 1965, v.o., 130 min). Paris Première

FRANCE 2

17.15 Hartley, cœurs à vif Série **18.05** Tous au
club Magazine. Invités : Madame de Fonten-
nay, Lulu et Charly **18.55** JAG Le mauvais œil.
Série **19.50** Un gars, une fille Au petit déj.
Série **20.00** et 0.25 Journal, Météo.



20.55 POUR LA PEAU D'UN FLIC ■
Film. Alain Delon. Avec Alain Delon,
Anne Parillaud, Michel Auclair, Daniel
Ceccaldi, Jean-Pierre Darras. *Policier* (France,
1981) **O**. 4932778
*Un détective privé enquête sur la
disparition d'une aveugle. Le premier
film réalisé par Delon.*

22.45 DEUX HOMMES DANS LA VILLE
■ Film. José Giovanni. Avec Jean Gabin,
Alain Delon, Mimsy Farmer, Michel Bouquet,
Victor Lanoux. *Drame* (Fr., 1973) **O**. 8472339
0.45 ADN, menace immédiate Série.

1.30 Chanter la vie Best of **2.20** Lisbonne la
bleue Documentaire **3.05** Les Violons du
monde **3.45** 24 heures d'info **4.05** Thaïlande
La longue route du docteur Legu **4.15** La
Femme de ta vie Série (55 min).

MAGAZINES

17.30 Les Lumières du music-hall. Il était une fois. Joe
Dassin. Paris Première
18.15 Double Je. Invités : Semyon Bychkov ; Alice Kaplan ;
Peter Mayle ; Richard Seaver. TV 5
18.55 J'y étais. Invités : Paul Bocuse ; Christophe
Delmotte. Match TV
19.00 Explorer. Courses sous-marines. La folie du hareng.
Le flamenco. National Geographic
20.35 Alexandra, Maguelone et Anne : trois filles
au soleil. Best of. Monte-Carlo TMC
20.45 Carnets de jour. Invités : Luis Fernandez ;
Juliette. Match TV
21.40 Comme à la télé. Invités : Laurent Boyer ;
Dominique Cantien ; Pierre Sled. Match TV
22.45 Ça va se savoir. Best of. RTL 9

DOCUMENTAIRES

17.15 Les Mystères de l'Histoire. L'affaire
Dreyfus. La Chaîne Histoire
18.05 Espionnes de guerre. Histoire
18.25 Hollywood Stories. [1/4]. Hollywood et
les Kennedy. Paris Première
18.35 Evasion. Iles d'Hyères. Odyssee
19.20 Action Heroes. John Travolta. TPS Star
20.00 Le Royaume perdu des Mayas. National Geographic

FRANCE 3

16.55 et 3.00 Côté vacances Magazine.
A l'île de Ré **18.25** Questions pour un cham-
pion **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo
20.15 Tout le sport **20.25** C'est mon choix...
ce soir.



20.55 LA CARTE AUX TRÉSORS La
Haute-Loire : Le Velay [8/10]. Jeu présenté
par Sylvain Augier. Invitée : La Princesse de
Polignac. 6064488

23.00 Météo **23.05** Soir 3.

23.30 ONPP VU DE LA PLAGE Spéciale
monstres sacrés (n°2). Magazine présenté
par Ariane Massenet, Alexis Trégarot et
Stéphane Blakowski. Invités : Sœur Emma-
nuelle, Annie Girardot, etc. 6857846

1.10 Les Dossiers de l'Histoire La tête dans les
nuages [2/3] : Boeing-Airbus, l'éternel com-
bat 7461228 **2.05** Capitaine Flam La capture de
Flam **2.35** Soir 3 **4.30** La Case de l'oncle
Doc Une terrible obsession (50 min).

CANAL+

17.15 Cravate club Pièce de F. Roger-Lacan
► *En clair jusqu'à 21.00* **18.40** Daria Série **19.05** Le
Cours Florent **19.30** Journal **19.45** Le Zapping
EU **20.05** de « Les Guignols de l'Info » **20.00**
Burger Quiz **20.45** La Grande Course.



21.00 H.S., HORS SERVICE Film.
Jean-Paul Lilienfeld. Avec Dieudonné,
Lambert Wilson, François Berléand, Loran-
teut, Stéphane Guérin-Tillié. *Comédie*
(Fr. - Bel., 2001) **O**. 29204
*L'apprentissage d'un jeune tueur à
gages. Une parodie sans souffle des
polars violents.*

22.30 WONDER BOYS ■ Film. Curtis
Hanson. Avec Michael Douglas, Tobey Magui-
re, Frances McDormand, Robert Downey Jr.,
Katie Holmes. *Comédie dramatique*
(EU - All. - Jap., 2000, v.o., DD) **O**. 3242339

0.20 Spin City Série (v.o.) **0.40** Les Griffin
L'opticien à sa mère. Série (v.o.). **1.05**
Sweet November Film. Pat O'Connor. *Drame*
(EU, 2001, v.o.) **O**. **3.00** Dead Bolt Dead Film.
James Rogan. *Drame* (GB, 1999, 90 min) **O**.

FRANCE 5 / ARTE

15.35 Michèle Morgan, une étoile aux
yeux bleus **16.35** Sur la route Arménie, le con-
voi **17.30** 100 % Question **18.05** Everglades,
l'eau et le feu **19.00** Archimède **19.45** Arte
info **20.15** Reportage Natural business.



**20.45 THEMA - INONDATIONS, UNE
CATASTROPHE ANNONCÉE ?** L'ELBE
DÉBORDE Documentaire. Silke Heinz (Allema-
gne, 2002). 488594

21.20 Thema : Débat présenté par Hervé
Claude. Invité : Robert Kendal. 820136
21.45 Thema : Pour quelques degrés de plus
Documentaire. Jon Palfreman (Etats-Unis,
2000). 457204

**23.00 MUSIC PLANET - FEMMES DE
JAZZ** Documentaire. Gilles Corre. 461372
*Portraits croisés de musiciennes, à l'oc-
casion du festival « Un mois de fem-
mes de jazz à New York » en 1999.*

0.25 La nuit s'anime Magazine 96402
0.50 Cinémaniac Un oscar pour Brendon
879771 **1.15** Why Are You Creative ? Mike
Leigh. Documentaire 2670473 **1.20** Pepe
Carvalho Histoire de famille. Série (85 min).

M6

17.50 Stargate SG-1 Série **O 18.50** Charmed
Jeunesse éternelle **19.45** et 20.40 Caméra
café La bouée de J.C. Un homme sous influen-
ce. Série **19.54** Les Six Minutes, Météo **20.05**
Notre belle famille L'amour ne s'achète pas.



20.50 ZONE INTERDITE Flambeurs,
escrocs et jolies filles. Magazine présenté par
Bernard de la Villardière. Au sommaire :
Orphelin, playboy et taulard ; Champions
sur tapis vert ; Las Vegas : le palais du
strip-tease. 23764575

23.05 LE TÉMOIN DE L'OMBRE
Téléfilm. Mario Azzopardi. Avec Nina
Kronjäger, Heio von Stetten, Hans Schenker,
Max Herbrechter, Peter Rappenglück
(Allemagne, 1995) **O**. 4189846

0.50 Capital Les secrets des produits
« mode ». Magazine. Invité : Patrick Timsit
17590995 **2.40** M6 Music / Les Nuits de M6
Emission musicale (380 min) 6436328.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Musiques.
21.00 Fiction. Exercices d'admiration :
Baudelaire.
22.00 Journal.
22.10 Terres étrangères. Le Voyage aux
Malouines ; 22.30 Carnets de voyage :
Brésil : Les vestiges de la forêt Atlantique ;
23.30 L'histoire vénétrique de la conquête de
la Nouvelle Espagne.
23.50 D'un titre à l'autre.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 52^e Festival de musique de Menton.
Riviera Jazz.
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de
Chabrier, Vieuxtemps, Fauré.
20.40 Le Cinéaste Ingmar Bergman. Œuvres
de Bach, Haendel, Mozart, Chopin, R.
Schumann, Beethoven, Wagner.
22.45 Les Rendez-Vous du soir (suite).
Œuvres de Koch, Dukas, Bartok.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MERCREDI 21 AOÛT

TF1

13.00 Journal, Météo **13.50** Les Feux de
l'amour Feuilleté **14.40** Un homme idéal
Téléfilm. Brett Parker. Avec Tia Carrere, David
Charvet (EU, 1999) **16.25** Dingue de toi Ciné-
ma-vérité. Série **17.05** Melrose Place La tra-
versée du désert. Série **17.55** Sous le soleil Les
limites du pouvoir. Série **18.55** Qui veut
gagner des millions ? **19.55** Météo, Journal
20.35 Du côté de chez vous.



20.45 FOOTBALL Match amical. Tunisie -
France. 21.00 Coup d'envoi en direct de
Radès en Tunisie. 899518
*Revue de détail pour la nouvelle équi-
pe de France « façon Santini », avant
le déplacement de Chypre, le samedi
7 septembre, dans le cadre de la pre-
mière journée des qualifications pour
le Championnat d'Europe 2004.*

23.00 UNE FAMILLE FORMIDABLE
Téléfilm. Joël Santoni. Avec Anny Duperey,
Bernard Le Coq, Béatrice Agenin, Milena Vuko-
tic, Philippe Khorsand (Fr., 1999). 681431
*Toute la famille se retrouve au Portu-
gal pour célébrer un mariage, mais
des dissensions voient le jour et
gâchent l'ambiance.*
0.50 Le Mailon faible **1.50** Très chaste Bécas-
es et gélinottes au Canada. Documentaire.

2.45 Reportages Les amoureux de Porque-
rolles **3.10** Aventures africaines, françaises,
asiatiques Aventures françaises à Chamoni
4.10 Histoires naturelles Ragondins... Eper-
viers **4.40** Musique (30 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.20 La Kermesse héroïque ■ ■ ■ Jacques Feyder
(France, 1935, N., 109 min) **O** Cinétoile
15.10 Rendez-vous sur l'Amazone ■ William Castle
(Etats-Unis, 1955, v.o., 90 min) **O** CinéClassics
16.10 Scandale à la cour ■ Michael Curtiz
(Etats-Unis, 1960, 105 min) **O** Cinétoile
18.50 Le Roman de Mildred Pierce ■ ■ Michael
Curtiz (Etats-Unis, 1945, N., v.m., 115 min). TCM
19.25 Pain, amour, ainsi soit-il ■ ■ Dino Risì (Italie,
1955, N., v.o., 95 min) **O** Cinétoile
20.45 The Cross of Lorraine ■ ■ Tay Garnett
(Etats-Unis, 1943, N., v.o., 85 min) **O** CinéClassics
20.45 Graffiti Bridge ■ ■ Prince (Etats-Unis, 1990, v.o.,
95 min). TCM
21.00 L'Éil du Monocle ■ ■ Georges Lautner (France,
1962, N., 105 min) **O** Cinétoile
21.00 Passage à l'acte ■ ■ Francis Girod (France,
1996, 100 min) **O** CinéCinemas 3
22.20 Hearts on Fire ■ ■ Richard Marquand
(Etats-Unis, 1987, v.o., 125 min). TCM
22.55 Lone Star ■ ■ John Sayles (Etats-Unis, 1996,
v.m., 130 min) **O** CinéCinemas 1
23.50 Des feux mal éteints ■ ■ Serge Moati (France,
1994, 95 min) **O** Cinéstar 1
0.10 La Péniche du bonheur ■ ■ Melville Shavelson
(Etats-Unis, 1958, v.o., 95 min) **O** Cinétoile
0.25 Le Trou ■ ■ ■ Jacques Becker (France, 1960, N.,
135 min) **O** Canal + Vert

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.50** Inspecteur Morse
Cadeaux grecs. Série [1 et 2] **15.45** L'Enquê-
ter Le nouvel équipier. Série **16.30** Un livre
16.35 Le Numéro gagnant **17.15** Hartley,
cœurs à vif Série **18.05** Tous au club Magazi-
ne. Invités : Kad, Olivier **18.55** JAG La dernière
mission. Série **19.50** Un gars, une fille A une
expo. Série **20.00** Journal **20.40** Tirage du
loto **20.45** Météo.



20.55 SAUVETAGE Glissement de terrain
991860. Otages 1693841. Série. Avec Pascale
Rocard, Maxime Leroux, Laurent Deshusses,
Xavier Thiam, Clothilde Baudon.
*Dans Glissement de terrain, en proie à
des difficultés financières, la base
d'Air Sauvetage pourrait bien être
amenée à diversifier ses activités.*

22.45 IMPASSE MEURTRIÈRE Téléfilm.
Michael W. Watkins. Avec David Caruso,
Charles Dutton, Jo D. Jonz, John Finn, Diego
Wallraff (Por. - All. - EU, 2000) **O**. 677889
*Outré par le verdict d'un tribunal
condamnant à mort son fils, un père
désespéré prend le jury en otage.*
0.15 Journal de la nuit, Météo **0.35** Vous
n'allez pas le croire ! **1.20** Emissions religieu-
ses Magazine.

2.20 Un ticket pour l'espace Les pionniers de
l'espace **2.45** Tokyo côté cœur Documentaire
3.25 24 heures d'info **3.45** La Citadelle de
Namur Documentaire **4.15** La Vierge noire
Pilote [1/2] (50 min).

MAGAZINES

13.00 Explorer. Courses sous-marines. La folie du hareng.
Le flamenco. National Geographic
14.15 Des racines et des ailes. Palerme : Sur la trace des
guépards. Grèce : La nouvelle Odyssee. Notre-Dame, cette
inconnue. Mon paradis à moi. TV 5
14.40 et 16.40, 20.40 Ecolo mag. Les vertus des plantes. LCI
16.35 L'Actors Studio. Michael Douglas. Paris Première
17.10 Carnets de jour. Luis Fernandez ; Juliette. Match TV
17.25 Les Lumières du music-hall. Jean-Jacques Debout.
Michel Delpech. Paris Première
18.15 Thalassa. Voyages autour de la mer. Les îles d'Italie.
Les îles du Pacifique. Îles d'Angleterre et d'Irlande. TV 5
18.55 et 23.10 J'y étais. Invités : Sylvie Tellier ; Gérard
Collomb. Match TV
19.00 Explorer. Traqueurs de requins. Modèles réduits en
folie. Vol au-dessus de la Canopée. Courage à l'état
pur. National Geographic
19.00 Le sens du voyage, le voyage des sens. Invitée :
Enzo Enzo. Voyage
21.05 Pulsations. Les troubles obsessionnels compulsifs
(les TOCS). TV 5
0.30 Courts particuliers. Elsa Zylberstein. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.00 Le Trou d'ozone. Cancer du ciel. National Geographic
17.25 Sur les chemins de Compostelle. Planète
18.25 La Légende napoléonienne. [1/2]. Du mythe à la
propagande. Planète

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix Magazine **14.25** Drôles
de dames Hyposse mortelle. Série **15.15** Les
Nouveaux Venus Téléfilm. James Allen
Bradley. Avec Christopher McCoy, Matt
McCoy (Etats-Unis, 2000) **16.50** Côté vacan-
ces A l'île de Ré **18.25** Questions pour un
champion **18.55** Le 19-20 de l'information,
Météo **20.15** Tout le sport **20.25** C'est mon
choix... ce soir.



20.55 DES RACINES ET DES AILES
Dans le secret des chefs. Magazine présenté
par Patrick de Carolis. Documentaire.
Philippe Poiret. 4996976

22.45 Météo **22.50** Soir 3.

23.10 LES DOSSIERS DE L'ÉTÉ
Vol AF-8969 Alger-Paris, histoire secrète
d'un détournement. Magazine présenté
par Elise Lucet. Documentaire. Malik
Aït-Aoudia et Séverine Labat. 9412093
*Le 24 décembre 1994, un Airbus de la
compagnie Air France est détourné
à Alger par un commando islamiste
du GIA...*
0.10 Mike Hammer Deirdre. Série 7552667.

1.00 Capitaine Flam Les pourvoyeurs de l'im-
mortalité **1.25** Soir 3 **1.50** La Carte aux trésors
La Haute-Loire : Le Velay [8/10]. Invités : La
Princesse de Polignac **3.50** Côté vacances A
l'île de Ré. Magazine (95 min).

CANAL+

14.30 Umbria, le navire corail **15.30** A la
demande générale Trash **16.15** Black Books
Nuit de survie. Reviens, Manny ! Série **17.05**
Terroisme en haute mer Téléfilm. Jim
Wynorski. Avec Ice-T (EU, 1999) **O** ► *En clair jus-
qu'à 21.00* **18.35** Daria Série **19.00** Le Cours Flo-
rent **19.30** Journal **19.45** Le Zapping **19.55**
Best of « Les Guignols de l'Info » **20.05** Bur-
ger Quiz **20.45** Le Journal des sorties.



21.00 SAVING GRACE Film. Nigel Cole.
Avec Brenda Blethyn, Craig Ferguson, Martin
Clunes, Tchevy Karyo, Jamie Foreman.
Comédie (GB, 1999) **O**. 60228
*Une veuve joyeuse mais désargentée
se met à cultiver de la marijuana.
Une comédie britannique convenue
construite autour de l'actrice princi-
pale.*

22.30 L'ELUE Film. Chuck Russell.
Avec Kim Basinger, Jimmy Smits, Rufus
Sewell, Angela Bettis, Holliston Coleman.
Fantastique (EU, 2000, v.o.) **O**. 3294792
*Une femme doit protéger sa jeune niè-
ce convoitée par une secte sataniste.
Un mélange de clichés fantastiques
sulpiciens et de problèmes moraux.*
0.15 Spin City Adieu Mike. Série (v.o.) **0.35** Les
Griffin Les truffes des zéros. Série (v.o.).

1.00 Midnight + Magazine **2.00** L'Homme
des fables Film. John Loeff. Avec Jerzy Rad-
ziwiłowicz. *Drame* (Fr. - Port., 2000) **O** **3.35** Le
Prix de l'indiscrétion Téléfilm. Marc Biens-
tock. Avec Luke Perry (EU, 1998, 90 min) **O**.

MAGAZINES

18.35 « Titanic », au-delà du naufrage. La genèse. Odyssee
19.00 Biographie. Sitting Bull. La Chaîne Histoire
19.05 Traque sauvage. Un rhino sous haute
surveillance. Odyssee
19.30 Les Terrassiers de la nuit. La vie secrète du blaireau
d'Europe. Odyssee
20.00 Le Canal de Panama. National Geographic
20.00 Egypte. La grande pyramide, la porte vers
les étoiles. Voyage
20.30 Les Grandes Batailles. La guerre civile
espagnole. La Chaîne Histoire
21.00 Du saumon pour Don Corleone. L'Espagne. Voyage
21.00 Quand la Terre s'effondre. National Geographic
21.05 La Trilogie de la guerre du Pacifique. [3/3]
Nagasaki. Histoire
21.35 L'Esprit du roi lépreux. Odyssee
21.40 Sur les chemins de Compostelle. Planète
23.00 Pilot Guides. L'Egypte. Voyage
23.15 L'Écume des villes. Chicago. Paris Première
23.50 Un casse-tête chinois. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

18.30 Escrime. Championnats du monde : finales épée
féminine et sabre messieurs par équipes. Eurosport

MUSIQUE

17.00 Récital de flûte. Flâneries musicales de Reims
2000. Avec Juliette Hurel (flûte), Benoît Fromanger
(flûte). Mezzo

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Les Etoiles
du cinéma Arnold Schwarzenegger **14.35**
Georges Brassens : L'air du temps **15.35** Aven-
chance, la mort blanche **16.35** Célébrations
Amharas, une ferveur chrétienne **17.30** 100 %
Question **18.05** Les Varans du Sri Lanka **19.00**
Connaissance Homéopathie : Une médecine
à visage humain **19.45** Arte info , Météo
20.15 Reportage La télé de Don Camillo.



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
La fourmière suisse. Magazine présenté par
Alexandre Adler. Documentaire. Bertrand
Theubet (Suisse, 2000). 8258247
*Bernard Comment, un écrivain suisse
installé à l'étranger, s'interroge sur le
fort sentiment national qui habite ses
compatriotes. la Suisse fera l'objet
d'une thèse le mardi 27 août.*

<

Alpes, chez les marmottes de l'Ubaye



Une flânerie de quatre heures au cœur d'un vallon alpin, à plus de 2 300 mètres d'altitude, dans le Parc national du Mercantour, entre Alpes-Maritimes et Alpes-de-Haute-Provence. L'accès depuis Barcelonnette s'effectue par Jausiers (Alpes-de-Haute-Provence) puis la route départementale qui mène au col de la Bonette (2 715 m).

PRATIQUE

- **Renseignements** : office de tourisme de Jausiers, tél. : 04-92-81-21-45 ; informations sur la vallée de l'Ubaye, tél. : 04-92-81-03-68.
- **Accès** : depuis Jausiers, prendre la D 64 qui mène au col de la Bonette. Ensuite, il faut redescendre d'environ 4 km en direction de Bousièyas et se garer au col de Raspailon (panneau de réglementation du Parc du Mercantour).
- **Dénivelée** : 450 mètres.
- **Carte** : IGN Top 25 3639 OT (Haute Tinée 1).
- **A noter** : dans le Parc national du Mercantour, les chiens sont interdits, même tenus en laisse.

L'itinéraire débute 70 m à l'aval du col, sur le bord de la D 64, par un sentier-balcon qui traverse les Pelats, des pelouses d'adret qui abritent une faune variée, notamment des marmottes en pagaille. Les yeux plus exercés sauront reconnaître le traquet motteux, la linotte mélodieuse, l'alouette des champs ou encore le faucon crécerelle.

En marchant, il est inévitable de déranger des criquets aux ailes rouge sang. En vol, cette couleur vive est nettement repérable par les oiseaux insectivores. Mais une fois posé, les ailes repliées, le criquet disparaît aux yeux de l'oiseau, qui cherche alors en vain sa proie colorée.

Arrivé au col de Pelouse, poursuivre par le sentier qui grimpe à la base d'une barre rocheuse, puis franchir une petite brèche marquée d'un cairn (ne pas continuer

par le chemin de droite). Le sentier, plus étroit, traverse le versant nord de la cime de Pelousette, au-dessus d'une barre rocheuse, puis les pentes nord-ouest de la crête de la Tour.

Dominant les eaux azurées du lac de Pelouse, les promeneurs déambulent dans un univers minéral, presque écrasé par la silhouette altière du Bonnet carré, étrange empilement de strates calcaires.

Parvenu au pied de la face nord du Castel de la Tour, on rejoint hors sentier le lac de Pelouse par une petite combe.

On en repart par son extrémité nord-ouest, pour gagner une série de sources et descendre, toujours hors sentier, en rive droite d'une petite faille taillée dans la roche par le torrent principal. On enjambe ce dernier à l'aval de la faille, puis on traverse un torrent

secondaire qui draine les eaux de ruissellement des Gloutasses.

Aussitôt, on retrouve une sente peu pratiquée, qui zigzague vers le col de Pelouse. Le retour au col de Raspailon se fait par le sentier-balcon des Pelats, emprunté à l'aller. Il ne faut pas manquer, au col, de prendre le temps de bien observer la table d'interprétation du paysage.

Mickaël Charavin
(Alpes Magazine)

LAC DONGTING (Chine)

de notre envoyé spécial

Drôle d'endroit pour un rencontre : l'homme est accroupi au premier étage d'un bâtiment de béton à demi émergé dans les eaux du lac Dongting. Cet édifice sans porte ni fenêtres, abandonné, ruiné, c'est tout ce qui reste de ce qui fut un village. Ici, c'était l'école. Tout le reste a disparu et ne reparaitra plus. L'homme en tee-shirt qui fume ses cigarettes à la chaîne, le sourire noirci, c'est M. Chen. Un pêcheur qui habitait ici, avant que tout soit englouti sous l'eau des moussons. En 1998, de catastrophiques inondations firent huit mille morts en Chine. C'est à ce moment-là que le village fut inondé. Cette année, de fortes pluies ont entraîné le dépassement de la cote d'alerte du lac qui menace désormais près de dix millions de personnes. Jusqu'à présent, les crues de l'été 2002 ont provoqué la mort de 900 personnes et en ont affecté une centaine de millions d'autres, dans tout le pays, notamment au nord-ouest, au centre et dans la région de Canton, le Guangzhou.

Dans les années 1950-1960, on a laissé les paysans cultiver sur des polders créés par l'amoncellement de limon charrié par le Yangtsé, ce monstre de fleuve dont le lac est l'un des déversoirs. C'était le temps du Grand Bond en avant, quand le président Mao décréta qu'il fallait à tout prix augmenter la production, politique qui se solda par une famine et un bilan se chiffrant entre 20 et 30 millions de morts... « C'est vrai que, à l'époque, la priorité, ce n'était pas les problèmes de l'environnement », sourit Jian Guo, représentant local de la Fondation pour la vie sauvage (WWF), qui collabore avec le gouvernement dans le cadre de sa nouvelle politique de prévention des crues. Le résultat de cet encouragement à cultiver à tout va fut un rétrécissement progressif, mais soutenu, de la surface du lac et de son périmètre d'épanchement. Celui-ci a vu diminuer sa surface de 38 % en une quarantaine d'années et son volume de plus de 40 %. Les polders ont entraîné une



« En 1998, on est parti en emportant tout. Même les tuiles et les briques. »

hausse du niveau de l'eau de 50 cm. En dépit des digues de protection construites, il suffit alors qu'une saison des pluies soit abondante pour que le lac inonde sa périphérie et les villages avoisinants.

C'est pourquoi, désormais, de nombreuses digues endommagées en 1998 n'ont pas été réparées, afin de laisser certains polders sous l'eau, cela dans le but de permettre de nouveau au lac de « respirer » et de mieux s'étendre dans ce qui fut son aire naturelle. C'est la politique prônée par le premier ministre Zhu Rongji, qui, au lendemain de la catastrophe, décida qu'il fallait déplacer quelque deux millions et demi de paysans dans la plaine du Yangtse. Le village de M. Chen est condamné à rester à jamais englouti.

Ici, autour de l'ancienne école à demi émergée, cinq mille paysans et pêcheurs ont été relogés dans un quartier fraîchement construit d'une bourgade proche. Ils vivent aujourd'hui



dans des bâtiments de béton sans grâce, à deux étages, de couleur sang de bœuf ou blanc. C'est plus confortable, mais uniforme : tout est taillé sur le même modèle.

Chez les écologistes, on se félicite des résultats de ces décisions, par ailleurs prises dans l'urgence sans préparation ni planning précis : des paysans qui en avaient assez de voir leurs terres inondées sont satisfaits de cultiver sur des terres plus protégées, des espèces d'oiseaux migrateurs sont revenues pêcher dans le lac après l'avoir longtemps déserté. L'équilibre écologique est en train de se rétablir. « Les paysans sont certes conscients de l'impératif de prévention des inondations, explique un expert local, mais on ne peut pas

dire que tous soient très contents, en dépit d'une compensation de 15 000 yuans [2 500 euros] accordée par l'Etat à chaque famille. Car la somme varie souvent selon le bon vouloir des autorités locales... » M. Chen, le pêcheur, 55 ans, est au nombre de ces villageois maussades. Pourtant, il pratique aujourd'hui la pisciculture et on l'a affecté à un programme de valorisation du tourisme : l'homme est un pêcheur moderne qui ne cesse de répondre à son téléphone portable accroché à sa ceinture... Il parcourt des yeux l'étendue d'eau couleur de boue qui s'étend jusqu'aux rives, où s'élève une cheminée d'usine, où sont ancrés de vieux bateaux et des barques. Vu de cette ruine en béton, le paysage semble un peu désolé, écrasé dans la chaleur humide de l'été, coupé par une haute digue qui masque l'horizon.

M. Chen frappe du poing un mur de l'« école » : « Vous voyez, ici, l'un de mes deux fils a fait une partie de ses études... » On sent qu'il est un peu ému et que, décidément, ça n'a pas dû être facile de plier bagage. « En 1998, on est parti en emportant tout ce qu'on pouvait. Même les tuiles et les briques de nos maisons. On savait qu'on ne reviendrait plus... »

Bruno Philip

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Libéralisme autoritaire

M. ANTOINE PINAY se déclare résolu à changer, s'il le faut, de méthode. A la persuasion, qui n'a pas donné tout ce qu'il espérait, il substituera désormais, chaque fois que l'intérêt général sera en jeu, l'obligation, dans les formes légales bien entendues. Le président du conseil accepte-t-il pour autant de renier ses convictions libérales ? Pas le moins du monde. C'est sans doute que le libéralisme demanderait, au milieu du XX^e siècle,

une nouvelle définition, qui étonnerait bien les grands ancêtres. C'est aussi que le chef du gouvernement ne s'embarrasse pas de discussions d'école. Ce qui le conduit doucement à une sorte de « libéralisme autoritaire », si l'on ose accoupler des mots aussi contraires, rapprochement bien digne des contradictions de l'époque. Paradoxal ou non, ce cocktail de confiance et de contrainte ne saurait manquer en tout cas de

nimber sa tentative d'un autre « climat », correspondant dans le pays à une autre température. Le gouvernement le sait bien, qui a pu à loisir ausculter le pays et diagnostiquer un certain désenchantement. Malgré ce désenchantement ou, plutôt, à cause de cette désillusion, M. Pinay est prêt à accentuer la pression.

André Chêneboit
(21 août 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



libre. www.lemonde.fr/cinema

■ **Edition abonnés.** La lettre d'information « Sorties cinéma » permet d'être tenu au courant des sorties de la semaine. Service Newsletters sur la « une ».

■ **Séries de l'été.** Toutes les séries de l'été sont en ligne dans la séquence « Horizons ». www.lemonde.fr/ete2002

CONTACTS

► **RÉDACTION**
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél. : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc. : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 20
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies :
<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :
<http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :
<http://immo.lemonde.fr>

► **TÉLÉMATIQUE**

3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► **COLLECTION**

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du Monde daté mardi 20 août 2002 : 515 810 exemplaires.

1-3

l'Amérique s'était choisi deux héros, pour briller à sa place, pour souffrir à sa place, pour agoniser à sa place. Marilyn et Elvis étaient des héros faibles. L'Amérique les avait voulus ainsi. Le roman de leur vie ne pouvait se paver que de souffrances, de blessures jamais refermées (elle un père inconnu, lui un jumeau mort-né « à qui il n'a jamais cessé de parler »). Leur instinct suicidaire, leur acharnement à la déchéance étaient aussi au programme. Jamais on ne pourra dire de nos deux icônes qu'elles



Cahiers du cinéma n°570. Chez votre marchand de journaux. 5,40 €.